

La Francophonie constitue-t-elle une promesse performative face au choc des civilisations ?

Patrice Cardot¹

Le choc des civilisations, tel que conceptualisé par Samuel Huntington en 1996 dans son livre *"The Clash of Civilizations"*, n'est pas seulement une théorie, mais un phénomène observable qui façonne les relations internationales contemporaines dans un monde de plus en plus multipolarisé et continue d'être un sujet de débat et d'analyse dans le contexte mondial contemporain.

Depuis la publication de son ouvrage, plusieurs événements ont renforcé l'idée que les conflits entre civilisations souvent exacerbés par des différences culturelles, ethniques, religieuses et historiques, plutôt que des luttes idéologiques, sont devenus prévalents.

Pour tenter de répondre à la question de savoir comment coexister pacifiquement dans un contexte d'émergence continue de mouvements indigénistes et identitaires qui cherchent à se distancier des modèles occidentaux, tout en cherchant à préserver leurs propres cultures, la présente réflexion propose d'interroger les capacités de la Francophonie² à constituer une alternative performative au choc des civilisations envisagé comme tel ou en synergie avec d'autres natures de chocs tout aussi problématiques.

Qu'est-ce qu'une civilisation ?

Une civilisation est, selon Huntington, « *le mode le plus élevé de regroupement et le niveau le plus haut d'identité culturelle dont les humains ont besoin pour se distinguer* ». Il la définit par des éléments objectifs, comme la langue, l'histoire, la religion, ainsi que par des éléments subjectifs d'auto-identification.

La notion de « choc » en découle : un conflit a plus de chance de devenir une crise majeure s'il met aux prises des États issus de civilisations différentes. Autrement dit, l'existence même de ces civilisations différentes annonce une conflictualité irréductible sur la scène internationale. Cette conflictualité ne serait plus le fait de modèles idéologiques ou économiques concurrents, caractéristiques de la Guerre froide, mais d'une confrontation entre aires civilisationnelles. Considérant que le conflit en ex-Yougoslavie (dans les années 1990) s'explique par un choc entre trois civilisations – occidentale, slave-orthodoxe et musulmane –, Huntington écrit qu'en Europe : « *Le rideau de velours de la culture a remplacé le rideau de fer de l'idéologie* ».

« *Afin de saisir cette théorie, il faut la replacer parmi les tentatives d'esquisser le monde d'après-Guerre froide : celui-ci sera-t-il plus pacifique ou plus chaotique ? Il s'agit pour Huntington de réagir à la théorie de la « Fin de l'histoire » de Francis Fukuyama (1992), qui postulait la victoire du modèle démocratique libéral sur les idéologies alternatives, et donc la fin des affrontements de grande ampleur. Huntington récuse cette vision pacifique, prévoyant au contraire un réveil identitaire. Cette réflexion a alors le mérite de réintroduire la prise en compte des facteurs culturels dans la compréhension des relations internationales. Par la centralité qu'il accorde à la nature conflictuelle de la scène internationale, il s'inscrit dans une perspective réaliste, en remplaçant les acteurs étatiques traditionnels par des blocs civilisationnels. L'aspect insoluble des conflits est d'autant plus marqué que les civilisations sont caractérisées par leur longévité.*

[...] Par ailleurs, Huntington fait de la civilisation – et en particulier de la religion qui apparaît comme le déterminant central – le principal facteur de conflits. On parle ainsi d'approche monocausale. Elle met de côté le facteur politique, comme la prise en compte de l'intérêt national dans la construction d'une politique étrangère, et réduit la complexité des situations. »³

Cette théorie a fait l'objet de nombreuses critiques de fond.

¹ L'auteur de cet article est notamment l'auteur de : [De quoi la francophonie est elle le nom ?](http://academia.edu) - academia.edu

² L'annexe figurant à la fin de cet article propose une présentation de la Francophonie

³ Cf. Manon-Nour Tannous - [Le "choc des civilisations" de Samuel Huntington, une notion débattue](#) – Vie publique

« La toute dernière phrase de son livre résume bien son projet : dans l'après-guerre froide, « les chocs des civilisations sont la plus grande menace pour la paix mondiale et un ordre mondial fondé sur les civilisations est la protection la plus sûre contre la guerre mondiale.

[...] La construction civilisationnelle-identitaire de Huntington s'inscrit dans l'historiographie biaisée et occidentalo-centrique du xix^e siècle. Par conséquent, elle n'est pas apte à constituer un paradigme pertinent et utile pour l'analyse et l'action sur les questions internationales et géopolitiques du passé, du présent et du futur. Ces dernières doivent s'appuyer sur des études historiques dont l'épistémologie et les méthodologies sont débarrassées de toute dérive téléologique.

[...] Depuis, les travaux de plusieurs générations d'anthropologues, de sociologues, de géographes, d'historiens et de politologues ont conceptualisé la civilisation comme l'ensemble des caractères politiques, géographiques, historiques, économiques, scientifiques et techniques, culturels que présente la vie collective d'un groupement humain, en Afrique, en Amérique, en Asie-Pacifique, ou en Europe. Huntington a réifié ces ensembles, hétérogènes et peu articulés, que sont les civilisations, en « acteurs » d'un futur ordre mondial ; de plus, il a retenu de la définition colonialiste – nationaliste – identitaire de la civilisation, l'idée d'une hiérarchie entre ces « acteurs », puisque la finalité assumée de son modèle est d'aider à la mise en place d'un nouvel ordre identitaire, grâce auquel la civilisation occidentale redeviendrait consciente de son identité, ce qui lui permettrait de mettre fin à son déclin, de conforter et de pérenniser son hégémonie. »⁴

« La vision huntingtonienne s'ancre dans une lecture essentialiste des civilisations, les présentant comme des blocs monolithiques quasi imperméables. Or, c'est justement là que le bât blesse ! La réalité socio-anthropologique nous montre plutôt des ensembles culturels en perpétuelle hybridation. [...]

La mondialisation bouleverse complètement la donne ! Les flux migratoires, culturels et informationnels créent des espaces transitionnels où les identités se négocient perpétuellement.

On assiste à l'émergence d'un « tiers-espace » culturel, pour reprendre le concept d'Homi Bhabha, où les oppositions binaires s'estompent au profit d'identités composites.

Les diasporas contemporaines illustrent parfaitement cette dynamique. Prenons l'exemple des communautés transnationales qui maintiennent des liens simultanés avec plusieurs espaces culturels.

Ces « citoyens du monde » développent des appartenances multiples qui transcendent les frontières civilisationnelles traditionnelles.

Les lignes de fracture huntingtoniennes se révèlent bien plus poreuses qu'initialement théorisées. Les civilisations, loin d'être des entités homogènes, constituent des systèmes dynamiques en constante reconfiguration. L'habitus culturel, pour reprendre Bourdieu, s'adapte et se transforme au contact de nouvelles réalités sociales.

Le concept même de « civilisation » mérite d'être repensé dans une perspective constructiviste. Les identités civilisationnelles s'avèrent être des construits sociaux malléables, façonnés par les interactions et les rapports de force contemporains.

L'enchevêtrement des échelles spatiales produit des phénomènes de glocalisation fascinants. Les cultures locales ne disparaissent pas sous le rouleau compresseur de la mondialisation – elles se réinventent ! On observe une dialectique subtile entre tendances homogénéisantes et particularismes culturels. Les mouvements de revitalisation identitaire contemporains ne constituent pas tant un « choc des civilisations » qu'une réponse créative aux défis de la mondialisation. Ce processus d'acculturation antagoniste génère des formes culturelles inédites.

La mondialisation ne conduit pas tant à un choc des civilisations qu'à l'émergence d'une nouvelle écologie culturelle mondiale, caractérisée par des phénomènes d'hybridation, de créolisation et de syncretisme.

⁴ Cf. Ali Kazancigil - Choc des civilisations ou histoire globale ? in Géopolitique des civilisations. Huntington, 20 ans après - Partie 2. La notion de civilisation : généalogie et conceptualisations alternatives

L'émergence du cyberspace comme lieu de rencontre interculturel bouleverse les modalités traditionnelles du dialogue entre civilisations. Les réseaux sociaux et plateformes numériques créent des agoras virtuelles où les frontières civilisationnelles deviennent plus floues.

La théorie huntingtonienne peine à saisir cette nouvelle réalité où les affiliations identitaires se font et se défont au gré des interactions numériques. L'ethnoscape mondial, pour reprendre Appadurai, se reconfigure en permanence. Face aux limites du modèle huntingtonien, il devient impératif de développer un nouveau paradigme théorique capable de saisir la complexité des dynamiques civilisationnelles contemporaines. L'approche relationnelle de la sociologie configurative d'Elias offre des pistes prometteuses.

Les civilisations gagneraient à être pensées comme des « configurations » en perpétuelle évolution, structurées par des interdépendances multiples et des relations de pouvoir mouvantes. »⁵

« Aujourd'hui les conceptions de la civilisation sont plus égalitaires et débarrassées des conceptions raciales qui entretenaient une hiérarchisation des civilisations et leur confusion avec les aires religieuses, de sorte que le terme désigne davantage un état de fait historique et social qu'un processus de transformation, d'évolution et de maturation des sociétés. L'idée a cessé de fonctionner en opposition avec celles de barbarie ou de sauvagerie, tandis qu'est affirmé le principe du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » avec la décolonisation progressive du monde.

En outre, la diffusion des méthodes scientifiques à travers le monde permet aux peuples anciennement colonisés de se réappropriier progressivement leurs histoires et leurs cultures respectives, favorisant ainsi le dialogue entre « civilisations » et leur étude réciproque grâce à cette base méthodologique commune.

Pour pouvoir définir des civilisations qui n'ont ni structure précise ni représentation institutionnelle, il faut sélectionner les faits que l'on juge appropriés. Ainsi, on se fonde sur des faits linguistiques, éthiques, géographiques, culturels, religieux, historiques ou politiques.

Mais les concepts de religion ou de culture, sont eux-mêmes discutés, ainsi que leur pertinence pour caractériser l'état d'une civilisation. La notion de civilisation, au singulier ou au pluriel, reste donc encore confuse et difficile à définir. »⁶

L'impact de la thèse de Samuel Huntington est toutefois considérable depuis trois décennies. Son approche culturaliste des questions géopolitiques et stratégiques reste ancrée dans la mémoire des chancelleries et des médias. La pérennité de cette influence a été confirmée, en 2011, à l'occasion des révolutions arabes dans le Maghreb et le Machrek, alors que des facteurs séculiers – en particulier la question sociale – qui y jouent un rôle plus important, étaient plutôt négligés. Elle s'est confirmée ensuite en Asie, en Afrique, notamment francophone, comme en Europe.

Dans un article publié en décembre 2024 dans un numéro de la revue *Front populaire* dédiée à la théorie d'Huntington, Pierre-André Taguieff montre en quoi elle est globalement valide, tout en présentant certaines limites.⁷

La doctrine du choc des civilisations s'arcbutant sur des considérations hégémoniques articulées sur un socle d'oppositions à la fois d'ordre religieux et d'ordre civilisationnel-identitaire conserve encore son rôle politique, et demeure prégnante avec son lot de violences et sa propension à l'exterminisme, à la barbarie et à la guerre, car c'est la puissance militaire qui en dernier recours, départage politiquement les dominants et les dominés.

« Mais comme le droit n'est pas considéré ici comme un cadre, plutôt comme un outil politique, le plus fort se sent autorisé à le brandir ou à l'ignorer à sa guise. »⁸

Au bout de l'hostilité, c'est la violence armée et la terreur des armes qui tranchent.

⁵ Cf. [Le Choc des Civilisations : Une Théorie à l'Épreuve de la Mondialisation Contemporaine](#) – Socio logique

⁶ Cf. [Civilisation](#) - Wikipedia

⁷ Cf. Pierre-André Taguieff - [Choc des civilisations, conflits identitaires et guerres existentielles](#) – Revue Front populaire n° 19

⁸ Cf. Adlene Mohammadi - [Gaza : quand la notion d'Occident gagne en consistance](#) – Middle East Eye

Tandis que la sécularisation à l'œuvre au sein de ce que l'on qualifie d'« Occident »⁹ tend à reléguer le sacré loin derrière la rationalité, dépouillant quelque part ainsi l'humain de ressources spirituelles sans lesquelles l'éthique, la morale, la loi et le droit lui-même se trouvent moins à même de faire prévaloir des causes communément admises comme justes, on observe bien un phénomène de retour de la dimension spirituelle dans les jeux et enjeux géopolitiques du nouvel ordre mondial¹⁰.

Car la guerre figurant bien au cœur des textes bibliques comme du droit international¹¹, il existe bien une géopolitique des religions.¹²

Pour Manon-Nour Tannous : « On peut en conclure que si la théorie a été critiquée et même disqualifiée pour son simplisme, ce simplisme a également expliqué le succès de la formule. Le choc des civilisations conserve ainsi un rôle politique pour ceux qui trouvent dans la manipulation des identités un puissant ciment mobilisateur. Cette démarche permet d'interpréter des conflits selon des grilles de lectures définies, au lieu de les saisir dans toute leur complexité. »

Le récent conflit régional au Proche Orient a replacé dans le débat public la question de ses motivations : s'agit-il ou non d'une concrétisation de ce choc des civilisations ?

Il semble fondamental d'envisager avec lucidité le rôle prépondérant d'une lecture religieuse de ce conflit comme facteur explicatif d'une hypothétique « confrontation des civilisations » comme de bon nombre des actes et propos antisémites qui ont marqué et marquent encore l'actualité dramatique de cette période de crise. Et ce, en totale opposition avec cette opinion exprimée dans la presse selon laquelle « Il est plus que jamais indispensable de repousser les discours qui appartiennent au registre du fondamentalisme et de revenir à une conception historique de ce conflit » et « Adhérer à une lecture religieuse du conflit israélo-palestinien, c'est en empêcher toute compréhension et toute solution »¹³.

Dans un billet posté sur son mur Facebook, le docteur Eric-Daniel El Baze qui enseigne la Kabbale juive à l'Université hébraïque de Jérusalem, nous proposa une lecture kabbalistique de ce conflit sanglant¹⁴.

Dans un entretien, Georges Bensoussan y voit également une dimension anthropologique, l'Islam participant depuis son origine à abaisser le statut du juif membre du peuple élu de la Torah en lui substituant le musulman et en construisant la Mosquée Al Aqsar sur les vestiges du Second Temple¹⁵.

Dès lors ce facteur religieux est prépondérant dans le décodage que peuvent opérer des individus instruits et cultivés des décisions prises par le gouvernement israélien et des propos à fort accent religieux tenus par certains de ses membres, ainsi que du positionnement de Tsahal à l'égard de référents religieux et kabbalistiques qui traitent de la guerre.

Donald Trump ayant été réélu en novembre 2024, nous pouvons nous attendre à ce que les thèses défendues par l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Israël, David Friedman, l'auteur de l'ouvrage intitulé « One Jewish State », qui fut également l'un des principaux architectes des Accords d'Abraham, le principal protagoniste du repositionnement de l'Ambassade des Etats Unis à Jérusalem comme de la reconnaissance de la souveraineté d'Israël sur les hauteurs du Golan, reprennent une vigueur difficile à

⁹ Selon l'historien Henry Laurens : « « Occident » est un terme là aussi très mal défini ou définissable dans le sens qu'on lui porte aujourd'hui. On le trouve chez Condorcet à la fin du XVIIIe siècle pour signifier que l'Europe n'est plus l'Europe parce qu'elle comporte maintenant des dimensions pluri-continentales, en particulier les Amériques. Mais au XIXe siècle le terme couramment utilisé est « Europe » et on revient à « Occident » dans le cas des guerres mondiales et dans un sens plus directement politique – l'ennemi de l'Occident n'est pas le tiers-monde ou l'islam, l'ennemi de l'Occident est d'abord l'Allemagne nazie et puis le bloc communiste.

Autrement dit, le monde occidental renvoie à l'idée de monde libre. La titulature non officielle du président des États-Unis est « leader du monde libre », ce qui est tout à fait significatif de la dimension beaucoup plus politique que culturelle que le terme Occident comprend. »

Cf. Henry Laurens - [La guerre à Gaza n'est pas un conflit de civilisations](#) - AOC Média

¹⁰ Cf. notamment Patrice Cardot - [Existe-t-il une place pour la spiritualité dans le nouvel ordre mondial ?](#) – Academia.edu

¹¹ Cf. [La guerre dans les textes bibliques et le droit international](#)

¹² Cf. notamment les travaux de François Mabillet et de l'Observatoire géopolitique du religieux qu'il dirige : <https://www.iris-france.org/observatoires/observatoire-geopolitique-du-religieux/>

¹³ Cf. l'historienne Stéphanie Laithier dans l'édition du Monde du 20 octobre 2023

¹⁴ Cf. Patrice Cardot – [Chercher à comprendre l'antisémitisme contemporain à l'aune du conflit au Proche Orient pour mieux y faire face](#) - academia.edu

¹⁵ Cf. [Aux ORIGINES du CONFLIT Israélo-Palestinien](#), avec Georges BENSOUSSAN

juguler. Au cœur de sa vision figure un retour « aux valeurs bibliques et aux promesses divines qui unissent le Peuple juif pour des millénaires. »

« These values provide a moral and spiritual foundation for Israel and offer the best geopolitical solution for the region. They also strengthen Israel's ties with America — a nation created on Biblical values. Each word of “One Jewish State” deeply instills meaning:



Pourtant, si l'on en juge aux propos tenus par le Premier ministre israélien lors de la 78^{ème} Assemblée générales des Nations Unies qui s'est tenue en septembre 2023, quelques jours seulement avant l'assaut terroriste meurtrier de la branche militaire du Hamas sur le territoire israélien, on est en droit d'imaginer que le dessein des dirigeants israéliens dont il se fait le porte-parole est bien celui de la « bénédiction de la paix » dans la région :

« Il y a plus de trois millénaires, notre grand prophète Moïse s'est adressé au peuple d'Israël, ce peuple qui était sur le point d'entrer sur la Terre promise. Et il a dit que le peuple d'Israël allait trouver deux montagnes, l'une faisant face à l'autre. Le mont Gerizim, le site sur lequel une bénédiction serait proclamée et le mont Ebal, le site d'une grande malédiction. Moïse a dit que le destin du peuple serait déterminé par un choix, le choix entre la bénédiction et la malédiction.

Ce même choix a trouvé son écho au fil des siècles, non pas seulement pour le peuple d'Israël mais pour l'Humanité dans son ensemble. Nous sommes aujourd'hui confrontés à un tel choix. Ce choix va déterminer si nous pourrions jouir de la bénédiction d'une paix historique, d'une prospérité, d'un espoir sans fin ou si nous serons condamnés à subir la malédiction d'une guerre horrible, une guerre du terrorisme et du désespoir.

Lorsque je m'étais tenu à cette tribune pour la dernière fois, il y a cinq ans, j'avais lancé un avertissement concernant les tyrans de Téhéran. Ces tyrans n'ont été rien d'autre qu'une malédiction pour leur propre peuple, pour la région et pour le monde entier. Toutefois, à l'époque, je m'étais aussi exprimé sur une bénédiction qui se profilait déjà à l'horizon. Voilà ce que j'avais dit. Je cite : « La menace commune de l'Iran a, plus que jamais, rapproché Israël et de nombreux États arabes – une amitié que je n'avais jamais encore vue au cours de mon existence. »

Et j'ai dit : « Le jour viendra bientôt où Israël sera en mesure d'élargir la paix au-delà de l'Égypte et de la Jordanie pour faire la paix avec d'autres voisins arabes ».

Je me suis entretenu avec d'innombrables dirigeants arabes et lors de ces entretiens, j'ai dit qu'Israël et les États arabes avaient de nombreux intérêts en commun et que j'étais convaincu que tous ces intérêts communs pouvaient faciliter la paix – une paix plus large dans toute la région.

Vous m'applaudissez aujourd'hui – mais à l'époque, nombreux avaient été ceux qui avait rejeté mon optimisme en évoquant une forme de vœu pieux. Leur pessimisme était basé sur un quart de siècle de bonnes intentions et de paix manquée.

Et pourquoi est-ce que toutes ces bonnes intentions aboutissaient toujours à un échec ?

Parce que ces intentions étaient fondées sur une idée erronée, l'idée selon laquelle il fallait d'abord parvenir à un accord de paix avec les Palestiniens, ce sans quoi aucun État arabe ne pourrait normaliser ses relations avec Israël.

Cela fait longtemps que je tente de faire la paix avec les Palestiniens. Néanmoins, je suis également convaincu que nous ne devons pas donner aux Palestiniens un droit de veto sur les nouveaux traités de paix susceptibles d'être conclus entre Israël et les États arabes.

Les Palestiniens pourraient tirer de grands bénéfices d'une paix plus large. Ils doivent faire partie de ce processus mais ils ne doivent pas avoir un droit de veto pour s'opposer à ce processus. Et je pense que faire la paix avec un plus grand nombre d'États arabes va finalement renforcer les perspectives d'une paix entre Israël et les Palestiniens.

Les Palestiniens représentent seulement 2 % du monde arabe. Tant qu'ils seront convaincus que les 98 autres pour cent sont en guerre contre Israël, ils continueront à penser que ce collectif plus important, ce monde arabe plus large pourra étouffer, détruire, dissoudre l'État juif.

Ainsi, quand les Palestiniens verront que la plus grande partie du monde arabe s'est réconcilié avec l'État juif, alors ils finiront, eux aussi, par abandonner ce fantasme de la destruction d'Israël et ils pourront s'engager sur la voie d'une paix pérenne, authentique, avec Israël.

Pendant des années, mon approche de la paix a été rejetée par ceux que l'on appelle les « experts » – eh bien, ils avaient tort. Dans le cadre de leur stratégie, nous n'avons pas conclu un seul accord en un quart de siècle. Mais en 2020, avec l'approche que je prônais, nous avons tenté quelque chose de différent et très rapidement, nous avons fait des avancées remarquables. Nous avons conclu quatre traités de paix en travaillant avec les États-Unis. Israël a conclu quatre accords de paix en quatre mois avec quatre États arabes : les Émirats arabes unis, Bahreïn, le Soudan et le Maroc.

Les Accords d'Abraham ont été un tournant de notre Histoire. Et aujourd'hui, nous constatons bien les bénédictions qui ont découlé de ces accords. Le commerce et les investissements avec nos nouveaux partenaires sont en plein essor. Nos nations coopèrent dans les secteurs du commerce, de l'énergie, de l'eau, de l'agriculture, de la médecine, du climat et dans de nombreux, nombreux autres domaines encore.

Près d'un million d'Israéliens sont allés aux Émirats arabes unis au cours de ces trois dernières années. Tous les jours, les Israéliens épargnent du temps et de l'argent en faisant quelque chose qu'ils ont été dans l'incapacité de faire pendant 70 ans. Ils survolent la péninsule arabe pour se rendre vers des destinations du Golfe, en Inde, en Extrême-Orient, en Australie.

Les Accords d'Abraham ont aussi été à l'origine d'un autre changement spectaculaire. Ils ont rapproché les Juifs et les Arabes. Nous pouvons le constater dans les mariages juifs qui sont fréquents à Dubaï ; dans la consécration d'un rouleau de Torah dans une synagogue de Bahreïn ; dans les touristes qui viennent en masse au musée du Judaïsme marocain à Casablanca. Nous le constatons dans les cours sur la Shoah qui sont suivis par les élèves arabes aux Émirats arabes unis. Il n'y a aucun doute, les Accords d'Abraham ont fait se lever une nouvelle aube de paix.

Mais je pense que nous sommes à l'orée d'une avancée qui sera encore plus spectaculaire : un accord de paix historique avec l'Arabie saoudite.

Une paix de ce type fera beaucoup pour mettre un terme au conflit entre les pays arabes et les Israéliens. Elle encouragera d'autres États arabes à normaliser leurs relations avec Israël. Elle renforcera aussi les perspectives de paix avec les Palestiniens. Elle encouragera une réconciliation encore plus grande entre le judaïsme et l'islam, entre Jérusalem et la Mecque, entre les descendants d'Isaac et les descendants d'Ismael. Ces changements seront autant de bénédictions extraordinaires. [...] »¹⁶

Le « choc des civilisations » au sens de Huntington ne serait donc pas une fatalité¹⁷.

De l'impérialisme culturel au choc des cultures

¹⁶ Cf. [Le discours intégral de Netanyahu à la 78e Assemblée générale des Nations unies](#)

¹⁷ Cf. Jean-François Bayart - [L'Illusion identitaire](#) - Fayard, Paris, 1996 (« L'Espace du politique »)

Dans un article publié en 1977 dans l'édition du *Monde diplomatique*, Mohammed Reza Djalili entreprit de dégager en quoi un « impérialisme culturel » était à l'œuvre dans une tentative d'enrayer toute forme d'émancipation :

« Au niveau international, les relations culturelles, comme les relations économiques, sont encore trop souvent caractérisées par la domination, la dépendance, l'hégémonie, la détérioration des « termes de l'échange », en un mot par l'« impérialisme culturel ».

Si la définition de l'impérialisme pose des problèmes théoriques très ardues, le mot culture recouvre également des réalités fort complexes. Les limites de l'impérialisme culturel sont très fluides et, même pour ceux qui ont vécu ou vivent sous son emprise, il est très difficile d'en distinguer la provenance, la manière dont il se propage et les étapes de son évolution. C'est pourquoi toute définition revêt un caractère arbitraire et ne saurait être considérée que comme un moyen limité dans la tentative de comprendre et d'expliquer ce phénomène.

Jean-Marie Domenach écrit à propos de l'« empire culturel » : « Ici la puissance se diffuse dans la dimension invisible, la plus redoutable puisqu'elle vise à la fois à conquérir l'opinion des masses et à séduire les esprits les plus précieux dans l'ordre de la technique et de l'enseignement ». [...] »¹⁸

Cet impérialisme culturel a bien évidemment traversé l'espace francophone bien qu'il y ait été développé les instruments d'un « dialogue culturel ».

Dans un article publié en 1997 prenant appui sur les débats développés lors d'un colloque au thème des plus explicite, Pierre Halen nous en propose les clés de décodage suivantes :

« [...] Il y a environ quatre ans que Fritz Peter Kirsch posait la question qui allait servir de titre et en même temps de stimulus pour le colloque de Vienne : Y a-t-il un dialogue culturel dans les pays francophones ? Le sens de cet énoncé paraissait alors tenir tout entier dans un mode interrogatif dont la fausse candeur cachait à peine l'intention polémique. Un certain discours officiel, sécrété depuis longtemps par les instances de la Francophonie, allait en effet répétant que l'ancienne organisation impérialiste de la planète avait définitivement cédé la place à un ordre égalitaire dont l'espace francophone était la meilleure illustration, et se complaisait dans l'idée que, si les échanges économiques étaient encore loin d'être égaux, du moins la reconnaissance culturelle des pays décolonisés donnait-elle des raisons d'espérer. En gage, et pour réfuter l'accusation d'eurocentrisme persistant à laquelle la défense du rôle international de la langue française prêtait le flanc, on avait même concédé l'opportunité du plurilinguisme. Or, il y avait là quelque tartuferie, puisque cette complaisance permettait, derrière l'abri commode du respect des différences et des « indépendances », de ne pas ouvrir sérieusement ni le dossier des inégalités post-impériales ni celui des menées aberrantes de la politique française en Afrique. En somme, le « dialogue interculturel » fonctionnait comme une idéologie, et donnait lieu au soupçon.

On s'apprêtait donc à vivre, à la faveur de la position décentrée de l'association centre-orientale par rapport à Paris, une rencontre où l'écart entre propagande francophone et réalités inégalitaires serait explicité et souligné. Pareil aboutissement, quoique opportun, paraissait joué d'avance. D'autant que les dénonciateurs de l'hypocrisie et les tenants d'une francophonie bien-pensante semblaient en réalité partager un même présumé, à savoir que le « dialogue interculturel » était un programme chargé de vertus morales, un acquis de la décolonisation sur lequel il était impensable de revenir. D'aucuns, dans le domaine des sciences sociales ou dans ce que j'appellerais l'essai français, façon Pascal Bruckner ou Michel Serres, avaient certes tiré la sonnette d'alarme : on ne les avait guère entendus à l'intérieur du bastion un peu ronronnant des études littéraires « francophones », tout engoncées dans la perspective rassurante d'œuvrer à la « reconnaissance » des ex-colonisés dans leurs « différences ».

[...] Écartée l'impasse théorique et pratique des « racines », reste donc, pour fonder l'identité, la relation. Reste alors aussi à choisir entre une conception antillaise (forme de post-modernité rhizomatique, permettant d'être d'un lieu et de tous les autres, ce vers quoi tend aussi, pragmatiquement, Memmi) de la relation, et une autre conception, plus radicale, que je qualifierais de civilisationnelle.

¹⁸ Cf. [Renoncer aux habitudes d'imitateurs pour libérer la créativité L'impérialisme culturel, entrave à l'épanouissement de l'humanité](#) – Le Monde diplomatique (mars 1973)

Elle aussi vient d'un lieu planétaire significatif : l'Algérie. Si l'on peut regretter que l'Afrique subsaharienne ait été peu représentée dans ce colloque, en revanche on se félicitera qu'une grande place ait été ménagée à un pays dont le drame aura du moins eu pour effet de requérir une révision profonde des schémas à l'intérieur desquels sont souvent perçues les « cultures ». Plusieurs communications présentées lors de ce colloque traitent du Maghreb dans cette perspective, mais aucune ne va aussi loin dans ses remises en cause que l'essai tout récemment publié par Hélé Béji, significativement intitulé *L'Imposture culturelle*. Rarement essai aura été ainsi écrit dans l'urgence d'un lieu et d'un temps, c'est aussi pourquoi il y a lieu de le lire dans l'urgence : chaque jour on tue physiquement au nom de l'« imposture culturelle », chaque jour on enferme un peu plus des existences dans des destins sans issue, avec, en arrière-plan, le grand silence impavide des individus post-industriels, tout occupés à « communiquer ».

Jouant sur l'opposition civilisation vs culture, Béji prend acte de l'échec de la colonisation mais aussi de la décolonisation quant à l'établissement concret d'un progrès historique. Pour la première, la chose est entendue. Pour la seconde, la tartuferie a consisté à jeter en pâture consolatoire aux décolonisés d'hier une « fierté culturelle » dont, ajouterais-je, le mobutisme a exemplairement incarné la gabegie pratique et l'idéologie fallacieuse. Dans une post-modernité marquée par la confusion et les replis, il reste à repenser pour aujourd'hui une forme retrouvée d'humanisme. La charge à laquelle se livre Béji dans son brillant essai est une analyse féroce de la cuistrerie culturaliste, à laquelle son lieu d'énonciation - une femme dans la Casbah - donne évidemment une raison d'être et une coloration toutes particulières. Elle n'est pas la première sur ce terrain, mais sa démonstration en spirale, merveilleusement écrite, est un précieux coup de boutoir en plus dans une idéologie qui, pour avoir fait son temps, n'en reste pas moins prégnante. Dénonçant le caractère de religion que revêt aujourd'hui l'injonction culturelle, Béji rouvre décidément la porte à un questionnement sociétair, éventuellement matérialiste mais non seulement (celui de Béji ne l'est guère).

La nouvelle mystique culturelle s'est nourrie de toutes les déceptions politiques de notre siècle. C'est la naissance d'un dogme où chacun croit retrouver une poésie et un salut, et veut se dédommager de cette déception par une poésie existentielle, par une forme triviale de pensée où se reproduisent la médiocrité et la terreur (pp. 152-153).

Et ceci, qui devrait donner à penser à tous les parangons d'une francophonie placée sous le signe du dialogue interculturel, qu'il soit réussi ou manqué :

« Quelle bizarrerie que celle où le parti de la culture est à la fois celui de la domination et de la résistance ! Elle est le dada des pouvoirs établis comme celui des insurgés » (p. 113).

On est dès lors aussi renvoyé au débat sur le post-modernisme et sur cette ère du vide dont j'aurais personnellement tendance à penser, avec Béji et en résistant aux séductions des esthétiques rhizomatiques, qu'elle désarme dangereusement l'humain. À cet égard on observera que le concept de métissage, au cœur de la problématique immédiatement contemporaine, est tantôt au service du poudroïement post-moderne, dans la poussière duquel on ne voit décidément rien venir (sinon des hédonismes qui font parfaitement les affaires des libre-échangistes), tantôt au service d'une inventivité historique et critique des sociétés : voyez par exemple Mudimbe et son concept de reprise. Mudimbe et Béji : ces pensées refusent de venir d'un Tiers-monde culturalisé, elles se réclament du genre humain. Elles ont aussi tiré la leçon, à vrai dire peu francophone, des processus planétaires en cours.

À lire Béji, on se prend cependant aussi à revoir son jugement sur ce qui pouvait paraître une autre tartuferie, à savoir le lien « naturel » qu'il y aurait entre la langue française et un certain nombre de valeurs humanistes, du type « Droits de l'homme ». Et certes, c'est à bon droit qu'on peut nourrir des doutes quant à l'essence démocratique de la langue de Gobineau, de Laval ou d'Eyadema.

Contra, on avancera que le français - mais ç'aurait pu être l'anglais ou le patagon - joue de facto, dans maints pays, le rôle d'un instrument utile en vue de garder le contact avec le monde contemporain, voire en vue d'écrire ou de traduire des situations contemporaines, donc avec la possibilité d'imaginer des changements. Ceci nous est rappelé par les contributions concernant l'Algérie dans les actes du colloque.

Béji place le débat plus haut, ayant mieux à faire que de disputer de cet état de fait. Elle apporte, implicitement, une première réponse dans son écriture elle-même, qui se place dans le droit fil de la meilleure tradition de l'essai français, de Montaigne à Finkielkraut: quand ce livre sera traduit, et il faut souhaiter qu'il le soit, une part importante de ce qu'il avait à montrer sera sans doute perdue, car, dans sa forme rhétorique, il laisse le sentiment que cette langue-là à laquelle elle a recours (qui n'est pas le français, mais un certain usage séculaire du français) est bien un vecteur privilégié de la pensée, et d'une pensée d'opposition.

[...] « Personne, à ma connaissance, n'a examiné cette situation très curieuse de la Francophonie, à savoir qu'entre nous, ça ne circule pas. » Voilà un autre « nous », mais il est déterminé comme le premier par le centralisme français. Il n'engage d'ailleurs pas, et pour cause, quelque chose qui serait une identité ou une « culture » francophone. Plutôt, il en appelle à une multilatéralité dans les échanges, revendication qui vient à son heure si l'on songe à la dépoliarisation des phraséologies identitaires qui est évoquée de diverses façons ci-dessus. Car le « dialogue des cultures » favorisait paradoxalement le maintien d'une représentation « coloniale » de l'espace (Paris au centre de la « plus grande France », pour l'essentiel), puisque la faute à réparer par le dialogue était exemplairement située du côté de l'« acculturation » imputée à la colonisation. Béji nous encourage à renoncer à cette « imposture » : « Plus il y aura d'identités culturelles à satisfaire, et moins il y a aura de vérités à discerner. Celle sollicitation permanente est devenue le principal handicap de notre faculté de juger » [...]. Et pour ce qui est d'« imaginer une meilleure humanité politique.[...] », que le « dialogue » cède donc la place à la « conversation » : rien à voir avec la « communication » à la mode, mais bien avec un certain mode intelligent de l'écoute et de la parole humaines. »¹⁹

En 1974, le Monde diplomatique proposait déjà d'interroger cet « impérialisme culturel » en ces termes : « La puissance des empires est toujours à la mesure de la faiblesse des colonisés. Et cette faiblesse n'est pas seulement économique ou militaire. Elle est aussi – et peut-être surtout – d'ordre intellectuel.

Dès que la sclérose s'empare des esprits, la recherche piétine ou régresse dans tous les domaines où la pensée est appelée à modeler les formes de la société. Structures sociales, appareil de production et vie politique sont alors condamnés à s'anémier, à dépérir par accumulation du retard sur des sociétés intellectuellement plus dynamiques qui auront tôt fait d'en prendre avantage par des ventes de brevets, des achats d'entreprises, des contrats commerciaux, tous moyens d'exploiter le plus faible. L'impérialisme économique ne se conçoit pas sans domination intellectuelle et scientifique.

Que l'impérialisme économique s'impose à la faveur d'un déséquilibre des forces ne suffit pas à tout expliquer. Il y faut aussi la fascination du colonisé, subjugué par le modèle prétendument supérieur qui lui est offert de l'extérieur. La puissance économique apparaît alors comme la manifestation d'une excellence culturelle qui la justifie. Ce qui supposerait que l'appareil économique dominant fût un pur produit de l'intelligence gouvernant l'empire, et que celui-ci échappât à tout conflit entre les valeurs de la civilisation qu'il prône et la recherche du profit qu'il poursuit.

La fascination intellectuelle du colonisé ne se suffit pas à elle-même. Elle doit être nourrie, entretenue par l'empire qui utilise à cette fin tous les moyens modernes de communication et de publicité.

Cette propagande sait éviter les pièges grossiers du slogan brutal et de l'affiche tapageuse. Insidieuse, elle se déploie dans les universités, la presse, la télévision, le cinéma, les sciences humaines, etc. Au nom de la libre circulation des idées, elle les canalise à son gré en vue d'imposer un modèle culturel qui charrie avec lui les dogmes politiques, les conceptions économiques, les schémas sociaux élaborés pour servir les intérêts de la puissance dominante.

Et cette propagande n'est pas onéreuse ; bien au contraire, elle est source de profits car elle s'exprime par des canaux commercialisés qui fournissent à l'empire leur part de bénéfices rapatriés dans la métropole.

¹⁹ Cf. Pierre Halen - [les Revue des lettres belges de langue française 14 | 1997 Lettres du jour \(II\) Francophonie. La culture contre la civilisation ? Repenser le « dialogue »](#) - academia.edu

L'impérialisme culturel draine ainsi un surcroît de ressources matérielles, mais aussi, et c'est là le plus grave, tend à estomper la diversité des cultures au profit d'une stérile homogénéisation.

Le « melting pot » ethnique, qui a si mal fonctionné, rêve de s'universaliser en un « melting pot » culturel qui amoindrirait le patrimoine de civilisations riches de leurs différences.

Rien n'est plus redoutable que ce rêve d'homogénéisation car, supposant la supériorité des uns, il rejette comme inférieurs ceux qui la contestent.

Telle est la racine de tous les racismes : parce que leur couleur les écarte du « melting pot », les Noirs américains sont tenus pour des êtres infra-humains. Souvent consentantes, parfois complices, les victimes de l'impérialisme culturel deviennent naturellement les nègres de la métropole, choyés par elle aussi longtemps qu'elle a besoin d'eux, vertement rappelés à l'ordre à la moindre incartade.

L'homogénéisation culturelle est aux antipodes de la fraternelle solidarité des peuples dans la grande variété de leurs civilisations. Contre cette entreprise de soumission des esprits, et à travers elle contre cette politique d'accaparement de ressources matérielles, les peuples doivent se garder d'une double tentation : celle du chauvinisme national qui refuserait tout apport extérieur, celle d'un « sous-impérialisme » qui exploiterait des groupes encore plus faibles au profit d'une puissance moyenne elle-même colonisée ou semi-colonisée.

La France n'a pas su échapper à ces deux pièges.

Et pourtant la seule réponse réside dans une large ouverture à toutes les cultures qui s'épanouissent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales. A méconnaître cette exigence, la domestication des esprits préparerait l'asservissement des nations.

Pour ne prendre qu'un exemple récent, au Chili, la fascination que le « modèle » américain exerçait sur une classe moyenne (ô combien !) a ouvert le chemin par lequel les militaires, pour le service de l'empire, ont pris le contrôle du pouvoir, de la vie économique, des collèges et des universités. »²⁰

Mais cet impérialisme culturel est en proie à un renversement radical.

Traversée de toutes parts par des fractures profondes provoquées par des mouvements sociétaux de grande ampleur (*wokisme, cancel culture, intersectionnalité, scientisme, etc.*) qui participent à modifier de manière radicale non seulement les regards mais plus encore le socle des codes sociaux et des valeurs auxquels adhèrent les peuples, la société-monde est à nouveau écartelée entre des idéologies, des doctrines, des discours et des postures collectives et individuelles en oppositions de plus en plus radicales, et ne reconnaissant que rarement la légitimité des consensus.

Les processus de déconstruction des valeurs traditionnelles empreintes de l'esprit humaniste des philosophes modernes, inspirés par ce qu'il est convenu d'appeler la *French Theory*, cet ensemble de théories philosophiques, littéraires et sociales postmodernes complexes - et parfois en opposition - qui a émergé en France et a eu une influence significative aux États-Unis, et qui est à l'origine en Occident du « *politiquement correct* » contemporain²¹, s'emploient à renverser les perspectives de l'humanisme classique tout en rejetant le modèle de contrat social de la démocratie et l'universalisme républicain.

Ils viennent s'opposer à un « *impérialisme culturel* » préexistant en contribuant à l'émergence des études culturelles, des études de genre et des études postcoloniales, remettant en question les notions traditionnelles de sujet, de représentation et de continuité historique, en soulignant la construction sociale et linguistique de ces concepts, tout en mettant l'accent sur les questions de pouvoir, de différence et de normes sociales.

Un nouvel impérialisme culturel a émergé qui vient se confronter au précédent provoquant ainsi un véritable choc des cultures.

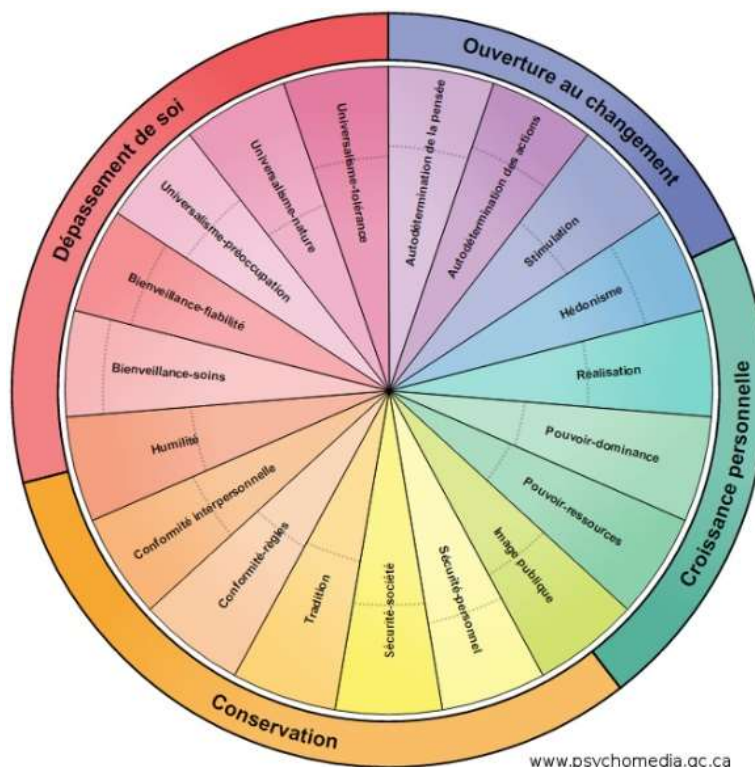
De nouvelles valeurs sont apparues qui ont bouleversé les équilibres fragiles trouvés jadis collectivement entre des valeurs ancestrales parfois conflictuelles.

²⁰ Cf. [L'impérialisme culturel](#) – Le Monde diplomatique (décembre 1974)

²¹ Cf. Fabien Bizet - [La French Theory - Les origines du politiquement correct](#) - Kosmos

Dans l'Enquête mondiale sur les valeurs²², Ronald Inglehart constate qu'avec le développement économique, les individus attachent moins de prix à la sécurité matérielle, et adhèrent à des valeurs « *post-matérialistes* » comme l'autonomie, le progrès social, la liberté, l'égalité de genre.

Il interprète la montée de la demande autoritaire au sein des démocraties comme une réaction conjoncturelle qui ne remet pas en cause cette tendance de fond.



Dans son ouvrage co-écrit avec Hélène Strohl sous l'intitulé '*Les nouveaux bien-pensants*', Michel Maffesoli professeur émérite à la Sorbonne, membre de l'Institut Universitaire de France, théoricien de la postmodernité, explique que ceux qui ont le pouvoir de dire et de décider ne veulent pas voir le monde, leur monde, changer. Il faut, pourtant, selon lui, trouver de nouveaux mots pour éviter les maux qui frappent notre société et construire de nouvelles règles du vivre-ensemble.

A ses yeux, les trois valeurs qui ont forgé la modernité : le progrès, le rationalisme et la valeur travail ne fonctionnent plus. Il estime qu'à la valeur travail, va succéder la valeur de création, « *faire de sa vie une œuvre d'art* ». A l'opposé du progressisme va s'imposer le présent et enfin au rationalisme va succéder ce qu'il qualifie de « *raison sensible* ».

Faut-il y voir une crise des valeurs ?

« On ne peut pas à propos des valeurs, et surtout compte-tenu du présent sujet sur leur universalité, ne pas évoquer ce qu'il est convenu d'appeler depuis le XX^{ème} siècle « la crise des valeurs ». Car le soupçon désormais posé sur leur prétendue universalité est en lien direct avec celle-ci. La crise des valeurs à laquelle nous nous référons souvent est une crise qui s'explique à partir de plusieurs facteurs différents et complémentaires. Nous en retiendrons au moins quatre :

- Elle est solidaire d'une crise des fondements de la connaissance : d'une manière très générale, le solide socle sur lequel nous espérions construire nos connaissances, dans le domaine théorique comme dans le domaine « pratique » (au sens kantien) c'est-à-dire moral ou politique, s'est avéré être du sable mouvant. Au fur et à mesure de l'explosion de ces connaissances, nous prenons conscience de l'impossibilité d'atteindre l'ultime réalité, et du caractère provisoire et relatif des principes sur lesquels elles sont construites.

²² Cf. notamment la carte culturelle de The World Values Survey Association : [WVS Cultural Map: 2023 Version Released](http://www.wvs.org/eng/CulturalMap2023.aspx)

- Mais elle est aussi inséparable de bouleversements anthropologiques profonds, ceux de la modernité démocratique : Comme Ruwen Ogien le présuppose quand il critique la prétention de la « morale laïque » à se présenter comme LA morale, et cela au nom d'une « science morale », nous sommes enclins à reconnaître aujourd'hui qu'il n'y a pas une leçon de vertu ou de sagesse universelles valables pour tous, indissociables d'un idéal de nature humaine tel que celui défini par les Anciens (en lien avec l'insertion dans le cosmos), mais qu'au contraire les profonds changements anthropologiques entraînés par l'avènement de nos sociétés démocratiques, qui font des êtres humains des individus en droit de s'émanciper de tout modèle hérité de la « nature » ou de la tradition, et de s'inventer eux-mêmes personnellement et collectivement, nous a fait entrer dans le domaine du pluralisme du bien, chacun devant définir lui-même ce qui est le mieux pour lui... La liberté de choix étant du coup une valeur centrale inhérente aux droits de l'individu.

L'époque contemporaine, à tort ou à raison, a tendance à refuser tout code moral qui lui serait imposé au nom d'une quelconque « prééminence » ou « autorité ».

- Enfin crise au sens factuel : le XX^{ème} siècle n'a-t-il pas été dans les faits un démenti cinglant de valeurs « humanistes » censées être indépassables ?

Ne se contentant pas de montrer leur fragilité, certains sont même allés jusqu'à les considérer, de par leur aveuglante naïveté, comme indirectement responsables des grandes tragédies de ce siècle. Georges Steiner, philosophe et moraliste rigoureux, adresse de ce point de vue une critique radicale à la pensée des Lumières, dénonçant « leur arrogance aveuglante », leur « superbe illusoire devant les constantes de l'inconnu, de l'incalculable dans le destin humain et dans le « Da-sein », comme dirait Heidegger, du monde et de l'être. ». Comment tenir les mêmes paroles après la Shoah, après le Goulag, après les Khmers Rouges, etc. ?

Pour nuancer une telle critique, notons que des valeurs qui ne sont pas respectées peuvent néanmoins être l'objet d'un consensus... et ne signifient pas nécessairement que d'autres valeurs concurrentes prennent le dessus. Mais ce non-respect peut aussi signifier cela et recouvrir un jugement de droit (et non seulement un fait) : il traduit alors une non-adhésion morale. [...] » (Daniel Mercier²³)

Dans la ligne de Max Weber et de son expression « polythéisme des valeurs », Jean-Louis Schlegel montre comment l'importance donnée aux valeurs dans les sociétés démocratiques peut être cause de divisions et même de violence.

De la barbarie, de la violence et de l'exterminisme

Lors d'événements tragiques survenus aux USA où la barbarie est réapparue sous son visage contemporain, Elie Wiesel, le survivant de l'Holocauste, lauréat du prix Nobel en 2012 et auteur de la célèbre formule « Never again » employée à l'égard du génocide du peuple juif, l'a également utilisée dans son sens universel :

« 'Plus Jamais Ça' devient plus qu'un slogan : c'est une prière, une promesse, un vœu ... plus jamais [il n'y aura] la glorification laide, sombre de la violence de base ».

« Je ne suis pas sûr qu'on défende la civilisation en semant la barbarie ».

Cette petite phrase prononcée par Emmanuel Macron le 24 octobre, en réponse au Premier ministre israélien qui qualifie les opérations sur Gaza et le Liban de « guerre de civilisation contre le barbarisme », « a suscité des réactions aussi saugrenues que celles en riposte à la précédente déclaration présidentielle sur la création d'Israël comme sujet de droit. Ainsi, après avoir légitimé l'Etat hébreu sur la seule victoire de ses armes, refusant toute valeur à la résolution 181 de l'ONU du 29 novembre 1947, les détracteurs du président de la République ont cette fois justifié les crimes commis par Israël par son essence parlementaire : une démocratie ne peut pas être barbare. C'est méconnaître tout autant l'histoire que le droit. [...] »²⁴

²³ Source : [Existe-t-il des valeurs morales universelles ?](#) – Café Philo Sophia

²⁴ Cf. Jean-Philippe Immarigeon - [Macron et les barbares](#)

« Crises, tensions, chocs, conflits, guerres asymétriques, chaos, bouleversements : tels sont les mots par lesquels nous décrivons désormais le paysage géopolitique mondial, dans lequel nous identifions des entités collectives nommées nations, ethnies, cultures et civilisations, sans oublier les puissantes organisations terroristes. C'est là une manière de redécouvrir que la violence est au cœur des sociétés et de leurs rapports entre elles.

Depuis le 11 septembre, [...] ce qu'on a appelé « l'ensauvagement du monde », est devenu une évidence, illustrée par la multiplication des conflits locaux autant que par des actions terroristes d'inspiration djihadiste, sur fond d'une nouvelle guerre froide entre le monde occidental libéral et les grandes puissances nucléaires impériales que sont la Russie et la Chine, avec leurs alliés et leurs « proxys » formant l'« axe de la résistance » autour de la « mollahcratie » iranienne.

Ce nouveau désordre mondial est souvent interprété comme le « retour de la barbarie au XX^e siècle ».

Mais il serait naïf de croire que la barbarie avait disparu à la fin du XX^e siècle, illusion suggérée par la victoire contre le nazisme et la fin du communisme soviétique.

L'optimisme historique des organisations internationales, convaincues que le modèle de la démocratie libérale à l'occidentale devait s'imposer irrésistiblement dans le monde, s'est heurté à la brutale réalité observable. Il s'agit donc de s'interroger une fois de plus sur ce que nous voulons et pouvons faire face à la violence, à ses manifestations comme à ses causes occasionnelles, sans sombrer dans les utopies abstraites de la paix perpétuelle, du bonheur éternel ou de l'égalité parfaite.

Ainsi que l'écrivait le philosophe et polémologue « inconformiste » Julien Freund, en politique, il faut « savoir envisager le pire pour empêcher que celui-ci ne se produise ». » (Pierre-André Taguieff)

Pour Etienne Balibar, l'exterminisme n'est pas le dernier, mais le stade le plus récent et le plus « bas » de l'impérialisme, dont la violence multilatérale fait que nous ne réussissons pas vraiment à imaginer l'advenue d'un autre monde.

« [...] Dans un monde plus que jamais divisé en États, nations et régimes concurrents, mais dont il semblerait aussi qu'il ait atteint un degré d'interdépendance inégalé entre ses « parties » constitutives, et qui se voit sommé par des événements aussi divers qu'une pandémie, une crise monétaire mondiale, mais surtout par la catastrophe environnementale de prendre conscience de certains intérêts vitaux communs à toute l'humanité, donc de faire prévaloir son unité sur ses divisions, à quoi reconnaissons-nous encore les marques de l'empire ? Et comment définissons-nous le régime mondialisé des guerres menées – sur terre et dans les airs, voire dans l'espace « virtuel » de l'infosphère – au nom de valeurs incompatibles au sein même de ce monde « unifié » ?

À la première question, je répondrai hypothétiquement : ce sont les empires en déclin qui sont les plus violents (ou les plus cruels dans leur façon de faire la guerre), car ils se sentent acculés à la fois par l'érosion de leurs privilèges et par la ruine de leur prétention de « grandeur » (ou d'élection). La Russie et les États-Unis d'Amérique illustrent aujourd'hui cette thèse, bien qu'à des niveaux différents d'impérialité : pour les uns, il faut « reconstituer l'unité du Ruskyi Mir » que l'URSS avait préservée et que son effondrement a dissoute, pour les autres, il faut « Make America Great Again » ...

À la seconde question, je répondrai que nous avons atteint un stade d'exterminisme généralisé. J'emprunte ce terme à l'essai, célèbre en son temps, de l'historien Edward P. Thompson (l'un des animateurs du mouvement Est-Ouest pour le désarmement nucléaire) : *Notes on Exterminism, the Last Stage of Civilization* (1980), dont le titre parodiait Lénine intentionnellement. Écrit en pleine « course aux armements » pendant la Guerre Froide, il insistait sur l'idée que le risque d'une annihilation de la planète ne résultait pas seulement des politiques et idéologies impériales des deux « superpuissances », mais aussi de l'ampleur des industries d'armement et de leur place centrale dans l'économie.

C'est toujours aussi vrai, mais je crois que nous pouvons pousser plus loin le concept de l'exterminisme pour décrire la normalisation de cet état d'exception qu'est la guerre dans le monde actuel : j'y inclus non seulement les guerres officiellement définies comme des « guerres entre États » (comme la guerre d'Ukraine – plutôt du côté ukrainien que du côté russe d'ailleurs), mais les « guerres civiles » et même « privées » (si on pense à la porosité de la séparation entre guerre et criminalité dans

certaines parties du monde), au « terrorisme » et au « contre-terrorisme » qu'exercent les États contre leurs ennemis intérieurs ou extérieurs.

Toutes ces formes ont bien entendu leurs histoires et leurs causes singulières, mais prises toutes ensemble (avec, en arrière-plan, la production et la dissémination des armements), elles forment une distribution mondialisée de la violence armée qui inclut tous les degrés de violence et n'épargne aucune société ni région du monde, un continuum entre deux extrêmes : d'un côté les génocides perpétrés contre des populations entières par des masses racistes « inorganisées » ou (surtout) par des États et des armées supérieurement organisés (comme Israël) ; à l'autre extrémité l'extermination potentielle dans le cadre d'une guerre nucléaire déclarée ou résultant d'une « escalade » incontrôlée.

L'exterminisme ce n'est donc pas le dernier, mais le stade le plus récent et le plus « bas » de l'impérialisme, dont la violence multilatérale fait que nous ne réussissons pas vraiment à imaginer l'advenue d'un autre monde. Rien de réjouissant là-dedans... [...] »²⁵

« La civilisation est l'effort pour réduire la violence à une ultima ratio », écrit Ortega y Gasset. « Si cette définition de la civilisation est exacte, on pourrait dire que le culte moderne de la violence est l'expression la plus caractéristique de ce retour à la barbarie qui paraît être l'idéal de certains peuples », relevait Raymond Aron dans un article d'avril 1941 paru dans La France libre. Faisons en sorte que notre village gaulois, réfractaire à ce monde d'une insigne vulgarité, n'en soit pas. »²⁶

Les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, les actes terroristes, les (tentations d') ethnocides, les inquisitions, les déplacements massifs de population livrées à la violence sous toutes ses formes les plus abjectes, la déshumanisation des individus, leur ghettoïsation comme leur paupérisation sont autant de manifestation de ces barbaries comme de cet exterminisme.

Ce chaos quasi permanent s'auto-entretient en provoquant des comportements grégaires visant à construire dans la précarité les conditions *a minima* – *ex nihilo* – d'une survie collective (surnatalité) et d'une espérance salvatrice (recours à la foi religieuse la plus radicale) qui à leur tour nourrissent un terreau propice aux barbaries ultérieures.

Le développement des politiques de mémoire n'a pas produit une société apaisée et tolérante, la situation en Europe comme en Afrique et aux États-Unis illustrant dramatiquement ce douloureux constat.

Dès 1972, René Girard mit en évidence que la violence et le sacré sont intimement liés, au nom d'une nécessité politique : la violence engendre le sacré tandis que le sacré va vouloir imiter la violence afin de préserver la cohésion sociale du groupe.²⁷ Il précisa également la place et la fonction du bouc émissaire dans la société, y compris au sein des institutions²⁸.

Le criminologue Alain Bauer, ancien Grand Maître du Grand Orient de France, nous invite à nous interroger sur la place de la violence et de la sécurité en regard des enjeux de civilisation :

« Mon précédent ouvrage traitait de la place de la guerre dans la condition humaine, de son grand et éternel retour parmi les passions humaines qui, pour de mauvaises et même de pires raisons, poussent les hommes à la destruction. Bien sûr, il y a des périodes de paix entre deux guerres. Mais ces espaces, ces armistices, sont-ils tranquilles ? Comment est-il possible de produire en même temps Weimar et sa culture débridée d'une part, et l'ordre nazi d'autre part ?

La violence, la criminalité et la délinquance s'arrêtent-elles jamais ? En dehors du cadre de leur légitimité supposée mais toujours affirmée, à savoir la défense nationale ou la protection des « espaces vitaux », les violences « ordinaires » peuplent le quotidien, plus ou moins discrètement, du moins jusqu'à ce que des éruptions majeures mobilisent l'opinion et obligent à une réaction rapide des gouvernements.

La violence est à la fois fondatrice et destructrice. Elle donne naissance et enterre. Elle vit dans des cycles et des concomitances, depuis le tout premier conflit pour la nourriture, une grotte ou une caverne, une arme, le feu, un compagnon ou une compagne. Le crime est sa contrepartie naturelle – la répression,

²⁵ Cf. Etienne Balibar - [Géométries de l'impérialisme au XXI^e siècle](#) - AOC Média

²⁶ Cf. Jean-Philippe Immarigeon - [Illégitime violence](#) - Inflections 2016/1 - n° 31

²⁷ Cf. René Girard : [quel est le rôle de la violence dans la culture humaine ?](#) – Ecole normale supérieure

²⁸ Cf. René Girard - [Le bouc émissaire dans les institutions](#)

la réponse habituelle. Que la police soit religieuse ou non, le blasphème, le complot politique, l'adultère, l'homicide, le vol, ou tout autre délit que l'inventivité pénale aurait pu créer avant de le faire évoluer, au nom de Dieu, du roi ou de la loi, ont été réprimés. Mais année après année, de guerres en paix successives, le niveau de violence général a diminué et la sensibilité à l'agression a augmenté. Depuis près de vingt ans, Steven Pinker, professeur de psychologie à Harvard, tente, sans grand succès, de démontrer que la violence dans le monde est en déclin. Il pointe le décalage entre ressenti et réalité et explique que l'idée de « décivilisation » a tout du symptôme du contraire : le seuil de tolérance à la violence continuerait à s'abaisser au fur et à mesure que la violence recule.

Cependant, sur un cycle court, depuis les années 2000, le processus de civilisation des mœurs a atteint un palier, voire s'est inversé dans certains cas, nous ramenant à la violence criminelle ordinaire de la vie quotidienne, et non plus seulement à la violence extraordinaire des événements (terrorisme, guerre).

[...] Nous considérons souvent le sixième commandement comme le premier. Il est dans nos esprits bien plus que dans les textes. « Tu ne tueras point » apparaît dans les deux versions du Décalogue : Exode 20:13 et Deutéronome 5:17. Après les cinq premiers commandements, qui traitent de la relation verticale entre l'homme et Dieu, le « Tu ne tueras point » ouvre une deuxième série destinée à régir la relation horizontale entre les hommes. Déjà Adam, le premier homme, aurait été enjoint dans le jardin d'Eden d'observer six « lois », dont la troisième interdisait le meurtre (Shefirut Damim) et la sixième l'obligeait à se doter de lois (al Hadinim) et à établir des juges (Dayanim).

L'interdiction du meurtre répond ainsi à l'affirmation de la toute-puissance de Dieu, comme si l'obéissance au divin devait aussi donner naissance à la civilisation humaine. « Tu ne tueras point » figure au frontispice de nos vies civilisées comme une injonction, un vœu et une promesse. Ce commandement ne cesse d'étendre son empire, jusqu'à s'appliquer à l'État lui-même, en temps de paix avec l'abolition de la peine de mort, et en temps de guerre avec les conventions internationales. Il s'étend même au règne animal, que les adeptes de l'antispécisme voudraient soustraire aux lois de la nature pour bénéficier des progrès, souvent pleins de remords, de nos sociétés carnivores.

Malgré ses airs d'absolu, « Tu ne tueras point » n'est pourtant ni le premier ni le dernier mot des législations humaines, qui savent bien que la sécurité est l'art des valeurs relatives. Là où la vie divine est adorable, la vie humaine est respectable, et c'est pourquoi le meurtre est proscrit, comme il l'était aussi dans les sept lois noahides qui préfigurent les dix commandements.

Dans le Premier Testament, cependant, tuer n'est pas totalement proscrit. Selon Frédéric Rognon, il serait préférable de traduire l'expression hébraïque « lo tirtsah » par : « Tu n'assassineras pas ».

La guerre, la légitime défense et l'exécution judiciaire ne sont pas interdites. Parfois, même le fait de renoncer à tuer constitue un crime grave, comme nous l'apprend l'histoire de Saül, condamné à perdre sa royauté pour avoir imparfaitement exécuté l'ordre d'exterminer Alamek. Le « Tu ne tueras point » est alors compris comme « Tu ne tueras point sans raison », qui se transforme en « Tu n'épargneras point sans raison celui que tu dois tuer », nous plaçant au cœur de cette conditionnalité qui est le ferment de toute législation humaine.

Autre est le saut dans l'absolu annoncé par Jésus, le futur Christ qui, dans le Sermon sur la Montagne, donnera toute son ampleur au commandement : Vous avez appris qu'il a été dit : « Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Mais moi, je vous dis : aimez vos ennemis » (Matthieu 5, 43-44). Il tend l'autre joue plutôt que le poing. Il n'offre pas la sécurité, mais l'aventure d'une nouvelle alliance et d'un nouveau testament, réunissant les dernières volontés et prenant tout un peuple à témoin.

Mais ce refus de l'homicide, du meurtre, de l'assassinat, comme de l'adultère, du vol, du faux témoignage et, sur un sujet plus moral, de la convoitise, est sous-tendu par l'affirmation d'une position morale et passe par l'affirmation de l'ordre. Dans le même sermon, Jésus de Nazareth nous rappelle : « Ne croyez pas que je sois venu abolir la loi ou les prophètes ; je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. En vérité, je vous le dis, jusqu'à ce que le ciel et la terre disparaissent, pas une seule lettre ou un seul trait de lettre ne disparaîtra de la loi, jusqu'à ce que tout soit arrivé ».

La promesse d'absolu n'est donc pas soustraite à l'édifice plus relatif, progressif et mouvant de l'ordre, inhérent au monde et fondé sur le droit et ses évolutions ; de même que la Nouvelle Alliance, si l'on prend soin de lire les textes, ne nie pas l'ancienne mais s'efforce de la réaliser, l'architecture de sécurité

d'une société assurant à chaque époque la continuité entre un ordre et un autre, un régime et un autre, un paradigme et un autre. Elle fait partie de ces « latences » profondes qui permettent à des changements souvent superficiels de combler l'aspiration de l'homme à la nouveauté sans menacer sa survie.

[...] Cioran l'a parfaitement montré dans ses réflexions sur l'utopie : l'âge d'or n'existe pas plus dans le passé des réactionnaires que dans le futur des utopistes, car tous deux s'efforcent de sortir du temps. La sécurité est à proprement parler cette descente dans le temps d'un ordre non plus transcendant, mais immanent, dont l'homme s'efforcerait de devenir à la fois l'auteur et le sujet. En ce sens, elle est une œuvre, sinon la grande œuvre de la civilisation.

La promesse du sermon est donc porteuse de stabilité, donc de sécurité. Mais aussi d'une rupture, que les millénaristes verront, vivront dans le désastre et le rebondissement de chaque époque comme la promesse d'un retour au paradis perdu. Ou comme l'émergence progressive d'une civilisation des mœurs, le long cheminement vers l'humanisation des sociétés archaïques. En effet, dans la civilisation des mœurs, il y a la dimension d'une lente révolution, à l'ombre d'apparentes continuités, et dont les progrès seraient mesurés très précisément à l'aune de la sécurité, qu'elle relève d'un environnement général ou d'un sentiment particulier. Dans ces conditions, il est possible de considérer la sécurité, bien au-delà des questions de prévention et de répression, comme une socialisation au travers de laquelle l'espèce humaine affirmerait sa domination singulière sur la planète.

Cette approche intègre dans une même vision les dimensions conservatrice et révolutionnaire inhérentes à toute stratégie de sécurité, cherchant à maintenir les bons équilibres pour tenter d'extraire la société du chaos. Elle permet également de réfléchir aux cycles qui semblent régir les sociétés humaines, les portant tantôt du chaos à la sécurité dans un mouvement de civilisation, tantôt de la sécurité au chaos dans un mouvement d'abolition des normes du moment, jugées trop conservatrices.

Dans ce perpétuel mouvement de balancier, la question de la sécurité des personnes et des biens joue sur les régimes politiques pour s'imposer comme l'une des rares constantes du discours du pouvoir actuel ou futur : garantir l'ordre.

Quel que soit le cycle historique, civilisation et sécurité sont inextricablement liées, qu'elles s'appuient l'une sur l'autre ou que l'effritement de l'une entraîne l'effondrement de l'autre. Il n'est donc pas étonnant que la sécurité soit louée ou condamnée dans les mêmes termes que la civilisation : il y a, chez ceux qui méprisent l'« ordre policier », une critique latente de la civilisation, à la préservation de laquelle elle contribue de manière décisive ; et il y a bien, chez les dénonciateurs obsessionnels de l'insécurité, l'angoisse profonde de voir s'effondrer leur civilisation, dont la sécurité forme le squelette.

Il faut donc accepter, au seuil de toute réflexion sur la sécurité, que le point à partir duquel se découvre la voie de la clarification des débats se situe précisément dans le rapport contradictoire entre violence et civilisation, contradiction qu'il faut comprendre pour sortir du chaos ou subir pour y plonger. [...] »²⁹

A propos du concept de « civilisation judéo-chrétienne » et de la réémergence de l'antisémitisme

Si les guerres ont souvent eu comme origine dans l'histoire humaine des motivations religieuses et/ou ésotériques (exaltation ou protection des panthéons impériaux, etc.), la théorie du « choc des civilisations » se trouve confrontée à une réalité bien plus complexe que ses postulats initiaux.

La réémergence de l'hypothèse d'une « civilisation judéo-chrétienne » concourt notamment à y conférer une nouvelle réalité.

Berceau des civilisations les plus élaborées de l'Antiquité, des mythologies les plus nourries et des grandes religions polythéistes et monothéistes, l'Asie occidentale cristallise cet exterminisme en lui permettant d'apparaître continuellement comme une « forme nouvelle et indestructible qui, désormais, provoquera d'elle-même les mouvements qui la fixent » (Cf. Jean-Paul Sartre à l'égard de l'imaginaire). Il semble s'y jouer en permanence les promesses, crimes, trahisons et ambitions des divinités de la

²⁹ Cf. Alain Bauer - [Tu ne tueras point : Un voyage dans les profondeurs de l'inhumanité](#) – GeoStrategia - L'agora stratégique 2.0 & CNAM

Source : Alain Bauer, « Thou Shalt Not Kill: A Journey into the Depths of Inhumanity », [International Journal on Criminology](#), volumAe 11, number 2 summer/fall 2024.

mythologie prédynastique de l'Égypte antique rassemblant toutes les forces présentes dans l'univers : l'Ennéade d'Héliopolis.

Source d'une hypothétique civilisation judéo-chrétienne, cette région du monde serait-elle encore en proie aux méfaits de Seth, le dieu complexe de la confusion, du désordre et de la perturbation, maître du tonnerre et de la foudre, qui exerce sa puissance sur les marges de l'Égypte que sont les contrées désertiques, les zones arides et les pays étrangers à la plaine du Nil, et dont la puissance désordonnée contribue néanmoins à l'équilibre cosmique ?³⁰

Bien que l'instrumentalisation politico-barbare de cette troisième religion abrahamique au travers du Jihad islamique et des actes terroristes commis en son nom ne semble pas constituer à moyen-long terme cette menace planétaire que l'agenda sécuritaire du début du 3ème millénaire a 'consacré' comme LA menace existentielle pour le monde libre partageant les valeurs vertueuses d'une « *civilisation judéo-chrétienne* », si l'on en juge aux déclarations de Z. Brzezinski lors d'une interview au *Nouvel Observateur* (n°1732) le 15 janvier 1998³¹, les Etats et groupes religieux se revendiquant de l'Islam politique et de l'islamisme radical – et dont les sous-sols contiennent encore des stocks importants d'énergie fossile – sont néanmoins devenus les cibles stratégiques communes des Etats « occidentaux » qui se présentent comme soucieux du bon ordre international, de la stabilité stratégique, de la sécurité internationale dans un agenda de court terme, et de la préservation d'un modèle de civilisation qui leur serait propre.

Le Premier ministre israélien déclara devant le Congrès américain le 24 juillet 2024 : « *Je suis venu ici pour vous assurer d'une chose, que nous gagnerons et que notre victoire sera totale. Ce qui se passe n'est pas un choc de civilisations, mais entre la barbarie et la civilisation, entre ceux qui glorifient la mort et ceux qui glorifient la vie. Pour que les forces de la civilisation triomphent, les États-Unis et Israël doivent s'unir.* »

Faut-il y voir un appel à cette hypothétique civilisation judéo-chrétienne menacée par la barbarie ?

Lorsque le président Dwight Eisenhower a évoqué les racines judéo-chrétiennes de « *notre modèle de gouvernement* », il a choisi des termes qui englobaient différentes confessions chrétiennes et les Juifs au sein d'une identité civique commune – qui contrastait avec les idéologies antisémites et athées du fascisme et du communisme. Cette utilisation relativement bénigne du terme – en tant que référence inclusive, au plus petit dénominateur commun, aux racines confessionnelles des valeurs occidentales – a depuis été appliquée par de nombreux politiciens européens et israéliens³².

« Définir l'Occident comme judéo-chrétien, et en tension inévitable avec l'islam, est un choix politique clair. De nombreux musulmans pourraient avoir des difficultés à concilier leur foi avec la société européenne pluraliste. Mais la foi des musulmans ne détermine pas leur attitude à l'égard du libéralisme, tout comme la foi des juifs ou des chrétiens ne le fait pas. »

Les pays européens où les minorités musulmanes sont de plus en plus nombreuses sont confrontés à des défis de radicalisation. La manière dont les politiques présentent la question des « valeurs européennes » dans ces pays est importante.

L'affirmation de la droite radicale selon laquelle les valeurs judéo-chrétiennes de l'Europe sont incompatibles avec l'islam renforce l'affirmation parallèle des islamistes, qui cherchent à persuader les musulmans que l'Occident et l'islam sont intrinsèquement en conflit.

³⁰ Selon la vision égyptienne, les forces destructrices sont en lutte perpétuelle contre les forces positives. En cela, Seth s'oppose à son frère Osiris, symbole de la terre fertile et nourricière, et l'éternel rival d'Horus (le dieu de l'ordre pharaonique) dès les *Textes des pyramides*. L'antagonisme des deux dieux illustre la double nature de Pharaon qui unit en sa personne ces deux forces contraires mais complémentaires. Si Horus est le dieu de l'ordre pharaonique, la puissance irraisonnée de Seth participe à la symbolique royale en tant qu'image de la force violente et déchaînée que le roi déploie contre ses ennemis. Bien qu'inquiétant et lié à des forces aveuglément destructrices, protecteur de Rê, Seth combattit le serpent du chaos Apophis et participa donc à la bonne marche du monde.

³¹ Cf. [Terrorisme « Islamique » : Zbigniew Brzezinski à l'origine du désordre ?](#) – Defensa.org

³² Cf. [Yeshayahu Leibowitz - Sur le prétendu « héritage judéo-chrétien commun »](#) - Revue Cités

Dans le monde arabe, on observe de nouvelles tentatives pour contrer cette idéologie et pour mettre en évidence les points communs entre les traditions occidentales et islamiques. En septembre 2020, les Émirats arabes unis et Bahreïn ont signé des accords de paix historiques avec Israël. Ces accords s'expliquent facilement par des motivations stratégiques, notamment les préoccupations arabes concernant la menace de l'Iran. Mais il est à noter que ces accords ont été qualifiés en termes religieux et culturels d'« Accords d'Abraham ».

Cela s'inscrit dans un programme plus large des Émirats Arabes Unis, qui ont annoncé en 2019 la construction d'une « maison » interconfessionnelle de la « Famille Abrahamique », comprenant une église monumentale, une mosquée et une synagogue. Le pays a choisi de mettre l'accent sur les points communs culturels entre le judaïsme, le christianisme et l'islam, symbolisés par Abraham qui est vénéré par les trois religions.

Les Émirats Arabes Unis espèrent sans doute que cette proposition renforcera leur image en Occident.

Mais ce choix va également à l'encontre de l'idée islamiste selon laquelle l'Occident et sa culture sont toxiques pour l'Islam, une affirmation qui sape la légitimité des dirigeants du Golfe qui dépendent du soutien américain et cherchent à se rapprocher d'Israël.

Considérer les juifs, les chrétiens et les musulmans comme faisant partie d'une famille abrahamique n'est pas moins un choix politique que de considérer les civilisations judéo-chrétienne et islamique comme étant en conflit.

Reste que ces tentatives arabes de construire un récit abrahamique peuvent remettre en question non seulement le programme anti-occidental des extrémistes islamistes, mais aussi les politiciens européens qui présentent les musulmans comme étant intrinsèquement anti-occidentaux, antisémites et menaçants.

Elles peuvent constituer une opportunité pour les Européens qui cherchent à renforcer les récits inclusifs et pluralistes de l'identité occidentale, et à contrer la radicalisation islamiste³³. »³⁴

« De grands conflits historiques mènent à des formulations étranges et excessives des deux côtés du conflit, par exemple lorsque l'on parle de la “cancel culture” aux Etats-Unis, cette contestation radicale d'une représentation globale du Monde, qui aurait permis des violences comme le racisme ou le sexisme, et auxquels il faudrait opposer un changement global de représentation du Monde, pour passer à une autre culture.

C'est le diagnostic lui-même conflictuel que la culture n'est jamais neutre et que dans nos représentations culturelles entrent aussi des violences entre les êtres humains. Il y a des cultures qui permettent des actes violents, qui les légitiment, au nom de leur représentation d'ensemble du Monde. Il y a de la violence dans la culture : une critique de cette violence est l'une des sources d'une des guerres des cultures aujourd'hui. »³⁵

« Que ce soit pour la condamner à la manière radicale de Nietzsche ou en louer les exigences comme Maritain ou La Berthonnière, on fait comme s'il existait un modèle éthique judéo-chrétien assez précis et assez clair pour aider à orienter les conduites humaines dans un sens cohérent et unique.

Dans tous les cas, on l'évoque au singulier comme un tout allant de soi au point qu'il ne paraît pas nécessaire d'en approfondir la portée exacte, singulièrement dans sa dimension éthique.

Or l'unité n'est peut-être pas si évidente entre l'Ancienne Loi et la Nouvelle. Parlent-elles à l'unisson ?³⁶

De plus, chacune de son côté est-elle si univoque quant aux modèles moraux et sociaux qu'elle propose ?

³³ Voir par exemple Eric Gozlan - [Extrémisme et radicalisation : Pistes de réflexion pour en sortir](#) - Kindle Edition

³⁴ Cf. Toby Greene - [Comment le terme « judéo-chrétien » a été instrumentalisé politiquement](#)

³⁵ Cf. [Pourquoi y a-t-il des guerres culturelles ?](#) – Radio France (23 juin 2023)

³⁶ Pour Yeshayahou Leibowitz, le christianisme, loin d'être un rameau du judaïsme, était le produit « d'une dégénérescence de l'hellénisme oriental », un « syncrétisme gréco-oriental polythéiste ». Il aurait même pu avoir pour fonction de déstabiliser le judaïsme en ne lui faisant que des emprunts superficiels et trompeurs. Le christianisme serait une religion « anthropocentrique », en tous points opposée au judaïsme, religion « théocentrique ». La vie et l'oeuvre de Mgr Lustiger, incarnation du judéo-christianisme parce qu'il se voulait fidèle à ces deux voies, a relancé les interrogations sur la possibilité d'une réconciliation non plus seulement politique, mais spirituelle.

Du point de vue de l'histoire des idées, on est en droit de se poser une autre question : le modèle pratique judéo-chrétien a-t-il supplanté de manière définitive les modèles éthiques du monde gréco-latin au point d'en éradiquer toute trace dans les comportements contemporains ? [...]

Rien n'est moins fiable que cette apparente évidence. [...]

On entend désormais par judéo-christianisme l'ensemble des dogmes et des préceptes communs au judaïsme et au christianisme, histoire, croyances et valeurs confondues, au point d'en faire le socle d'une pensée morale et sociale régulatrice. [...] »³⁷

Pour Youness Bousenna : « *La notion associant judaïsme et chrétienté, née au XIX^e siècle dans le sillage de la redéfinition moderne de l'Europe chrétienne, porte sous son apparence savante le spectre d'un antisémitisme repent et d'un rejet de l'islam. [...]* »³⁸

Quand l'impérialisme culturel prend ses racines dans l'illusion d'une civilisation judéo-chrétienne supérieure à toute autre, il favorise l'émergence de théories comme celle du *Grand remplacement*, dans la version originale de Renaud Camus³⁹, qui est un slogan démographique qui efface la distinction entre immigrés et minorités, pour mieux défendre les nationaux de souche (un peuple de couleur serait en voie de remplacer un peuple blanc, entraînant un changement de civilisation), dont une version conspirationniste, davantage répandue dans le monde anglophone, en impute la responsabilité aux juifs (George Soros serait la figure paradigmatique de ces « remplaceurs »).

Or, comme le rappelle le sociologue, juriste et américaniste Eric Fassin, Renaud Camus « *prétend se démarquer de cette théorie conspirationniste : pour lui, le « remplacisme » ne résulte pas d'un complot, mais d'un processus social caractéristique de la modernité.* »⁴⁰

« *Dans les crises les plus graves que traverse le monde, au-delà des fidélités, des intérêts et des idéologies de tout à chacun, il n'y a qu'une seule ligne de partage qui compte réellement au moment de basculer dans l'irréversible. Celle qui oppose les héritiers de Cassandra (les voix qui expliquent sans être crues la certitude des tragédies futures) aux imitateurs de Phaéton et de Tantale (ceux qui croient pouvoir égaler les dieux en violant leurs lois, et déclenchent par arrogance narcissique la catastrophe qui va les foudroyer).* » (Gabriel Nerciat)

Alors que la fin de la guerre froide entre le « monde libre » et le « monde communiste » avait laissé une place à un ensemble de pays se présentant comme « *non alignés* », le nouvel ordre international ne leur laisse aucun espace d'émancipation ; alors qu'elle avait laissé espérer une nouvelle marche en avant collective vers un nouvel ordre international pacifié porteur de nouvelles promesses civilisationnelles, la société mondiale se trouve à nouveau en proie, peu ou prou selon les régions et les nations, à des processus porteurs de violence, de barbarie, de communautarismes grégaires et de discriminations multiples qui participent à annihiler les bienfaits des grandes renaissances historiques que la sagesse de leurs savants promoteurs avait su faire émerger dans une démarche continue de progrès civilisationnel, avec l'espoir d'affranchir l'humain des fardeaux d'un archaïsme spirituel et identitaire, source de ressentiment.

Or le ressentiment est précisément une puissance d'empêchement, une dynamique de rumination tournée vers la production de non-solutions.

Pour Benoît Girard, membre de la *Société des Amis de Joseph et René Girard* fondatrice de la revue *Antigone* : « [...] *Ce que nous percevons comme des confrontations ne sont que des dédoublements successifs, des "oscillations de différences" qui font apparaître peu à peu le "double monstrueux" - incarnation d'une menace qui est en même temps ce qu'il y a de plus désirable. Ce que les Juifs ont subi*

³⁷ Cf. Bernard Jolibert - [Que peut-on entendre par « morale judéo-chrétienne » ?](#)

Voir également Emmanuel Nathan & Anya Topolski - [Is there a Judeo-Christian Tradition?: A European Perspective](#)

³⁸ Cf. Youness Bousenna - [Le judéo-christianisme, ou les ombres d'une fausse évidence](#)

³⁹ Selon Renaud Camus : Le Petit Remplacement c'est le changement de culture. Le Grand Remplacement c'est le changement de civilisation. Le Petit Remplacement c'est le changement d'histoire. Le Grand Remplacement c'est le changement de peuple. Le Petit Remplacement c'est le changement de sens. Le Grand Remplacement c'est le changement de sang. Le Grand Remplacement n'est rendu possible que par le Petit.

⁴⁰ Cf. [Le « Grand remplacement » aux États-Unis : racisme, antisémitisme et antisionisme](#)

il y a 80 ans, et à la réparation de quoi nous appliquons la "bonne conscience de notre mauvaise conscience", va forcément ressurgir d'une manière ou d'une autre, sous une forme d'autant plus violente qu'elle sera inattendue et que nous aurons nos regards fixés au rétroviseur. Toutes les leçons que nous croyons avoir tirées de l'histoire ne nous serviront alors que d'alibi pour mieux recommencer. »

Force est de constater que la société mondiale est en proie à une très forte poussée de toutes les formes de haine, de racisme, de xénophobie et de discrimination (antisémitisme, islamophobie, homophobie, grossophobie ...). Ces phénomènes mettent en péril l'avenir de nos sociétés, et le problème ne fait que s'aggraver dans la sphère numérique.

La montée de l'antisémitisme dans le monde, et notamment en Europe, ce territoire d'une civilisation où jaillirent les Lumières, où la sécularisation des esprits et des Etats a trouvé dans le droit le substitut aux référents religieux et à leurs interprétations politiques les plus traumatisantes pour les peuples, et où furent pourtant organisées et mis en oeuvre l'Holocauste en Ukraine puis la Shoah en Europe occidentale, ces épisodes effroyablement barbares qui ciblerent un peuple pour ce qu'il représentait dans des préjugés idéologiques des plus abjectes !

Plus encore que les causes des nombreux génocides qui ont ensanglanté l'histoire humaine, l'antisémitisme est un marqueur de la destruction des sociétés, et l'histoire nous l'enseigne.

L'antisémitisme a toujours été perçu comme une caractéristique des courants de pensée proches des religions, qu'il s'agisse du Christianisme ou de l'Islam.

« En Europe (et notamment en France), au cours de l'histoire, les enseignements religieux ont diffusé auprès des peuples des images populaires aux accents antisémites particulièrement marqués, tendant à désigner le juif comme un être perfide (à l'image de Judas qui renia Jésus), et déicide (Jésus, fils de Dieu, étant mort sur la Croix en raison de ce reniement), au point de lui interdire au cours des siècles dans les royaumes chrétiens « de droit divin » l'accès aux métiers touchant à la terre ou à l'Etat, le conduisant vers les métiers touchant à la finance et à l'artisanat.

Ce phénomène tiendrait à la mise à l'écart dans les enseignements religieux de textes apocryphes⁴¹, et notamment au choix des 4 Evangiles par le canon de l'Eglise chrétienne qui a pris le parti de mettre entre parenthèses d'autres évangiles qualifiés d'apocryphes⁴², et notamment celui de Jacques, frère ou demi-frère de Jésus⁴³, qui présente la particularité, avec l'Evangile de Judas⁴⁴, de ne pas corroborer cette double idée du juif perfide et déicide.

Comment pourrait-on ignorer le silence du Vatican à l'égard de la Shoah, le film de Costa Gavras intitulé « Amen » en donnant une si claire et lucide illustration ?

Nul ne saurait objectivement ignorer aujourd'hui la très forte charge antisémite contenue dans les chartes des mouvements musulmans salafiste et « frériste », en totale contradiction avec le message dispensé au travers du Coran⁴⁵.

Cette charte s'inscrit dans le discours antisioniste de ces mouvements d'un Islam politique qui viendrait s'opposer à un sionisme religieux, et participe ainsi à conforter la prise de conscience traumatisante de la nature résolument « terroriste » de l'attaque perpétrée par les membres du Hamas le 7 octobre 2023, comme cette conviction profondément ancrée dans l'imaginaire collectif juif quant à la nature polémogène de l'Islam, comme le souligne en des termes très clairs le rabbin Henri Kahn :

« La Nahda était à la fin du 19^e siècle, à la chute de l'Empire ottoman, un mouvement de modernisation de l'Islam, nationaliste, culturel, scientifique, philosophique. Des intellectuels musulmans avaient tenté de se rapprocher des valeurs de l'occident, y compris la tolérance, la démocratie et la laïcité.

À l'Islam ouvert de Jamal el Afghani et Mohamed Abduh (8) s'est opposé l'obscurantisme des Frères Musulmans, un Islam de conquête.

⁴¹ Cf. [Apocryphe biblique](#)

⁴² Cf. [Évangiles Apocryphes : de quoi s'agit-il et les différences par rapport aux canoniques](#)

⁴³ Cf. [Évangile selon Jacques frère de Jésus](#)

⁴⁴ Cf. [Texte de l'Evangile de Judas](#)

⁴⁵ Cf. [« Le Coran ne donne aucun blanc-seing pour la violence »](#)

Pour revenir à l'esprit de l'Islam des origines et lutter contre « l'emprise laïque occidentale et l'imitation aveugle du modèle européen », le mouvement des Frères Musulmans, d'abord simple association locale de bienfaisance mais rapidement devenue politique, se donna un but, instaurer un grand État islamique fondé sur l'application stricte de la charia. Deux théoriciens sont à l'origine de l'Islam révolutionnaire par le djihad guerrier le Pakistanais Al Mawdudi et l'Égyptien Sayid Qutb.

Pour Al Mawdudi, l'islam n'est pas une religion au sens traditionnel mais une foi totalitaire qui englobe la politique, l'économie, la science et la culture. Une révolution islamique est indispensable pour appliquer la charia : la rejeter c'est rompre le contrat avec Allah. Rien ne doit échapper à la mainmise de la révolution islamique et donc les opposants sont forcément inspirés par Satan ils doivent être éliminés.

Pour Sayyid Qutb, le monde est dominé par l'ignorance (Jahiliyya), la licence et la barbarie. Dans cette guerre entre Allah et Satan, tout musulman digne de sa religion doit prendre les armes. Qutb a écrit une trentaine de volumes de commentaires du Coran. Proche des Frères musulmans, il aida Nasser à renverser le roi Farouk puis se retourna contre lui. Nasser le fit pendre en prison.

La démocratie est une insulte à D'. La doctrine islamiste reprend l'idée que seul Allah a le droit de légiférer. Donc la démocratie qui veut donner ce pouvoir aux hommes est une insulte à l'égard Allah. L'islamisme considère la démocratie comme une religion alors qu'il est interdit par le Coran (9) de pratiquer deux religions.

La guerre sainte (Djihad) est obligatoire pour tout musulman. Le prophète a donné l'exemple en participant à 27 guerres et en combattant personnellement dans 9 d'entre elles. Il prône la souffrance et le martyre. La religion est plus précieuse que les personnes, les biens et les enfants. La doctrine islamiste estime que le combat doit être mondial. Outre le combat en terre d'Islam, il faut aussi la porter, par le terrorisme, sur l'ensemble de la planète. [...] »⁴⁶

Pour l'historien Henry Laurens : « [...] La question est à savoir s'il existe un antisémitisme musulman. Mon président a dit que le 7 octobre était un pogrom anti-juif, ce qui renvoie d'ailleurs à l'histoire européenne et pas à l'histoire orientale. Pour les Palestiniens la réaction aurait été la même s'ils avaient été colonisés par des Poldèves, des Bordures ou des Syldaves, pour évoquer des peuples imaginaires de la première moitié du XXe siècle. En 1920 un rapport britannique disait « cet animal est bien méchant, si on l'attaque il se défend » à propos des manifestations arabes de cette année-là. Il y a aussi le fait qu'il existe une culture de guerre qui abaisse la valeur de l'ennemi. En France durant la Première guerre mondiale les plus grands intellectuels français, Bergson entre autres, ont traité les Allemands de barbares et d'ennemis de la civilisation. Il est bien évident qu'en culture de guerre, les Palestiniens utilisent des références tout à fait hostiles à ceux qui les colonisent. Il n'existe pas en islam d'antisémitisme théologique au sens qu'il n'y a pas de conflit sur l'interprétation des écritures bibliques, contrairement aux rapports antisémites qui peuvent exister entre christianisme et judaïsme. En réalité, au risque de choquer on peut dire que l'islam est la rencontre du christianisme et du judaïsme. La seule réalité dans l'histoire qu'on peut qualifier de judéo-chrétienne est l'islam. Mais cela est un autre sujet. En revanche, il existe réellement un antisémitisme anti-moderne dans la pensée islamiste contemporaine, où on retrouve toutes les catégories de l'anti-modernisme occidental, le judaïsme étant le facteur de la modernité et la modernité étant une conspiration contre les héritages culturels des sociétés. C'est un discours qui s'est développé en Europe dans la fin du XIXe siècle et que l'on retrouve dans le monde musulman d'aujourd'hui. Et puis il y a eu, à partir de 1929, une opposition entre monde musulman et monde juif très largement liée à la question du sionisme, qui a malheureusement amené à la disparition quasi totale ou presque du judaïsme dans le monde musulman. Tel est à peu près le panorama d'aujourd'hui. »⁴⁷

Dénoncer cet antisémitisme incessant et commémorer le souvenir honteux de ses horreurs tragiques suffit-il à corriger les hommes ?

« "C'est parce que la victime est sacrée qu'il est criminel de la tuer mais c'est parce qu'on la tue qu'elle est sacrée", disait René Girard. Sans le sacré qui protège de la violence, sans la nécessité d'avoir à se

⁴⁶ Cf. Rav Henri Kahn - [Israël face au terrorisme international et à l'ONU](#) – Jforum (14 mars 2024)

⁴⁷ Cf. Henry Laurens - [La guerre à Gaza n'est pas un conflit de civilisations](#) - AOC Média

raconter le mensonge de ce qui précède la possibilité-même d'une vérité, l'Humanité n'aurait jamais pu accéder à ce qui l'extrait de l'immanence et la fait advenir à elle-même : la conscience et le langage. Mais depuis que le meurtre a été révélé comme cette "chose cachée" autour de laquelle gravite toute la culture humaine, le sacré agit comme un poison de honte et de culpabilité qui ronge de l'intérieur toutes les structures sociales. Désormais, c'est cette dissimulation qu'il faut dissimuler et ce processus donne lieu à tous les rites qu'on qualifie de "mémoriels" parce qu'ils consistent à se référer sans cesse à ce dont on proclame par ailleurs la singularité radicale. Comme aux temps archaïques, mais avec un effet de redoublement qui rend le processus redoutable, la conscience du réel s'affaisse sous le poids de sa propre Mémoire.

Derrière Ursula von der Leyen, en chœur avec "l'Europe des valeurs", nous célébrons une victoire triomphale sur les abominations du nazisme. Mais sous le vernis craquelé de ces narrations dont les libérateurs d'Auschwitz ont été soigneusement effacés, c'est bien la figure essentialisée du juif victime, à la fois haïe et divinisée, qui continue d'irradier nos mauvaises consciences fascinées : la structure fondamentale de l'antisémitisme est plus opérationnelle que jamais dans nos représentations de nous-mêmes et de l'altérité.

Nos adorations et nos haines, nos affirmations et nos négations, nos totems et nos tabous sont tous plus victimaires les uns que les autres. Nous ne sommes plus au clair avec nos dieux car nous savons que notre violence les a engendrés mais, plus nous le savons, plus nous avons besoin d'eux pour l'oublier. C'est pourquoi ils ne cessent de franchir la frontière du sacré pour revenir hanter les cauchemars de nos nuits sans lune. Parce que ce n'est pas reproductible, nous le craignons. Mais parce que nous le craignons, ça revient. Transposant l'aporie fondatrice du sacré dans un monde dont nous croyions les cieux dépeuplés, nous voilà réduits à psalmodier des invocations en non-retour de ce qui pourtant se reproduit sous nos yeux. »⁴⁸

Du retournement du monde

Des chocs d'une tout autre nature menacent aujourd'hui ces « civilisations » en tension autant que le projet civilisationnel de l'humanité lui-même, si tant est qu'il en existerait un.

Aucun pôle - au sens géopolitique du terme – n'échappe à leur occurrence.

Le monde contemporain est à l'image du socle terrestre sur lequel il évolue, fragmenté en plaques tectoniques soumises à des mouvements qui occasionnent à leurs limites des phénomènes catastrophiques de natures différentes (limites divergentes, convergentes, transformantes⁴⁹).

Les cartes géopolitiques sont en cours de redistribution, et les logiciels d'analyse politique et diplomatique doivent être mis à jour.

Le dialogue, la recherche de compromis, la négociation, la concertation, l'économie, le commerce sont autant de termes qui traduisent un état d'esprit où les Etats comme les Peuples font la démarche d'aller vers l'autre autrement qu'en recourant à la force et à la violence. Ils sont souvent convoqués pour appeler aux rapprochements des civilisations, des peuples, des cultures, des religions, en imaginer et en organiser les processus. Or un constat s'impose : du dialogue stratégique aux dialogues des Peuples en passant par le dialogue entre les civilisations et le dialogue interreligieux, aucun n'est parvenu à garantir la paix et à anéantir la violence dans le monde.

La variété, les motivations et les modalités opérationnelles de toutes les initiatives de dialogue entreprises par les institutions internationales, régionales et/ou sectorielles⁵⁰ appellent à être interrogées du point de vue de leur efficacité et de leur résilience. Car, malgré l'intérêt de tels instruments, force est de déplorer que les tensions générées entre les Etats, comme entre les Peuples, par l'amplification des compétitions économiques et commerciales, ainsi que par celle des phénomènes migratoires imputables soit aux conflits, soit à celle des répressions politiques au sein de régimes autoritaires, soit aux

⁴⁸ Cf. Benoît Girard - [Devoir de mémoire](#) - Revue Antigone (janvier 2025)

⁴⁹ Cf. [Introduction aux limites des plaques](#)

⁵⁰ Toutes ces initiatives sont notamment documentées dans : [A la recherche de nouvelles voies de dialogue permettant d'instaurer les bases d'une paix durable et d'une entente cordiale entre les Etats et les Peuples](#) - Academia.edu

catastrophes écologiques, et les réflexes identitaires hostiles que cela provoque, ne favorisent pas leur pleine effectivité.

Tenus par leurs engagements au sein d'alliances, d'Unions, de partenariats et d'accords divers, et/ou tiraillés par des tentations de rejoindre des dynamiques alternatives, les Etats les plus puissants auront sans doute encore longtemps des trajectoires géopolitiques divergentes qu'entretiendront des actions d'influence et d'ingérence extérieures pour s'assurer le contrôle politique des régimes en place à la tête des Etats africains aux fins de garantir la sécurité de leurs approvisionnements stratégiques dans les secteurs les plus critiques de leurs économies.

La production et le commerce des armements n'ont jamais atteint un tel niveau dans le monde à l'exclusion des deux guerres mondiales.

Le recours à des économies de guerre est prôné par de nombreux Etat, y compris par ceux dont les traditions diplomatiques et leurs postures géopolitiques leur permettaient d'échapper aux logiques de confrontations armées.

A nouveau est agité le spectre du feu nucléaire, que ce soit par des belligérants se montrant prêts à déployer les armements les plus terrifiants de leur arsenal coercitif ou par des groupes de pression et/ou agents économiques trouvant dans la montée du niveau de tension internationale un instrument propice à servir leurs propres intérêts.

De toute évidence le politologue américain Francis Fukuyama s'est trompé : non, ce n'est pas la fin de l'Histoire.

Les grandes traditions idéologiques, le libéralisme, la pensée réactionnaire et le socialisme, qui, depuis leur naissance à l'orée du XIX^e siècle, structurent notre modernité politique, ont connu depuis la fin du XX^e siècle des mutations décisives, qui correspondent, de la part des groupes qui les portent au sein de la société, à un effort d'adaptation aux exigences de ce que l'on peut appeler « *l'ère du capitalisme entièrement mondialisé* ».

Le libéralisme revêt, depuis les années 1990, les atours du « *néolibéralisme* ». La pensée réactionnaire se mue de plus en plus clairement, depuis une vingtaine d'années, en une pensée « *néoréactionnaire* ». Quoique plus lentement, le socialisme se reconfigure sur les plans européen et mondial en un « *écosocialisme* ».⁵¹

Soumis à ces trois grandes transformations, l'« Occident-monde libre » se perd dans des crises politiques, sociétales et sociales de plus en plus systémiques tandis que le reste du monde, identifié à un Sud global théorisé « menaçant », s'emploie à sa propre « *désoccidentalisation* » au travers de nouvelles solidarités géopolitiques, économiques et stratégiques impliquant les nouvelles puissances (OCS, BRICS+, puissances moyennes⁵², etc.) qui articulent de nouveaux modes de conflictualisation dans des oppositions à d'autres, et de problématisation dans l'« *agir ensemble* » avec d'autres, malgré la persistance de conflits gelés comme de revendications territoriales et identitaires en leur sein et à leurs marges.

Les pays dits du « Grand Sud » représentent désormais une part significative, voire dominante, de la population mondiale et de l'économie globale. Ces nations ne se contentent plus d'observer l'ordre mondial ; elles le remettent en question. Et loin de s'opposer toutes aux puissances occidentales par opposition idéologique ou par appétit hégémonique (comme la Chine le laisse entrevoir si l'on en juge à certains documents⁵³), contrairement à ce qui est souvent affirmé par ces dernières, leur ambition est avant tout de participer pleinement au dialogue mondial, et sans exclusivité.

⁵¹ Cf. Cyril Lemieux - [Le conflit israélo-palestinien, révélateur de nos néo-idéologies](#) – AOC media

⁵² Cf. notamment à leur égard Michel Duclos - [À la recherche des Moyennes puissances](#) - Institut Montaigne

⁵³ Cf. par exemple Gordon G. Chang - [Plan Red: China's Project to Destroy America](#) (publié le 1er octobre 2024).

Dans ce livre, l'auteur met en lumière les ambitions de Xi Jinping, le secrétaire général du Parti communiste chinois, qui vise à remodeler le monde selon l'image de la Chine, sans place pour les États-Unis ni pour l'ordre international actuel. La Chine mènerait une guerre psychologique et matérielle contre les États-Unis, utilisant chaque point de contact avec la société américaine pour affaiblir le pays de l'intérieur. *Plan Red* est présenté comme un appel à la vigilance pour les Américains face à une menace perçue comme imminente et croissante de la part de la Chine. L'ouvrage est décrit comme un réveil nécessaire pour comprendre l'ampleur des ambitions chinoises et la nécessité d'une réponse stratégique de la part des États-

L'économie mondiale se nourrit abondamment des potentialités de croissance générés par ces différents mouvements conflictuels sources de crises parfois systémiques et d'une insécurité permanente, conformément à la vision qu'avait l'économiste Joseph Schumpeter du système capitaliste : *« il constitue, de par sa nature, un type ou une méthode de transformation économique, et non seulement il n'est jamais stationnaire mais il ne pourra jamais le devenir »* écrit-il en 1942. Le moteur du système, c'est l'innovation et le progrès technique à travers le phénomène de « destruction créatrice ».

Tous ces désordres participent d'une véritable économie de l'insécurité et du risque⁵⁴. Or sécurité et développement vont de pair au point de faire système (ce que traduit le concept de sécurité humaine

La remise en cause du droit international constitue également une autre cause du désordre international.

Les récentes accusations portées contre le chef du gouvernement israélien et les controverses qu'elles ont suscitées en Occident se sont révélées particulièrement instructives car elles ont mis en lumière les défauts intrinsèques du droit international et les raisons de son dysfonctionnement : *« une dichotomie innée entre les ambitions d'une justice globale et « l'ordre basé sur des règles »*. »

L'attitude des Etats-Unis à l'égard de l'ONU qui n'hésitent pas à appeler à des modifications des règles internationales lorsque leurs intérêts nationaux ne sont pas concrétisés comme le déplore régulièrement Noam Chomsky, l'attitude de leur Congrès à l'égard de la Cour pénale internationale⁵⁵, le regard hostile porté par certains Etats à l'égard des résolutions du Conseil de sécurité prises à leur encontre, et les incohérences des postures, déclarations et initiatives prises par des Etats déployant des stratégies et politiques de puissance privilégiant la satisfactions d'intérêts nationaux à la concrétisation d'objectifs partagés ne participent en aucune manière à susciter un quelconque espoir à cet égard, quand bien même de nombreuses initiatives émergent un peu partout dans le monde qui s'attellent à établir ou à restaurer les conditions d'un « dialogue apaisé et constructif »⁵⁶.

Pourtant, en théorie, le droit international œuvre à la création de conditions propices à la prééminence de la raison raisonnante sur les passions et exaltations qui encouragent le recours à la violence, à la pacification des mœurs et à la moralisation des initiatives collectives et individuelles en plaçant les vertus reconnues à l'humain au sommet de la pyramide des éléments qui dessinent la condition humaine dans tout sa complexité.

La Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions internationales, les traités internationaux, le droit humanitaire, le droit de la migration, le droit d'asile, les droits accordés aux réfugiés (politiques ou climatiques), les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, l'institution de la Cour internationale de Justice en constituent les éléments les plus performatifs, quand bien même ils se trouvent parfois mis en défaut.

L'universalité des droits est l'un des principes fondamentaux du droit international des droits humains. Cela signifie que tous les êtres humains jouissent des mêmes droits fondamentaux du seul fait de leur humanité, où qu'ils vivent et qui qu'ils soient, indépendamment de leur différence.

Encore faut-il être en mesure de rendre ces droits effectifs.

Dans une analyse historique concise, publiée en 2023 dans la *New Left Review* et reprise partiellement dans *Le Monde Diplomatique*, l'historien britannique Perry Anderson souligne que le droit international portait dès ses origines un caractère profondément discriminatoire. Envisagé d'un point de vue réaliste, le droit international n'est *« ni vraiment international ni vraiment un droit. Il n'est pas quantité*

Unis. Le livre souligne que la Chine est en train de mener le plus grand réarmement depuis la Seconde Guerre mondiale, mobilisant ses civils pour la guerre et purgeant son armée de ceux qui s'opposent à cette direction.

Chang y exhorte les États-Unis à rompre pratiquement tous les contacts avec le régime chinois pour se défendre contre cette menace croissante.

⁵⁴ Cf. Patrice Cardot - [De l'économie de l'insécurité !](#) - Academia.edu

⁵⁵ En janvier 2025, la Chambre des représentants des États-Unis a adopté une loi qui sanctionne les responsables de la Cour pénale internationale ou toute personne qui soutient ses efforts visant à poursuivre les dirigeants israéliens pour crimes de guerre, gèle les biens et refuse les visas américains à toute personne qui aiderait le tribunal dans ses efforts pour « enquêter, arrêter, détenir ou poursuivre » un citoyen des États-Unis ou tout allié qui n'est pas signataire du traité instituant ce tribunal.

⁵⁶ Cf. cet entretien d'Alain Juillet et Claude Medori avec Alex Wang - [Brics Vs Occident : Rivalité ou coopération ?](#) – Open Box TV

négligeable pour autant, mais constitue une force essentiellement idéologique au service de l'hégémon et de ses alliés. »

« Dans Le Nomos de la Terre (1950), Carl Schmitt soulignait que le droit international du XIXe siècle était profondément euroéo-centré. Les notions de « civilisation », « humanité » et « progrès » n'étaient jugées pertinentes que lorsqu'elles étaient précédées du mot « européen ». Cependant, au milieu du XXe siècle, cet ordre a commencé à décliner. L'Europe n'a pas disparu, mais elle a été absorbée par son prolongement géopolitique — les États-Unis — qui ont dirigé la mondialisation et le droit international en faisant passer leurs intérêts particuliers pour des valeurs universelles.

Le droit international tel qu'il s'est développé à partir de 1918 — celui dont nous continuons de vivre l'évolution aujourd'hui — se caractérisait selon Schmitt par sa nature profondément discriminatoire : les guerres livrées par les maîtres du système étaient des interventions désintéressées visant à préserver le droit international ; celles livrées par n'importe qui d'autre étaient des entreprises criminelles violant ce même droit.

Ce caractère distinctif n'a cessé depuis de se renforcer à deux niveaux. D'un côté, on a un droit qui ne feint même pas d'avoir une quelconque force exécutoire dans le monde réel, ce qui l'assimile à une aspiration sans substance — autrement dit, une opinion pure et simple. De l'autre côté, les puissances dominantes agissent plus que jamais selon leur bon vouloir, que ce soit au nom ou au mépris du droit international. Le recours à l'agression n'est d'ailleurs pas l'apanage de l'hégémon, puisqu'on a vu des guerres d'invasion lancées de manière unilatérale, en détournant ou en enfreignant ouvertement les règles juridiques : le Royaume-Uni et la France contre l'Égypte, la Chine contre le Vietnam, la Russie contre l'Ukraine, pour ne rien dire des acteurs de moindre envergure comme la Turquie contre Chypre, l'Irak contre l'Iran ou Israël contre le Liban.

Au moment même où se constituait l'ONU, incarnation ultime du droit international dont la Charte consacre la souveraineté et l'intégrité des pays membres, les États-Unis étaient affairés à violer ces principes. À quelques kilomètres des lieux où se tenait la conférence inaugurale, une équipe du renseignement militaire stationnée dans le Presidio, ancien fort espagnol devenu base de l'armée, interceptait la plupart des câbles échangés entre les délégations et leur pays d'origine. Les communications ainsi déchiffrées atterrissaient le lendemain matin sur la table du secrétaire d'État Edward R. Stettinius, qui les consultait en prenant son petit déjeuner. Comme l'écrit l'historien Stephen Schlesinger sur un ton jubilatoire en décrivant cette opération d'espionnage systématique, l'ONU fut « dès le départ un projet des États-Unis, conçu par le département d'État, habilement piloté par deux présidents qui s'impliquèrent en personne (...) et animé par la puissance américaine ».

[...] Officiellement créée en 2002, la CPI, qui emploie un personnel fort accommodant, a sans grande surprise refusé d'enquêter sur les opérations américaines ou européennes en Irak et en Afghanistan, réservant ses foudres aux pays d'Afrique en vertu de cette maxime tacite : un droit pour les riches, un autre pour les pauvres. »

Anderson finit par rappeler les mots de Gramsci : l'exercice de l'hégémonie implique de réussir à faire passer un intérêt particulier pour une valeur universelle — exactement comme le fait l'expression de « communauté internationale ». L'hégémonie suppose toujours, par définition, un mélange de coercition et de consentement.

Or, avec les récents développements, notamment en Israël, susciter l'adhésion et le consentement sera pratiquement impossible. Il est commode de se présenter comme les champions de la justice internationale et les grands promoteurs de la globalisation, tant qu'on contrôle les rouages du système et qu'on en tire les principaux bénéfices. Cependant, dès que le système se grippe, ne serait-ce qu'un peu, et commence à profiter à d'autres acteurs — *a fortiori* aux peuples considérés comme « sauvages » —, la maxime hobbesienne refait surface : « *Autoritas, non veritas facit legem* » (« *Ce n'est pas la vérité, mais l'autorité qui fait la loi* »). Sans épée, les conventions ne restent que des mots.

La nouvelle administration américaine semble prête à rappeler cette réalité avec une fermeté implacable. Les bénéficiaires actuels de l'« ordre fondé sur des règles » s'efforceront de le préserver.

Mais présenter cet ordre comme une justice internationale universelle ne sera plus possible, d'autant que les institutions du droit international, qui en étaient les piliers, sont largement décrédibilisées.

Dans ce contexte de discrédit, une question cruciale se pose : dans quelle mesure les acteurs du futur ordre mondial seront-ils prêts à déléguer leur souveraineté à des organes juridiques supranationaux ? Il faudra un temps considérable pour reconstruire les remparts que l'ONU était censée constituer.

Car le droit international – le véritable droit international – est un rempart fragile, qui nécessite une protection et des efforts de coordination constants, ainsi qu'une compréhension lucide de ses limites.

Comme le rappelait récemment Thierry de Montbrial :

« Ramener toutes les relations internationales au droit international relève bien sûr de la naïveté. Si le droit international est très important et extrêmement utile dans de nombreuses circonstances, il n'est qu'une digue. Certaines vagues passent au-dessus de la digue... Et quand les intérêts vitaux sont réellement en jeu, on est prêt à payer le prix du sang. »

Or, selon le professeur Alain Supiot, refuser la fonction anthropologique du droit, en considérant qu'il n'est que fiction (entendez « convention »), présente le risque de soumettre l'homme à des déterminismes susceptibles de le nier⁵⁷.

Commentant, à la fin des années 1990, les guerres de Yougoslavie – un épisode marquant qui ébranla la confiance de nombreux observateurs dans le droit international – Alexandre Soljenitsyne a livré une réflexion mêlant déploration de l'état actuel de la justice internationale, avertissement sur les dangers à venir, et une feuille de route empreinte d'humilité pour une humanité que cette dernière refuse obstinément de suivre.

« Au siècle de l'ordinateur, nous continuons à vivre selon les lois de l'âge des cavernes : a raison celui dont la massue est la plus solide. Mais nous faisons comme si ça n'était pas vrai, comme si nous ne le savions pas, ne le soupçonnions même pas - et comme si la marche de la civilisation s'accompagnait au contraire pour nous d'un progrès moral. Alors que, chez les professionnels de la politique, c'est au raffinement de certains vices que conduit la civilisation.

Ainsi le XXe siècle nous a-t-il enrichis de nouvelles formes d'hypocrisie et d'un emploi toujours plus inventif des doubles (triples ? quadruples ?) poids et mesures. [...]

Pour que naisse un lointain, très lointain espoir, il faudrait que les forces créatrices de l'humanité orientent leur activité vers la recherche d'une limitation graduelle et efficace des côtés mauvais de la nature humaine, vers une élévation de la conscience morale de chacun. Nul ne peut cependant s'engager dans cette voie et y progresser qu'en ayant un cœur pur et contrit, et assez de sagesse pour accepter que des limites soient imposées à son propre camp - et même à lui avant les autres. Mais cette voie-là ne suscite dans le monde actuel que des sourires ironiques, quand on ne s'en gausse pas ouvertement. Inutile alors d'appeler de vos vœux la "sécurité mondiale". (L'Express – août 1998)⁵⁸

« Qui voit tout à coup la réalité n'est pas dans le désespoir absolu de l'impensé moderne, mais retrouve un monde où les choses ont un sens », dit René Girard. C'est quand cesse le ressentiment qu'apparaît le tragique. Et c'est là où finit l'espoir que surgit l'espérance.

Les dirigeants mondiaux réunis à l'occasion du Sommet de l'avenir, qui s'est tenu à New York en septembre 2024 sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies, ont adopté le Pacte pour l'avenir⁵⁹, une déclaration sur les générations futures et un pacte numérique mondial.

Ils ont ainsi promis de donner « un nouveau départ » au multilatéralisme, conscients que ce n'est « *plus une option, mais une nécessité* ».

« Si nous ne changeons pas de cap, nous risquons de basculer dans un avenir fait de crises permanentes et d'effondrements en série », lit-on dans le texte adopté par consensus, après le vote (143 voix pour, 7 contre et 15 abstentions) d'une motion de non-décision présentée par le Groupe des États

⁵⁷ Cf. Alain Supiot – *Homo Juridicus – Essai sur la fonction anthropologique du droit* - Seuil (collection *La couleur des idées* – 2005)

⁵⁸ Ce passage prend appui sur une analyse de Natalia Routkevitch postée sur son mur Facebook

⁵⁹ Cf. [Pacte pour l'avenir](#)

d'Afrique. Cette motion a conduit à rejeter un projet d'amendement soumis par la Fédération de Russie qui critiquait un texte « dicté par les pays occidentaux » et faisant fi du « Sud mondial ».

Dans une lettre de mission préparatoire au Sommet de New York, António Guterres avait plaidé, avec une ambition mesurée et un sens aigu du réalisme, en faveur d'institutions multilatérales plus efficaces, orientées davantage vers l'humain que vers des procédures bureaucratiques, afin de mieux répondre aux défis mondiaux qui pèsent sur les peuples et la planète. Il s'agirait alors de réformer les institutions de l'ONU pour qu'elles reflètent enfin les dynamiques géopolitiques actuelles.

« Faut-il néanmoins considérer cet événement comme un échec, au regard de son incapacité à faire émerger un mode de fonctionnement mieux adapté aux réalités du monde contemporain ? Pas si sûr s'il peut provoquer une prise de conscience des nécessités d'un vrai dialogue diplomatique... » (Pierrick Hamon)

Comment pourrions-nous ne pas partager le constat de Pierrick Hamon lorsqu'il observe que *« Le refus ou l'incapacité de réformer les institutions multilatérales renforce en tous cas l'idée que celles-ci seraient obsolètes. C'est ce qui a incité le Groupe des BRICS, présidé par Lula de Silva, à développer ses propres systèmes parallèles (nouvelle banque de développement -NDB- avec adoption d'un système Swift alternatif, etc...). S'il, constitue d'abord un forum de coopération économique, le Groupe des BRICS pourrait bien capitaliser sur cette frustration en se positionnant comme une alternative crédible à l'ordre multilatéral actuel. Son expansion marque une volonté claire de peser davantage sur la scène internationale. » ?*

Le dernier sommet s'est tenu du 22 au 24 octobre 2024 à Kazan, en Russie avec la participation de nombreux chefs d'Etats et celle, remarquée du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, particulièrement soucieux d'éviter une fragmentation des Nations Unies. Le fait que cette réunion ait été organisée, à l'initiative de Vladimir Poutine, dans la ville capitale du Tatarstan, une région de Russie majoritairement peuplée par la minorité tatare, musulmane, est évidemment porteur de sens et pas seulement au Moyen Orient. Antonio Guterres ne pouvait manquer d'y lancer un appel à la paix à Gaza, au Liban, en Ukraine et au Soudan symbolisant ainsi le renforcement de la présence des BRICS⁶⁰ sur la scène diplomatique conjointement avec les Nations Unies ?

« Pour autant peut-on parler de l'émergence d'un nouveau multilatéralisme ? Certains analystes, comme le géopoliticien français Jacques Soppelsa, vont jusqu'à estimer qu'il s'agirait, en réalité, de l'émergence d'un monde multipolaire dominé, et même copiloté, par les grandes Puissances : Etats-Unis, Chine, Russie, Inde, et même Turquie. L'Union européenne, plus que jamais à la remorque de Washington, ne pèserait plus autant, sauf réveil surprise et ...espéré. Dans ce contexte de déclin de l'ordre unipolaire post-guerre froide, chacune de ces grandes Puissances ne rechercherait donc, cyniquement, qu'à renforcer son influence, au sein des Nations Unies comme dans le cadre des BRICS. Ce pourrait être alors, toujours selon l'ancien président de l'Université Paris 1 Sorbonne, le retour du ... « Bal des empires » ? »

Ce déclin de l'ordre unipolaire post-guerre froide se manifeste par des mouvements qui remettent en cause les grands équilibres instaurés de manière précaire dans différents registres.

Tout d'abord, dans ceux de la géostratégie, de la géopolitique, et de la monnaie, où certaines postures conflictuelles donnaient à voir jusqu'à la réélection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, sinon la naissance d'un nouveau multilatéralisme, tout au moins l'émergence d'une sorte de nouveau Yalta opposant, du point de vue « occidental », un « camp du bien » progressiste incarné par une grande Alliance des Démocraties⁶¹ - sorte de pendant géopolitique de l'OCDE dans le champ économique)⁶² -

⁶⁰ Le statut d'état membre est actuellement accordé à 9 pays qui ont parfois des intérêts divergents, tels que la Chine et l'Inde, mais pas plus qu'au sein de l'ONU et peut-être même du G20. Le modèle des BRICS a été rejoint en 2024 par 4 nouveaux pays et devient de plus en plus attractif puisqu'il y a cette année une trentaine de demandes d'adhésion, telle que l'Arabie Saoudite (non encore confirmée) et la Turquie qui est pourtant aussi membre de l'OTAN.

⁶¹ Voir <https://www.allianceofdemocracies.org/>

⁶² Cette lecture des objectifs présumés de l'Alliance des démocraties inquiète certains observateurs, notamment en France – Voir par exemple Brendan Smialowski : *« De proche en proche, à partir de l'initiative sur la démocratie proposée par M. Biden mais aussi de la structuration de la zone indopacifique et du nouveau statut du Royaume-Uni, c'est un réaménagement des réseaux de partenariats entre pays alliés ou amis qui pourrait se produire dans les années à venir. On peut y voir une*

et un « *camp du mal* » autoritaire et conservateur incarné, par une alliance – fragile – de régimes totalitaires (dont les BRICS offrent une certaine illustration).

En quelque sorte, semblaient s'opposer deux écoles géopolitiques : une première faisant appel à des jeux et enjeux articulés sur la recherche d'un certain équilibre d'une balance valeurs/intérêts, et une seconde sinon étrangère à toute considération de l'ordre des valeurs, tout au plus ne leur accordant pas la même place dans ses jeux et enjeux.

Une sorte de G2 plus ou moins virtuel 'USA - Chine' articulant en permanence des jeux et enjeux de « *coopétition* » semble en train de s'installer au travers de nombreux accords secrets du plus haut niveau, effectifs ou tacites, portant sur les grands enjeux stratégiques de l'époque (maîtrise de l'espace, soumission des Etats au nouvel ordre numérique mondial, digitalisation de la monnaie et de l'économie, maîtrise complète de l'information et de la donnée, écologisation de l'économie, instauration de systèmes de crédit social ...).

Ce nouveau Yalta semblait en mesure d'imposer sa "Loi" hégémonique sans partage au reste du monde, bon gré mal gré, à la faveur d'accords bilatéraux et multilatéraux de libre-échange et assimilés, de postures stratégiques de plus en plus structurantes pour les autres grandes puissances mondiales, et de projets politiques effaçant *de facto*, et parfois *de jure*, toutes les formes de souveraineté et de démocratie connues jusqu'ici - soit de manière ouverte et ostensible (modèle chinois), soit de manière cynique justifiée par l'urgence et la primauté d'une sécurité tout azimut qui serait la condition *sine qua non* de la sauvegarde de libertés et des droits qu'elle concourt pourtant à altérer (nouveau modèle occidental).

Un nouveau Yalta qui aurait laissé comme lettres mortes le multilatéralisme comme le projet utopique de gouvernance globale d'un monde « *interpolarisé* »⁶³, tout en amorçant collectivement ce virage à la faveur d'une 'gestion mondialisée' des crises « systémiques » et/ou « globales » dont les modalités ne manquent pas d'interroger tant l'ensemble des puissances (Chine, Etats-Unis, ...) et grands blocs régionaux s'y soumettent avec entrain le *Great Reset* proposé par Schwab et Malleret dessinant et imposant le cap commun à suivre vers cette nouvelle division manichéenne du monde

Mais les géopolitiques des Etats réservent parfois des surprises stratégiques.

Cette division du monde telle qu'elle apparaissait a volé en éclat dès le retour à la Maison Blanche de Donald Trump. Et avec elle, probablement, cette Alliance – bien illusoire - illusoire des démocraties. Une cassure très nette étant intervenue entre les Etats-Unis et le reste de ses thuriféraires étatiques.

Cette situation est-elle irréversible ? Qui pourrait le dire avec assurance ?

Ensuite, dans ceux de la culture et de la communication où prospèrent aujourd'hui, y compris dans les espaces culturels publics et les médias *mainstream*, des mouvements intellectuels animés peu ou prou par la volonté de recherche d'une unification de la pensée et de la création (à l'instar d'un anglais dominant quasiment sans partage l'espace linguistique mondial), processus propice à une concentration des revenus financiers entre les mains des plus fidèles thuriféraires de ce nouvel ordre mondial recomposant des alliances plus ou moins factices autour de socles culturels et idéologiques communs, malgré la subsistance de rivalités impérialistes.⁶⁴

Enfin, dans ceux de la religion, sous l'effet combiné de facteurs politiques portant atteinte à la liberté religieuse, et de multiples mouvements ésotériques et/ou sectaires qui viennent bouleverser les grands équilibres établis entre les grandes religions traditionnelles, en Afrique, en Amérique latine ou en Asie, tout en impactant les dynamiques politiques endogènes ou exogènes.

Eglises évangélistes, organisations proches de la secte Moon ou de l'Eglise de scientologie, obédiences philanthropiques, cercles d'intellectuels, clubs de pensée, *think tanks* les plus actifs semblent s'être prudemment placés sur cette ligne rationaliste qui postule, comme le souligne l'anthropologue

garantie contre la tentation d'une "OTAN globale anti-chinoise" et d'un retour masqué de la "politique des blocs". Il nous appartient ainsi de veiller à ce que des formules souples et intelligentes, n'encourageant pas un esprit de "guerre froide", se mettent progressivement en place. » -

Cf. Michel Duclos et Bruno Tertrais - [Faut-il une alliance globale des démocraties ?](#) – Institut Montaigne

⁶³ Cf. Giovanni Grevi - [The interpolar world scenario](#) – Institut d'Etudes de sécurité de l'Union européenne

⁶⁴ Cf. par exemple, s'agissant de la musique : *Industrie culturelle Flux de musique... et d'argent*

philosophique et analyste stratégique Philippe Forget, que « *L'histoire de l'esprit a dépassé le stade religieux pour engendrer celui de la culture. L'esprit se traduit dans la manière d'opérer un monde, non dans la ritualité religieuse et conventionnelle.* », sans pour autant parvenir toujours à dissoudre le cultuel dans le culturel ; au point d'interroger ce qu'est vraiment cette Raison du point de vue d'un « Occident » toujours en quête d'identification⁶⁵, le simple fait que les statistiques sur l'évolution dans le monde du catholicisme – cette religion qui se définit comme celle de l'universel - laissant penser qu'associer de manière quasi exclusive "occident" et "catholicisme" n'est désormais plus pertinent.

Par ailleurs, la révolution industrielle à l'œuvre (notamment avec l'émergence des « *technologies totales* »⁶⁶ et de la *blockchain*⁶⁷) donne lieu à des mutations civilisationnelles et à des bouleversements des systèmes de régulation qui ajoutent aux inquiétudes qui accompagnent l'avènement d'un 'monde nouveau' autant qu'aux tensions déjà présentes au sein des grands équilibres stratégiques et géopolitiques.

Ces nouvelles ruptures technologiques encouragées par des fora internationaux de grands décideurs publics et privés (comme le *World Economic Forum*), aussi attrayantes et 'performantes' puissent-elles être, modifient en profondeur la manière dont est envisagée la confiance dans la société, cette confiance sur laquelle reposent aussi bien la performance de l'économie libérale que le bon fonctionnement de la démocratie.

Car les thuriféraires publics et privés de ce vaste mouvement civilisationnel aux accents schumpétériens se sont employés à l'instrumentaliser dans la nouvelle ère de mondialisation marchande pour mettre en place les instruments d'une gouvernance mondiale au service d'une prophétie : la *Manifest Destiny*⁶⁸.

Or, en faisant un tel pari sur l'avenir, ils participent à encourager sinon l'émergence, tout au moins la manifestation de nombreux symptômes d'un nouveau processus de fracturation de la société humaine au profit d'une élite mondiale bénéficiant de privilèges confidentiels à la manière d'un « *peuple élu mythique* » régnant sur une « *civilisation technologique* » donnant l'impression d'être sans partage.

« *Le techno-nationalisme pourrait mener à un Rideau de Fer de l'IA, divisant le monde en blocs géopolitiques dominés par les grandes puissances technologiques et sapant la souveraineté numérique de la majorité des pays. Une intelligence artificielle locale et centrée sur l'humain pourrait nous aider à dépasser cette logique géopolitique imposée par les Big Tech.* »⁶⁹

La gouvernance actuelle d'Internet illustre parfaitement à elle seule les jeux et enjeux de cette révolution.

« *Alors qu'à l'origine, Internet devait se construire sur un modèle distribué, la fameuse toile, sa structure tend à se fracturer. En cause, un double mouvement de consolidation et de privatisation du réseau qui fragmente Internet en un ensemble de réseaux séparés, délimités par des lignes géopolitiques et des frontières créées par des intérêts commerciaux privés.* »⁷⁰

« *Il y a quelques années, le géographe américain Joel Kotkin mettait en garde contre une nouvelle tyrannie oligarchique dominée par les milliardaires de la tech. Selon lui – et d'autres, comme Yanis*

⁶⁵ Voir à par exemple Samuel Cregg - [L'Occident rejette la Raison](#) - Revue Conflits

⁶⁶ Les technologies totales désignent un ensemble d'innovations technologiques qui engendrent une personnalisation de masse, tout en créant une atomisation du tissu social et du lien communautaire. Ce concept, développé par la politologue Asma Mhalla, souligne l'impact profond des technologies modernes sur nos sociétés, notamment en matière de contrôle et de gouvernance. Ces technologies permettent une adaptation des services et des produits aux besoins individuels, mais cette personnalisation peut également mener à une fragmentation des interactions sociales et à une perte de repères communs. Souvent duales, elles servent à la fois des fins civiles et militaires, et permettent un suivi constant des comportements et des données personnelles, ce qui soulève des préoccupations quant à la vie privée et à la liberté individuelle.

Les acteurs de la Big Tech, en développant ces technologies, poursuivent des agendas politiques et idéologiques qui peuvent influencer les sociétés de manière significative. (Source : IA de Qwant)

⁶⁷ Cf. Toufik Lerari - [Comprendre la portée sociétale de la blockchain](#) – La Tribune - 15 juin 2022

⁶⁸ La « *Destinée manifeste* » est une expression apparue en 1845 pour désigner la forme américaine de l'idéologie calviniste selon laquelle la nation américaine aurait pour mission divine l'expansion de la « civilisation » vers l'Ouest, et à partir du XX^e siècle dans le monde entier.

⁶⁹ Cf. Irénée Régnault - [Economie Par-delà la géopolitique de la « Tech » : pour un mouvement numérique des pays non-alignés](#) – Mais où va le web – P(a)nsr le numérique

⁷⁰ Cf. Lucien Castex, Francesca Musiani, Clément Perarnaud et Julien Rossi - [Quand fragmentation d'Internet rime avec profits](#) - AOC média

Varoufakis, auteur des Nouveaux serfs de l'économie (2024) – le capitalisme classique a cédé la place à un « techno-féodalisme » où une poignée de nouveaux seigneurs exerce un pouvoir démesuré. Aux États-Unis, cinq entreprises détiennent la majeure partie du capital, tandis qu'une poignée de magnats de la tech, âgés en moyenne d'une quarantaine d'années, possèdent des fortunes de plusieurs dizaines de milliards de dollars. « Nous devons vivre sous leur influence toute notre vie », avertissait Kotkin.

Ce bouleversement s'explique par la mondialisation et la financiarisation de l'économie. La délocalisation industrielle vers la Chine a coûté 1,5 million d'emplois au Royaume-Uni et 3,4 millions aux États-Unis, affaiblissant les classes moyennes, autrefois pilier du capitalisme libéral.

Dans The Coming of Neo-Feudalism (2016), Kotkin déplorait également l'alliance de ces féodaux tout-puissants avec le « clergé intellectuel » wokiste. Il plaçait quelques espoirs dans une nouvelle génération de jeunes conservateurs – tels que Josh Hawley, J.D. Vance ou Marco Rubio – qu'il considérait capables de défendre les classes populaires tout en s'opposant à la révolution culturelle de la gauche. Dans un article récent du Figaro, il se réjouissait de la scission de l'oligarchie en deux camps, estimant qu'elle forcerait les élites à nouer des alliances au-delà de leur propre cercle et à prendre en compte les intérêts de la classe moyenne, au cœur des slogans électoraux.

Ses espoirs sont-ils fondés ?

Les nombreuses promesses faites aux ouvriers, aux cols bleus et aux hillbillies déclassés par la mondialisation seront-elles tenues ? C'est précisément sur leur soutien que Trump et Vance ont bâti leur stratégie électorale.

American dream / On ne peut nier que Trump nourrit une certaine nostalgie pour l'âge d'or de l'Amérique, ni ignorer qu'il incarne et ravive certains de ses mythes fondateurs. C'est le mythe du self-made man, celui de la Frontier toujours repoussée, d'une modernité sûre d'elle et conquérante, d'un progrès technique sans limites et d'un messianisme fier. Trump rêve des années 1960-1970, d'un « âge doré américain » qu'il voudrait restaurer.

Mais dans leur version 2.0, ces mythes sont profondément déformés. L'Amérique n'est plus la même, le monde non plus. La mobilité sociale est faible, la classe moyenne menacée. Trump n'est pas un self-made man, quoi qu'il en dise. Aujourd'hui, repousser la frontière, est-ce envahir le Canada ou le Groenland ? Est-ce conquérir l'espace à coups de projets privés portés par les ambitions personnelles de milliardaires ?

Il y a une cinquantaine d'années, le monde occidental a connu un bouleversement majeur, bien que passé inaperçu. Et comme le dit le dicton, il est impossible de reconstituer la viande une fois hachée.

« L'idée du progrès est la plus morte des idées mortes », écrivait déjà Lewis Mumford en 1932, et le siècle qui a suivi lui a donné raison. Désormais, le progrès rime davantage avec précipitation vers la catastrophe, avec un hédonisme égoïste et irresponsable. Quand on parle de progrès, on pense à Don't Look Up.

Derrière les discours nostalgiques de Trump et Vance, qui résonnent chez une partie de l'électorat, se profile une Amérique bien différente. Dans cette nouvelle réalité, les hillbillies risquent de rester aussi marginalisés que dans l'ouvrage éponyme de J.D. Vance.

Tout laisse croire que les oligarques du XXI^e siècle, fascinés par la technologie et le transhumanisme, se montreront indifférents aux questions de démographie, de mobilité sociale et de pauvreté. Bien plus éloignés du peuple que les industriels d'autrefois, ils se distinguent par une ignorance historique et culturelle frappante, qui, selon Kotkin, les rend plus dangereux que l'ancienne aristocratie.

L'influence des oligarchies modernes est accrue grâce à la technologie, qui leur confère un contrôle toujours plus grand sur nos pensées, nos lectures et nos écoutes. Henry Ford et Andrew Carnegie n'étaient pas des gentils, mais ils ne dictaient pas notre façon de penser. Une tyrannie appuyée sur la technologie ne peut être défaire, disait Aldous Huxley.

L'ignorance – si ce n'est l'indifférence – envers les enjeux historiques et culturels va de pair avec un autre trait propre aux dirigeants qui administrent leur État comme une entreprise : le décisionnisme. Ce mode de gouvernance autoritaire repose sur des décisions tranchées, prises sans égard pour les

conséquences à long terme. Intelligence artificielle, cryptomonnaies, fiscalité, licenciements massifs de « bureaucrates inutiles »... Autant de mesures dans l'air du temps, rentables à court terme. Et après ? Qui s'en soucie ? Il n'y a pas de "pourquoi", seulement "comment". "Avoir un projet, le concrétiser, empocher les bénéfices. Je veux de l'argent, de l'argent", dit Trump.

La politique est saisie par l'Entreprise. Dans la start-up Nation, l'État, les corps intermédiaires et les assemblées sont perçus comme des freins à l'efficacité – des obstacles à éliminer.

Une gouvernance résolument anti-politique s'installe.

L'Empire du Management / La corpocratie apparaît comme l'aboutissement du post-capitalisme contemporain, une mutation profonde et fascinante, rendue possible—voire inévitable—dans une société éclatée, celle des individus atomisés, qui a pris forme il y a une cinquantaine d'années avec l'effondrement du cadre religieux.

Cet effondrement lui-même s'inscrit dans le prolongement de l'évolution politique occidentale, que Pierre Musso résume en trois décapitations successives : celles de Dieu, du Roi et du Peuple.

Il en résulte une dissolution du symbolisme, un renoncement à l'incarnation d'origine théologique, et la disparition du grand mystère de la religion politique. La question du "pourquoi" a été supplantée par celle du "comment", entraînant un aplatissement du politique et l'avènement d'un homme unidimensionnel.

Le vide laissé par la mise entre parenthèses du questionnement métaphysique—relégué à la sphère privée—n'a pu être comblé que provisoirement par des artifices techniques. L'animal artificiel de Hobbes, ce monstre mécanique qu'est l'État, ainsi que l'illusion de la Nation, n'ont été que des substituts fragiles, voués à l'obsolescence programmée.

La substitution de la représentation à l'incarnation n'a pas produit les résultats escomptés. La société se fragmente, faute d'une finalité supérieure qui en assurerait la cohésion.

« Le "clou symbolique" est défaillant : la politique ne parvient plus à relier les fins et les moyens, le pourquoi et le comment, la foi et la loi », écrit Pierre Musso.

Dans la conclusion du « Temps de l'État-Entreprise » il résume ainsi la problématique fondamentale liée à l'avènement de l'État-Entreprise :

« Le rideau tombe. La forme vide de la raison a triomphé. Le technicisme s'est abattu. La surrationalité s'impose à l'Occident. L'homme est gouverné par une seule mesure. La fonction symbolique du politique est en cours de migration vers la Grande Entreprise, sans territoire et globalisée. De décapitation en décapitation – des dieux, de Dieu, du Roi, du Peuple et enfin de la représentation elle-même – il ne reste qu'une seule tête politique, télé-réelle : celle du chef, faiseur de miroirs présentés aux citoyens-téléspectateurs-consommateurs-électeurs.

Berlusconi, Trump et Macron théâtralissent le corps du chef, la représentation-miroir, le double corps du souverain-manager, l'État-Entreprise, l'anti-politique en politique, et finalement la contestation de la religion politique sécularisée par la religion industrielle déséclésiastisée.

Depuis le milieu du siècle des Lumières, la phobie libérale de l'État ne cesse de s'amplifier, et l'industrialisation l'a poussée à son paroxysme dans la recherche d'une marginalisation, d'une extinction, voire d'une abolition. La religion industrielle séculière domine à son tour la religion politique, qui s'était imposée entre le XVI^e et le XVIII^e siècle contre l'Église. La grande entreprise, devenue Corporation et même surcorporation transnationale, diabolise et pousse sa concurrente, l'institution étatico-politique, vers la marginalité, en la soumettant au paradigme cybernétique et au dogme managérial au nom de la rationalité ultra-techniciste.

Si l'État est exclu, la Corporation peut-elle devenir le nouveau Tiers garant (le « pourquoi ? ») indispensable à la structure ternaire qui fait tenir toute société ? Crée-t-elle de nouvelles divinités technoscientifiques susceptibles de jouer le rôle symbolique de garant ?

Que deviendra la conscience humaine si son pouvoir explicatif est dépassé par l'IA et que les sociétés ne sont plus en mesure d'interpréter le monde dans lequel elles habitent ? »⁷¹

De ces liens ambivalents entre « BigTech » et « BigState » est né un nouveau Léviathan à deux têtes, animé par un désir de puissance hors limites.

Dans son ouvrage intitulé '*Technopolitique : comment la technologie fait de nous des soldats*'⁷², Asma Mhalla ose une thèse forte et perturbante : les technologies de l'hypervitesse, à la fois civiles et militaires, font de chacun d'entre nous, qu'on le veuille ou non, des soldats.

Nos cerveaux sont devenus l'ultime champ de bataille. Asma Mhalla y souligne l'urgence de le penser car ce n'est rien de moins que le nouvel ordre mondial qui est en jeu, tout autant que la démocratie sous les coups de boutoir d'un libéralisme/libertarianisme⁷³ aux accents d'autoritarisme.

Devant ces perspectives des plus inquiétantes qui illustrent la propension humaine à « jouer à l'apprenti-sorcier » y compris quand il s'agit de l'avenir même de son espèce^{74,75,76}, les tentatives de régulation paraissent bien illusoire, les processus de contrôle de leur respect effectif n'apportant pas de garanties satisfaisantes.

Asma Mhalla tire donc elle aussi la sonnette d'alarme : « D'une manière ou d'une autre, nous allons devoir collectivement décider de ce que nous souhaitons faire de (et avec) ces technologies, ce que nous sommes prêts à obtenir et ce à quoi nous allons renoncer en connaissance de cause. À cet égard, la peur et la panique ou la fascination n'aideront en rien l'installation d'un débat méthodique, apaisé et sain. »

De la décivilisation à l'œuvre

⁷¹ Cf. Natalia Routkevitch - [Les révolutions de Donald Trump](#)

⁷² Cf. Asma Mhalla - [Technopolitique : comment la technologie fait de nous des soldats](#) – Seuil (2024)

⁷³ Le libertarianisme est une idéologie et philosophie politique développée aux États-Unis autour d'un « groupe de théories qui donnent une priorité stricte à la liberté et au droit naturel, mettant l'accent sur la liberté de choix, l'individualisme et l'association volontaire sur d'autres valeurs telles que l'autorité, la tradition et l'égalité ».

Les libertariens ont en commun de penser que l'État est une institution coercitive, illégitime, voire — selon certains — inutile ; et de valoriser la liberté individuelle et d'association volontaire. Ils veulent s'appuyer sur un libéralisme économique, s'exerçant dans le cadre d'un capitalisme dérégulé, et un État minimal (minarchisme) ou une absence d'État (anarcho-capitalisme et ses variantes de gauche tel que l'agorisme et l'anarchisme de marché). Selon les libertariens, le libre marché s'autorégulerait et suffirait pour efficacement allouer les ressources et assurer la croissance économique. Le but étant de parvenir à une société qui respecterait au maximum, selon eux, la liberté individuelle³ et plus particulièrement la propriété privée. Source : Wikipédia

⁷⁴ L'intelligence artificielle (IA) soulève des inquiétudes croissantes quant à son potentiel destructeur pour l'humanité en raison de ses perspectives d'évolution vers des technologies dotées de capacités illimitées susceptibles d'enfreindre les garanties de sécurité les plus critiques pour l'espèce. Selon Geoffrey Hinton, scientifique britanno-canadien lauréat du prix Nobel de physique 2024, qui fait partie des trois "parrains de l'IA" récompensés par le prix ACM AM Turing, l'équivalent du Nobel en informatique, il existe une probabilité de 10 à 20 % que l'IA puisse participer à une certaine extinction de l'humanité dans les trois prochaines décennies ; thèse que réfute Yann LeCun, scientifique en chef de l'IA de Meta.

⁷⁵ Cf. notamment à ce sujet Paul Jorion - [Nous avons lancé le processus de deuil de notre propre espèce](#)

⁷⁶ Dans un texte aux tonalités eschatologiques paru dans le *Financial Times* sous l'intitulé « *Le retour de Trump à la Maison-Blanche augure l'apokálypsis.* », Peter Thiel, milliardaire proche d'Elon Musk et de Mark Zuckerberg, émet l'hypothèse que nous vivrions « *les dernières semaines crépusculaires de notre interrègne.* ». Il est convaincu que, dans la guerre ancestrale entre la démocratie et la liberté, Internet est en train de « *gagner la guerre, les institutions de l'ancien régime s'effondrent.* ». Thiel convoque ici un concept de son collègue Eric Weinstein pour mettre en place le cœur de son dispositif : avant l'avènement total d'Internet, toute la société aura vécu enfermée sous une chape de plomb contrôlant l'accès à l'information. Le retour de Trump à la Maison-Blanche serait le signe d'une « *révélation* » (*apokálypsis*) qui libérerait les citoyens aveuglés par le « DISC » (Eric Weinstein appelle les gardiens des secrets de l'ère pré-Internet le *Distributed Idea Suppression Complex* (DISC) — les organisations médiatiques, bureaucraties, universités et ONG financées par l'État qui délimitaient traditionnellement la conversation publique).

Nb : Par *Apocalypse* on désigne le titre des écrits, canoniques ou apocryphes, contenant des révélations sur les destinées ultimes de l'humanité et du monde. Le plus connu est le livre inclus dans le canon du Nouveau Testament, le livre de l'*Apocalypse* qui aurait été écrit par saint Jean dans l'île grecque de Pâmos. Le terme apocalypse permet également de désigner l'ensemble des écrits, rédigés dans les milieux juifs et chrétiens, qui, se présentant comme une *apocalypse* au sens étymologique de « *révélation* », se proposent d'expliquer religieusement les mystères de l'origine et de la destinée du monde et de l'humanité.

Le genre apocalyptique — dont ce texte pourrait se réclamer —, soucieux d'affirmer la justice divine et la réalité des prédictions, présente l'histoire passée telle qu'elle a été prédite, en montre l'accomplissement, et annonce en même temps, après le triste présent, l'accomplissement de la rétribution, avec le triomphe des justes et des pieux et le châtement — ici, ce sera également le pardon final — des persécuteurs.

Source : [L'apocalypse de Donald Trump selon Peter Thiel](#) – Le Grand Continent

Dans son éditto publié dans le même numéro de la revue *Front populaire* que celui-évoqué *supra*, Michel Onfray dresse un bilan sombre de l'état de la société moderne occidentale :

« Nombre de signes offerts par notre époque rappellent ceux que donnaient les satiristes romains, Juvénal ou Perse par exemple, quand ils décrivaient la déréliction de l'empire : l'éloge du viol des enfants effectué par des intellectuels de Saint-Germain-des-Prés, Deleuze, Foucault, Sartre, Beauvoir et autres ; la légitimation des relations sexuelles avec les animaux par Peter Singer, un philosophe qui enseigne la morale aux États-Unis ; le plaidoyer pour la coprophagie effectué dans un journal qui se dit progressiste, *Libération*, celui-là même qui défendait la pédophilie dans les années 70 du siècle dernier, sous la plume du philosophe Beatriz Paul Preciado ; la bénédiction du commerce des enfants, donc de l'achat et de la vente de chair humaine ; la location des utérus avec des contrats de type vétérinaire vantée par feu Pierre Bergé [...] ; l'enseignement du trouble dans le genre dès le plus jeune âge, via la propagande pour la transition de genre effectuée avec la protection de l'État dans les écoles primaires ; la promotion d'une culture du pain et des jeux qui donne un pouvoir considérable à la télévision, aux réseaux sociaux, aux sports, aux loisirs, aux jeux vidéo ; conséquemment, la haine des humanités présentées comme responsables de tous les [maux] »

Alors que certains y voient la marque d'une civilisation vivante à l'œuvre, d'autres y voient celle d'un mouvement de décivilisation qui vient se superposer aux effets déstabilisateurs des tensions géopolitiques, économiques, écologiques et idéologiques.

Pour le politologue et sondeur Stéphane Rozès : « *L'absence d'« horizon de sens » que vivent les sociétés néolibérales est dangereux. Le marché et la technique ne suffisent pas à formuler un projet. En outre, la globalisation économique, financière et numérique, en ignorant les imaginaires des peuples, remet en cause les fondamentaux des civilisations.* »⁷⁷

En introduction du Conseil des ministres en date du 24 mai 2023, le président Emmanuel Macron a déclaré avec force :

« *Il faut être intraitable sur le fond. Aucune violence n'est légitime, qu'elle soit verbale ou contre les personnes. Il faut travailler en profondeur pour contrer ce processus de décivilisation* ».

Une façon, selon un proche, d'évoquer « le regard que la société doit porter sur elle-même », « une interpellation de la société », estimant que « le politique n'est pas le seul responsable » en la matière.

La société « occidentale » serait donc en proie à un processus de décivilisation.

« *L'hypothèse, bien que peu consistante à ce stade, mérite d'être examinée, notamment au regard de ses possibles implications politiques.*

Pour ce faire, il est nécessaire de revenir sur la notion de « décivilisation » dans l'acception qu'Elias lui a donnée. Le premier élément à devoir être pris en compte à cet égard est que le mot « décivilisation » est, chez ce dernier, une notion scientifique [...]. Et cette portée proprement conceptuelle se dévoile au regard de la « théorie de la civilisation » élaborée par Elias, car c'est de cette conception théorique que découle le sens que le sociologue attribue à cette notion.

*Elias a conçu ce cadre théorique dans son œuvre majeure, parue en allemand à la veille de la Seconde Guerre mondiale sous le titre *Über den Prozeß der Zivilisation*. [...] Celui-ci lui sert en effet de point d'appui pour éclairer une dynamique générale qu'il voit comme liée à l'histoire de l'humanité, et qui est à ce titre présente dans toutes les sociétés humaines.*

Dès 1928, lors d'une intervention sur les « arts primitifs » au congrès de la société allemande de sociologie, Elias, alors âgé de trente-et-un ans, marquait sa divergence avec les tendances dominantes de l'époque. Il invitait ses collègues à ne pas reproduire, dans leurs analyses, les sentiments de supériorité que les sociétés entretiennent les unes envers les autres.

Il déclarait : « *Si nous voulons comprendre l'homme comme tel, et si nous voulons nous comprendre nous-mêmes, toutes les périodes de l'humanité sont également actuelles* ». Cette conviction, qui ne le

⁷⁷ Cf. Stéphane Rozès - [Priver les sociétés de sens conduit au chaos](#) - Revue Etudes (Mai 2024)

quittera pas, annonçait déjà l'horizon dans lequel Elias développera sa théorie de la civilisation. Et elle emporte une conséquence majeure.

Le concept de civilisation, dans l'usage qu'en fait Elias, incite à considérer les formations sociales comme des manifestations historiquement situées d'une trajectoire civilisationnelle commune à l'humanité. Dans cette optique, des expressions telles que, par exemple, « civilisation européenne » ou « civilisation chinoise » deviennent vides de sens si elles servent la volonté d'absolutiser des traits qui rendraient ces formations sociales substantiellement exclusives des autres.

En toute rigueur, dans l'approche d'Elias, le terme « civilisation » est réservé à un usage comparatif. Il sert à caractériser l'état ou la tendance du processus de civilisation dans une société donnée à un moment de son existence, en regard de ce qui est observé ailleurs ou à d'autres époques. Il n'est donc pas destiné à opposer des groupes humains comme s'ils étaient dotés d'une essence propre, et encore moins à dénier à certains d'entre eux leur participation active à la dynamique de la civilisation.

En révélant cette dynamique universelle qui imprègne toutes les sociétés humaines, Elias introduit une distinction analytique dans le processus de civilisation, le décomposant en deux aspects, deux plans qui, dans une certaine mesure, se conditionnent réciproquement.

Sur le premier plan, qu'il nomme « psychogénétique », il retrace les effets de ce processus sur l'évolution des structures de personnalité. Il décrit comment les êtres humains, face aux contraintes extérieures que leur impose la vie en société, tendent à les intérioriser, les convertissant en des normes morales intégrées à leur éthos et leur culture. Ainsi envisagé, le processus de civilisation se manifeste par le passage graduel de la peur d'être sanctionné à la honte de transgresser une règle, un changement qui conduit à une modération de l'impulsivité et favorise l'émergence de comportements plus équilibrés, plus retenus et plus prévisibles.

Le second plan, qu'Elias désigne par le terme « sociogénétique », vise à identifier les transformations sociales qui soutiennent ce processus psychogénétique. Il remarque qu'au fil du temps, les sociétés, en devenant plus complexes, voient naître de nouvelles formes d'interdépendance : le tissu social se densifie, les liens non seulement s'étendent plus loin, mais se renforcent et se stabilisent, tandis que des centres de pouvoir se forment à des échelles toujours plus grandes. Cette dynamique morphologique, cette « démocratisation fonctionnelle » comme il l'appelle, en multipliant les attentes auxquelles les membres de ces sociétés toujours plus intégrées et différenciées sont tenus de répondre, les pousse à adapter leurs façons de ressentir, de penser et de vouloir.

Les sociétés modernes, politiquement organisées en États, représentent une étape significative dans cette évolution. Le degré d'intégration que manifeste cette organisation sociale a permis l'émergence de l'individu moderne, capable de s'orienter et de faire des choix raisonnés, des qualités qu'incarne de manière exemplaire la figure du Berufsmensch – du « professionnel » –, de même que, sous certains aspects, celle du citoyen. La tendance actuelle vers l'intégration supranationale suggère que ce processus n'est pas achevé, et laisse présager de nouvelles, encore plus amples formes d'interdépendance, susceptibles d'entraîner un approfondissement de l'autonomie individuelle.

Or ce retour au mouvement de l'évolution historique qui se manifeste dans le modèle du processus de civilisation est essentiel pour comprendre chez Elias les phénomènes sociaux et historiques visés par les notions de décivilisation et de processus de décivilisation.

Contrairement à ce que l'étymologie du mot laisse entendre de prime abord [...], la décivilisation ne consiste pas en un renversement de l'évolution historique, sociogénétique et psychogénétique : elle désigne plutôt un type de séquence qui s'enclenche dans une configuration sociale donnée quand la boucle de renforcement entre le plan psychogénétique et le plan sociogénétique s'enraye.

L'aspect distinctif de cet enrayement mérite une attention particulière. Il serait en effet tentant de concevoir les tendances à la décivilisation comme une simple inversion du mouvement de civilisation. Mais ce serait une erreur, car il convient de résister à l'idée que, par un effet de symétrie, ces tendances impliquent une diminution des autocontrôles, elle-même induite par un recul de la démocratisation fonctionnelle.

Dans les situations qu'Elias décrit comme marquées par une tendance à la décivilisation, il ne suggère à aucun moment qu'elles seraient le résultat d'un tel recul de la démocratisation fonctionnelle.

Dès lors, en vertu de l'axiome éliasiens qui pose que les variations psychogénétiques sont homogènes aux variations sociogénétiques, le dérèglement moral des comportements caractéristiques de la décivilisation – tels que la montée de l'égoïsme, du cynisme et de la brutalité – doit être compris à la lumière du même type d'individu que le processus de civilisation a vu émerger : un individu capable de s'orienter et de faire ses propres choix.

Vu sous cet angle, le comportement décivilisé n'équivaut pas à un retour à une impulsivité originelle.

Il exprime plutôt une renonciation volontaire et, à un certain degré, consciente, par l'individu autonome à des normes sociales qui, bien qu'elles restent en vigueur, sont délibérément ignorées par lui au profit d'une gratification plus immédiate.

Ainsi, pour Elias, les processus de décivilisation se caractérisent par une structure hystérique. Ils représentent une réaction, un contre-mouvement interne au processus de civilisation, dont la virtualité l'accompagne comme un double inquiétant, une ombre devenant plus menaçante à mesure que ce processus progresse. Car c'est cette progression qui offre à l'individu la possibilité de se détacher des règles qu'il a intériorisées. [...] »⁷⁸

Aurélien Aramini et Florian Gulli⁷⁹ dessinent une autre conception de cette notion :

« « Décivilisation » désigne d'une part le processus de destruction des communautés et d'autre part, le retournement du processus de civilisation, le reflux des comportements civilisés, le relâchement du contrôle des pulsions, le retour de la violence notamment, le retour de l'immédiateté et l'indifférence pour le présent et l'avenir, etc.

[...] Ces deux significations distinctes – destruction des communautés et reflux des comportements civilisés – sont en fait articulées. La destruction des communautés humaines est en grande partie à l'origine du recul des comportements civilisés. La régression des attitudes individuelles, régression aux multiples visages, naît de la désagrégation de ces institutions socialisantes que sont les communautés.

Tout l'intérêt du concept de civilisation vient de ce qu'il permet l'articulation de niveaux d'analyse souvent disjoints. Il permet de relier le niveau microscopique de l'individu et de son organisation pulsionnelle et le niveau macroscopique du monde social dans lequel il évolue.

[...] Parler de décivilisation n'interdit pas d'être attentif aux contradictions du réel et aux potentialités émancipatrices du présent. Il ne s'agit donc pas de désespérer ou de se lamenter, mais seulement de comprendre une dimension du présent pour envisager de le transformer. »

La situation du développement humain nous révèle notre rapport à l'homme et à sa dignité.

« [...] L'IDH est un indicateur important, quoique sommaire, du développement humain. Il y a quelques années encore, le bien-être n'avait jamais été aussi élevé et la pauvreté aussi faible. Pourtant, partout dans le monde, les individus faisaient état de niveaux élevés de tristesse, de stress et d'inquiétude. Ces indicateurs autodéclarés ont depuis augmenté pour près de trois milliards de personnes. De plus, bien que 9 personnes sur 10 affichent un soutien indéfectible à l'idéal de la démocratie, le nombre de personnes qui soutiennent des dirigeants susceptibles de saper cet idéal a augmenté : aujourd'hui, pour la première fois, plus de la moitié de la population mondiale se montre favorable à de tels dirigeants.

L'ensemble d'incertitudes fait planer très durablement une ombre sur le développement, ces dernières années marquant peut-être une bifurcation déplorable et évitable de sa trajectoire, plutôt qu'un recul momentané.

Comment expliquer cette tendance ? Le progrès semble plus difficile à appréhender, surtout si l'on tient compte des pressions exercées par les humains sur la planète ; il est clair que certains éléments échappent à nos indicateurs de développement types.

⁷⁸ Cf. Dominique Linhard – [Décivilisation – Prendre Elias au sérieux](#) – AOC Média

⁷⁹ Cf. Aurélien Aramini et Florian Gulli - [Du concept de "décivilisation"](#)

L'un de ces éléments est peut-être la marginalisation des personnes – le déficit de pouvoir d'agir des humains – exacerbée à la fois par les nouvelles configurations de la complexité et de l'interdépendance mondiales, l'incertitude, l'insécurité et la polarisation.

Les personnes cherchent des réponses et une voie à suivre. Cette quête peut être orientée utilement par une ambition partagée qui nous rassemble tous (pas nécessairement sur tout) autour de domaines de coopération qui ne soient pas à somme nulle, à la faveur d'un narratif et d'institutions de coopération reposant sur le socle d'une confiance généralisée.

Au cours des dix dernières années, les pays à IDH élevé ou très élevé ont amélioré la valeur de leur IDH sans exercer plus de pressions sur la planète, ce qui constitue un changement par rapport aux tendances précédentes, où ces deux indicateurs augmentaient ensemble, ce qui donne des raisons d'espérer qu'une telle évolution soit possible.

La quête des individus pourrait aussi être orientée, comme il semble que ce soit le cas actuellement, vers des cercles vicieux de diabolisation et de culpabilisation qui engendrent, au mieux, de la suspicion et de la méfiance et, au pire, des préjugés, de la discrimination et de la violence.

Il est inquiétant de constater que le populisme monte en puissance, dépassant les pics du siècle dernier, qui correspondaient globalement à des périodes de mondialisation mal gérée. Cela se produit parallèlement et, dans de nombreux cas, grâce à des formes de polarisation malfaisantes, telles que la restriction et le durcissement d'identités étroitement définies, une sorte de coercition ou de non-liberté rendue possible, si ce n'est ouvertement célébrée, par la fétichisation permanente d'un prétendu intérêt personnel rationnel.

La capacité des personnes à déterminer par elles-mêmes ce à quoi correspond une « bonne vie », y compris leur capacité à définir et à réévaluer leurs responsabilités à l'égard d'autrui et de la planète, est évincée de nombreuses façons. Le dogme métastatique de la non-intervention est exploité pour masquer le pillage des ressources économiques et écologiques. Les mentalités invoquant la loi de la jungle et le protectionnisme nous renvoient à l'ère mercantiliste. Les politiques et les institutions, y compris celles qui n'ont pas géré correctement la dynamique des marchés mondialisés, privilégient le « moi » au « nous ». Nous sommes à une fâcheuse croisée des chemins. Celle où la polarisation et la méfiance sont en voie de collision avec une planète malade. L'insécurité et les inégalités y sont pour beaucoup, de même que la constellation de discours prônant la marginalisation qui engendrent un fatalisme défensif et une inertie catastrophique, le tout circonscrit et, d'une certaine façon, alimenté par une polarisation politique vertigineuse. [...] »⁸⁰

La situation des outre-mers révèle quelque chose de pathétique à cet égard comme à tant d'autres (voir notamment les IDH qui s'y rapportent⁸¹).

Du retournement des Etats nations

Que le monde soit soumis à un choc des civilisations ou à un choc des impérialismes, il ne s'agit plus de rivalités entre des blocs homogènes incarnés dans des Etats sans faille entretenant avec les nations et les peuples des rapports de proximité idéologique incontestés et ne donnant lieu à aucun mouvement de dissidence et/ou de « résistance » à leur rencontre. Ce temps-là semble révolu.

Tandis qu'émergent en dehors du « monde libre » des puissances nouvelles qui viennent concurrencer les plus anciennes, y compris sur des registres stratégiques inattendus (espace, technologies de souveraineté, etc.), sans se soucier des exigences et des opportunités de progrès qu'emporte la promesse démocratique, les démocraties libérales vacillent sous les assauts de tentations totalitaires aux accents xénophobes et illibéraux de plus en plus marqués autant que sous ceux de mouvements de contestations, d'insoumission et de dissidence qui jaillissent sous des formes diverses qui traduisent des angoisses collectives en regard des grands mouvements de transformation du monde.

« Les causes des sept coups d'État récents réussis en Afrique sont à rechercher dans deux processus. D'abord dans le dévoiement du modèle électoral instauré – voire imposé – partout à partir de 1990.

⁸⁰ Voir le [Rapport sur le développement humain 2023 - 2024](#) - PNUD

⁸¹ Cf. [Liste des régions françaises classées par IDH](#) – Wikipédia

Ensuite, dans l'arrivée d'une nouvelle génération, bousculant les positions politiques acquises par l'élection, dénonçant les errements des gouvernants et les inégalités croissantes, et en quête d'un nouveau modèle politique. À quoi ressemblera le nouveau cycle ? La démocratie substantielle, non pas celle purement formelle qui a prévalu depuis trente ans, a-t-elle des chances de trouver un espace hors les urnes ? » écrivit en 2023 Pierre Jacquemot, expert associé à la Fondation Jean Jaurès et ancien ambassadeur français.⁸²

Le recul de la démocratie libérale et les jeux et enjeux de puissance coexistent avec le regain des mobilisations des peuples et les désirs d'émancipation des individus.

La perte de confiance des peuples dans la capacité des institutions publiques, quelques qu'elles puissent être, à leur offrir des perspectives heureuses en empruntant des modes de gouvernance qui requièrent des compétences et des ressources dont elles se sont démunies au profit d'acteurs privés dont les motivations sont trop souvent étrangères à la recherche de la satisfaction d'un intérêt général tel qu'il peut se dégager de délibérations collectives apaisées et codifiées (Elon Musk illustrant à lui seul ce constat de manière caricaturale).

Les Etats sont mis de plus en plus fréquemment en accusation d'être entre les mains d'acteurs souterrains d'Etats profonds servant des objectifs et des intérêts « *occultes* »⁸³.

La perception largement partagée au sein des peuples d'une perte de souveraineté dans les domaines public, privé, domestique et même de l'intime ajoute à cette crise de confiance ; perte qui tient autant aux abandons de compétences sciemment consentis par les Etats au profit d'acteurs supranationaux ou internationaux auxquels ils délèguent leurs responsabilités (parfois en contravention avec leur bloc de constitutionnalité), qu'aux interventions de plus en plus intrusives de l'Etat et des acteurs du secteur marchand dans le quotidien des individus.

Déjà soumis aux effets d'un néolibéralisme triomphant qui en réduit la surface d'intervention, la souveraineté, et partant, la légitimité - dans un contexte où la mondialisation de l'espace informationnel et ses conséquences sur les modes de communication -, l'élaboration et la circulation des contenus bousculent non seulement les usages mais aussi les concepts traditionnels sur lesquels prennent appui les différents modes de régulation de l'espace public et d'application du droit, les États voient leurs institutions comme leurs décisions de plus en plus fréquemment contestées par des blocs populaires de moins en moins minoritaires.

Et les doutes portés à l'égard de l'intégrité des sources d'information comme des politiques publiques dans des registres aussi essentiel que l'éducation, la justice, la sécurité et la santé, amplifient cette défiance. Les occidentaux sont des millions à fuir un écosystème médiatique saturé d'informations répétitives, anxiogènes et conflictuelles. Ce rejet du système informationnel dans son ensemble, qu'il constitue un exode progressif, momentané ou plus pérenne, et pose un problème démocratique, dans la mesure où l'information est censée contribuer à l'émancipation de chacun.

La bataille qui fait rage entre l'Union européenne et les États-Unis autour de la liberté d'expression et d'opinion sur les réseaux sociaux, remet en question la promesse d'une « société ouverte »⁸⁴, ceux-là même qui, aujourd'hui, défendent bec et ongles la société ouverte, et se présentent comme les champions de la démocratie et de l'État de droit, veulent paradoxalement absolument modérer, réglementer,

⁸² Cf. Pierre Jacquemot - [Coups d'État en Afrique : des manifestations de l'asthénie de la démocratie importée](#) - Fondation Jean Jaurès

⁸³ L'*État profond* fait référence à l'idée qu'il existerait au sein d'un État une hiérarchie parallèle ou une entité informelle détenant secrètement le pouvoir décisionnel sur la société et toutes les décisions politiques d'une démocratie.

L'expression est une formule politique originellement employée par des mouvements conspirationnistes, d'extrême droite et populistes, ensuite par des experts et certains chefs d'État comme Donald Trump et Emmanuel Macron.

Selon les tenants de l'expression, « *un pouvoir institutionnel pérenne (...) survivrait aux alternances politiques et se maintiendrait supposément de façon cohérente* ». Cet État souterrain serait supposément constitué soit par un noyau de la classe dominante, soit par des représentants d'intérêts et serait la composante la plus agissante et la plus secrète de l'establishment. Source : Wikipedia

⁸⁴ Théorisé par Karl Popper, auteur de *La Société ouverte et ses ennemis*, une société ouverte est une société dans laquelle les idées et les opinions peuvent librement s'exprimer dans la mesure où le seul critère qui doit les départager, c'est le débat, la critique, la confrontation. Si vous avez le choix entre plusieurs propositions, vous allez choisir, quasi mécaniquement, la moins folle ou la plus rationnelle.

contrôler le marché des idées. Quitte à mettre en place des garde-fous pour s'assurer que toutes les opinions ne puissent pas librement s'exprimer.

Plus que jamais, il devient donc nécessaire d'explorer des pistes pour réengager les citoyens dans un rapport plus sain, plus constructif avec l'information.

Dans des sociétés fragmentées, il n'a sans doute jamais été aussi difficile d'être libres ensemble.

Force est de constater que des frontières multiples réapparaissent là où les transformations passées du monde étaient parvenues à les dépasser à défaut de les effacer à la faveur des processus de dérégulation, de décloisonnement et de déréglementation qu'imposaient les phénomènes de globalisation, de mondialisation et d'internationalisation des transactions de toutes natures opérées à la faveur d'un néolibéralisme « cosmopolisateur ».

Les migrations, phénomène mondial au cœur des transformations écologiques et sociales, redéfinissent aujourd'hui notre manière de penser la politique et l'action collective. Mais que révèlent-elles vraiment sur notre rapport à l'altérité et à la citoyenneté ?

Face aux enjeux globaux – qu'ils soient géopolitiques, sécuritaires, environnementaux, économiques ou sociaux – les migrations désirées ou forcées font émerger des réalités inédites qui échappent aux cadres nationaux traditionnels.

Elles dessinent une nouvelle figure de la politique : une « xénopolitique » qui se nourrit de l'étrangeté et de la différence, et qui interroge les fondements mêmes de notre conception du cosmopolitisme. Ce n'est pas une simple question morale ou juridique, mais une véritable remise en cause de nos pratiques politiques et de nos imaginaires collectifs.

Certains discours équivoques de chefs d'Etat français contemporains sont restés dans les mémoires avec une amertume qui confine parfois à de la rancœur, comme celui du président Sarkozy prononcé à Dakar en 2007 qui conduisit l'ethnologue et anthropologue Michel Agier à y régir en ces termes :

« [...] Tous les peuples, les écrivains, les penseurs n'ont cessé de dire que si les quêtes identitaires sont toujours là, c'est parce qu'elles ne trouvent jamais de réponse. Tout montre d'ailleurs qu'elles ne supposent pas même l'existence d'une réponse. Elles sont le moteur, virtuel mais puissant, des essais de dépassement de soi au miroir des autres. Les solidarités, les rassemblements et les rencontres existent bien, mais l'identité, elle, se dérobe alors même qu'on fonde très souvent l'action commune dans sa référence. Il y a plus de trente ans, Claude Lévi-Strauss organisa un séminaire dont le thème était tout simplement « L'identité », notion qu'il désigna lui-même comme une « sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il ait jamais d'existence réelle ».

Depuis plusieurs décennies, à l'instar des anthropologues situationnels des années 1950, on cherche l'explication des quêtes collectives d'identité, ou l'explication de ce qui fait que nous parlons si souvent d'identité, dans les limites, les frontières, les contacts, bien loin de la croyance en une identité « vraie », essentielle ou originelle.

L'ouverture fait de la grandeur du nous et permet, littéralement, l'augmentation de la surface de vie. La fermeture rapetisse le nous qui est déjà là et, de pression en pression, prépare l'implosion. Il y a une géophysique de l'identité comme il y a une mécanique des fluides. Chaque moi et son alter ego, chaque biographie et le collectif qu'elle rencontre (dans un rite, une fête, la rue), forment un nous pour un court instant d'unité, de fusion ou de communauté, puis chacun repart chez soi aussi libre que perdu dans l'espace de son seul je. Pourtant ce je s'est transformé, il se réinvente sans arrêt selon les modalités multiples de la rencontre avec d'autres je : observation, apprentissage, mimétisme, dispute, dérision, compétition. Alors non seulement je est l'autre des autres, mais lui-même devient petit à petit autre, tout autre.

Cette transformation permanente est irrépressible, seule une formule poétique peut nous en donner un instantané : « Je est un autre », écrit Rimbaud, encore faut-il rappeler que la formule est inventée par un poète voyageur, sans frontières en quelque sorte. Quelle arrogance, quel pathos, conduisent un

personnage politique à croire que ce mouvement permanent de la vie puisse s'arrêter, ou pire, s'arrêtera selon ses vœux ? »⁸⁵

Pour les sociologues Smaïn Laacher et Cédric Terzi :

« [...] La haine du détour qui anime l'idéal de la transparence a pour conséquence d'annihiler les écarts spatiaux et temporels sans lesquels il s'avère impossible d'agir de manière à instituer et à entretenir un monde humain pluraliste.

C'est la possibilité même de coexister dans un espace public pacifié qui est menacée quand le repli identitaire transforme les positions sociales en « bastions » à défendre dans des confrontations irréductibles.

Hannah Arendt le pressentait quand elle affirmait que « le monde commun prend fin lorsqu'on ne le voit que sous un aspect, lorsqu'il n'a le droit de se présenter que dans une seule perspective ». Ainsi, elle proposait de concevoir le « public » comme un univers d'objets qui creuse les écarts nécessaires pour que les êtres humains soient liés dans le partage d'un monde commun, dans lequel chacun occupe une place distincte.

[...] L'idéal de la transparence va de pair avec l'exigence de déployer une action collective qui ne dispose, pour s'orienter, d'aucune autre référence que le mouvement collectif engendré par son propre développement. De telle sorte que la forme de vie sociale qui s'y est élaborée sous nos regards sidérés revêt les traits d'une foule en panique.

Pour éviter l'institutionnalisation d'une telle forme de vie, nous devons nous atteler à la tâche de rouvrir les espaces indispensables à la restauration d'une action politique seule à rendre possible un monde nouveau. »⁸⁶

« À l'heure de la montée des partis xénophobes et des défilés pronazis en Europe et outre-Atlantique, il est crucial de prendre conscience du continuum de la violence raciste dans nos sociétés, des remarques et blagues racistes aux violations des droits. Ce concept de continuum peut aider à construire une stratégie politique fondée sur l'antiracisme. »⁸⁷

A la suite de la catastrophe humanitaire produite par le cyclone Chido à Mayotte, Benoît Girard intervint en ces termes :

« Efforçons-nous de sentir à quel point ces situations extrêmes sont des révélateurs, à quel point tous ceux qui y consentent, font semblant de ne rien voir, sont eux-mêmes des colonisés.

"Mayotte c'est la France" aux deux sens du terme : comme lambeau d'Empire où s'expriment les derniers soubresauts du vieux colonialisme ; mais aussi, et peut-être surtout, comme révélateur de notre impuissance collective, jusque dans les profondeurs d'un territoire aménagé comme hinterland d'une économie mondiale de comptoirs où la police tient en respect des indigènes en situation de survie. Plus qu'à la valeur militaire conférée par ses armes, celle-ci doit sa force à l'intériorisation de ce qu'elle signifie (cf. le vote RN sur place : mêmes causes, mêmes effets).

Il nous faut donc penser l'indépendantisme comme une globalité et non pas s'en servir pour reproduire les clivages identitaires qui nous cloisonnent et nous entravent. »

Pour le politiste Benjamin Boudou : *[...] Les agitateurs de la submersion comme du remplacement ont au fond une même épistémologie, explicitée par Renaud Camus : « [...] Les chiffres ont été incapables de rendre compte de ce qui survient. La sociologie non seulement n'a pas averti la population française et la population européenne de la chose énorme qui se présentait, ce phénomène gigantesque, ce que j'appelle le changement de peuple et de civilisation. »*

Le vice-président américain James Davis Vance qui répond « *I don't really care, Margaret* » à la journaliste qui lui précise que les individus qu'il souhaite exclure ne sont pas tous des terroristes, ne

⁸⁵ Cf. Michel Agier - [L'Afrique en France après le discours de Dakar](#) – Revue Vacarme

⁸⁶ Smaïn Laacher et Cédric Terzi - *Les émeutes urbaines prises au piège de la transparence médiatique* - in *Après les émeutes Analyses et points de vue* – Fondation Jean Jaurès (Décembre 2023) – déjà cité

⁸⁷ Cf. Aurélia Michel – [Le continuum raciste](#) - AOC Media

raisonne pas autrement. C'est la prime aux perceptions les plus déraisonnables qu'adoptent les responsables politiques, dans un mépris manifeste de la capacité des citoyens à comprendre au-delà des impressions ou réactions épidermiques.

La migrantisation se présente ainsi comme un cadrage des problèmes publics qui propose comme solution de bon sens une lutte générique contre l'immigration. Elle doit être comprise comme un dispositif intégrant un ensemble de modalités (rhétorique, justifications, lois et règlements d'exception, instruments de contrôle et de répression), expérimentées dans un contexte particulier et redéployées sur l'ensemble du territoire. Elle repose sur une causalité simple et directe, et organise l'ignorance des savoirs et des expériences qui permettraient de redessiner collectivement des solutions adaptées aux véritables enjeux. Elle sape ainsi autant l'intelligence que la solidarité démocratique. »⁸⁸

« Nous devons nous opposer fermement à la montée de l'intolérance et construire un avenir de dignité, de sécurité, de justice et de droits humains pour tous. »

António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies

Pour Etienne Balibar : *« Si l'impérialisme contemporain nous précipite vers la catastrophe, la culture peut-elle infléchir sa trajectoire ? Le diagnostic est à nouveau peu optimiste, les trois fondamentalismes actuels (religieux, marchand, technologique) neutralisant le contre-discours et ses effets politiques. Tentative, malgré tout, de penser les luttes anti-impérialistes, révolution du XXI^e siècle.*

[...] Quelles sont donc nos possibilités de résister et de construire un autre futur ? Je n'en sais rien. Mais il faut parier, car « nous sommes embarqués ». Je proposerai de simples orientations pour la réflexion.

Au niveau le plus général, je pense qu'il doit toujours exister une réciprocité de perspectives entre les luttes de libération dirigées contre des puissances impérialistes déterminées (c'est-à-dire des « empires », ou leurs substituts) dans lesquelles s'engagent les peuples ou les communautés qu'elles oppriment, et le combat politique contre l'impérialisme en tant que système, considéré dans sa totalité et dans sa logique propre.

Les résistances et les révoltes sont ad hominem, ou plutôt ad dominum – elles sont imprescriptibles et visent toujours un adversaire déterminé, parce que des groupes humains ne sont jamais opprimés abstraitement par un système ou une logique, mais par d'autres groupes politiques concrets, nantis de leurs moyens civils et militaires.

Mais le combat général ne peut pas non plus être sacrifié, parce que la défense ultime d'un impérialisme quel qu'il soit réside toujours dans le rapport de « solidarité antagoniste » qui le lie à d'autres. Cela vaut en particulier dans le cas (fréquent) où une lutte anti-impérialiste éprouve la nécessité vitale de trouver appui auprès d'autres impérialistes ennemis du « sien », ce qui inévitablement se fait au détriment de l'internationalisme et des alliances avec d'autres révoltes « d'en bas ». Réciproquement, tout impérialisme tend à enrôler et à manipuler les victimes de ses adversaires. Le « wagon plombé » de Lénine n'est pas une exception... Aucune puissance impérialiste (même celle qui est « hégémonique » dans une période donnée) n'est l'impérialisme comme tel.

Ceci pose la question du rapport dialectique entre universalité et particularité dans la lutte contre l'impérialisme.

Une autre façon, corrélative, de l'aborder, consiste à mes yeux à tenter de réunir en un seul discours (une seule stratégie) des engagements « antisystémiques » locaux et globaux. Cela peut passer par l'universalisation d'une cause emblématique, de façon à ce qu'elle devienne une cause « juste » pour le monde entier : je pense évidemment à la cause palestinienne, mais aussi à d'autres, comme la cause des « errants » aujourd'hui traqués et envoyés à la mort entre des frontières hostiles, ou à celle des femmes qui, notamment dans les régimes théocratiques, sont brutalisées et privées des droits les plus élémentaires.

⁸⁸ Cf. Pour le politiste Benjamin Boudou - [Du cyclone à la submersion : la « migrantisation » des problèmes publics](#) - AOC Media (février 2025)

Cela doit passer également par la construction de réseaux transnationaux dans lesquels se forment des sujets collectifs « hybrides » ou « intersectionnels » mêlant les classes (pas toutes...), les genres, les races, les nationalités, pour défendre des intérêts communs tels que la paix et le désarmement, la coopération Nord-Sud en matière d'économie, d'éducation et de santé, et même le dialogue interculturel et inter-religieux (qui est lui-même une forme de cette « hybridité »). Avant tout la sauvegarde de l'environnement, dont la destruction ne sera stoppée ou ralentie que par une alliance « multicolore » enracinée partout, qui est le grand internationalisme d'aujourd'hui. Il s'agit à la fois de contourner les États et d'exercer sur eux la pression maximale pour faire évoluer leur politique.

Mais je voudrais pour conclure revenir à l'idée du partage du monde, que j'ai mise au centre de mon résumé portant sur l'impérialité de l'impérialisme. Le partage du monde est aussi un partage de l'humanité, qu'il faudrait replacer dans la très longue histoire de la « colonisation » de la planète par l'espèce humaine et des modes d'occupation de la terre qui la divisent elle-même, mais que le capitalisme et l'impérialisme ont redéfinie de façon brutale. Avec Lénine, j'ai soutenu que le partage impérialiste devenait immédiatement un repartage, une redistribution violente des territoires et des populations. C'est ce qui s'est produit de façon répétée, jusqu'à ce que, au cours du XXe siècle, l'émergence d'une « superpuissance » économique et militaire, puis son déclin relatif et sa contestation par une rivale dont elle est en même temps étroitement dépendante (la Chine), produise une unification conflictuelle du monde. Les différentes modalités du partage s'y superposent comme autant de « frontières intérieures » : division des alliances et des régimes, division des idéologies, distribution des zones de richesse et de pauvreté, distribution des formes de la violence armée... Elles s'y superposent mais ne coïncident jamais exactement.

Je dirai que ce tableau complexe engendre un partage de l'humain comme tel. Il semble contredire une unité ou « généricité » qui constitue son horizon mais n'existe qu'en puissance, ou plutôt se trouve en permanence empêchée par des obstacles et des forces qu'il faudrait pouvoir écarter. Il s'agit, comme dirait le philosophe Gilles Deleuze, d'une « humanité manquante », ou d'une unité de l'espèce qui n'a jamais existé, mais insiste de partout contre les pouvoirs qui la bloquent.

Écarter les obstacles à l'unification de l'humain, ou réunifier les humains (et probablement aussi les non-humains dont le capitalisme a détruit les conditions de survie) n'a rien à voir avec le fantasme de création d'un « État universel », c'est-à-dire d'un unique empire.

C'est tout le contraire : la formation d'une communauté cosmopolitique fédérant des peuples, des cultures, de modes d'existence. Disons comme Saïd qu'il faut viser, contre le partage de l'humain, un « contrepoint » de multiples humanités. Il s'agit d'une utopie, bien sûr, mais dont toutes les luttes anti-impérialistes de taille et de modalité diverse poursuivent la réalisation.

On se souvient du choix que proposaient il y a un siècle les vieux socialistes et communistes confrontés à la catastrophe de la guerre mondiale : impérialisme ou révolution.

Cela voulait dire aussi : seule la révolution peut mettre fin à l'impérialisme, faire entrer l'humanité dans une nouvelle histoire. Autant le dire simplement : je ne sais pas ce que pourrait être aujourd'hui « la révolution ».

Mais je crois que toutes les luttes anti-impérialistes dans leur énorme diversité de conditions et de modalités, sont révolutionnaires. Marx avait écrit (ou à peu près) qu'elles sont « le mouvement réel qui abolit l'état de domination existant ». Et de fait, prises toutes ensemble, nous pourrions dire qu'elles sont la révolution au XXIe siècle. »⁸⁹

Pour y voir plus clair sur les motivations qui ont pu être à l'origine de ces nouveaux mouvements intellectuels qui perturbent les schémas antérieurs, il y a certainement un travail à entreprendre de l'ordre de l'histoire des idées et des concepts.

De la nécessité et de l'urgence de construire un « camp de l'apaisement »

Pour Stéphane Rozès : « Que le futur emprunte le chemin d'une réparation civilisée des Imaginaires des peuples au travers du retour des souverainetés politiques nationales, celui d'une démondialisation

⁸⁹ Cf. Etienne Balibar - [Géométries de l'impérialisme au XXIe siècle \(2/2\)](#) – AOC Média

chaotique ou bien celui des guerres ; tout se passe comme si le cours des choses n'était ni essentiellement mû par des logiques linéaires économiques et techniques, ni par un cours de l'Histoire vers plus de raison, progrès, ou démocratie.

C'est la capacité des peuples à s'approprier le réel au travers de leurs Imaginaires qui imprime sa marque aux Sociétés et à leurs relations.

Que ces Imaginaires tiennent dans une relative harmonie intérieure entre le bon, le juste et l'efficace ; alors prévaudront les échanges et complémentarités entre les peuples. Mais que ces Imaginaires soient déstabilisés au point que les peuples aient le sentiment de ne plus maîtriser leurs destins ; alors ils se rétracteront vers leurs caractères archaïques au risque que seules les tensions et guerres ne les apaisent. Il n'y a pas de fin de l'Histoire, car l'histoire des peuples en spirales, mus par leurs Imaginaires, est sans fin. »⁹⁰

Pour la philosophe Cynthia Fleury et le designer Antoine Fenoglio : *« L'heure est venue de transformer le monde sans subir la confiscation incessante de la décision politique. »⁹¹*

Notons au passage que c'est très probablement, et de manière on ne peut plus paradoxale, cette urgence de réappropriation de la décision politique qui a conduit le peuple américain à porter massivement Donald Trump vers son second mandat présidentiel, ce dernier illustrant à lui seul, selon le grand intellectuel Marcel Gauchet, ce nouveau retournement du monde que provoque « le retour du politique » dans une acception « révolutionnaire » du terme (comme le montre Natalia Routkevitch).

Tous deux appellent à ne pas se laisser voler ce qui constitue notre essentiel :

« Nommez-le inappropriable, bien commun, universel, bien public mondial, bonheur national brut, capacité ou capabilité, bien vital, besoin essentiel, objectif de développement durable ! Nommez-le comme vous voulez mais ne négociez plus pour entériner sa perte ou son vol. [...] Nous sommes des hommes dont l'humanisme est fragile, dépendant de la dimension phorique des milieux naturels, socio-historiques culturels ou politiques. Chacun de nous tisse dans le détail de sa vie une manière de se lier à des collectifs plus régulateurs, tout en assumant un principe d'individuation digne de ce nom, test de crédibilité de l'état social de droit dans lequel il vit. »

« [...] Que pouvons-nous faire pour rectifier le tir ? Beaucoup.

[...] nous devons combler les déficits de capacité d'agir, qui s'expliquent en partie par la divergence entre ce que les individus croient possible ou probable et ce qui est objectivement possible. Ces déficits se manifestent également dans la mesure où la moitié des personnes dans le monde déclarent n'avoir pas ou peu de contrôle sur leur vie et plus des deux tiers estiment n'avoir que peu d'influence sur les décisions prises par leur gouvernement. Pour contribuer à réduire les déficits de capacité d'agir, les institutions doivent être plus centrées sur les personnes, être une propriété collective et être tournées vers l'avenir.

Par « être centrées sur les personnes », on entend le fait que les institutions définissent des objectifs ultimes sur le plan du développement humain et de la sécurité humaine, en tenant compte de l'interdépendance entre les personnes et la planète.

Par « être une propriété collective », on entend la répartition équitable du pouvoir de fixer des objectifs collectifs, des responsabilités concernant leur réalisation et des résultats qui en découlent. Ce principe met l'accent sur l'établissement de normes sociales qui promeuvent la valeur des réalisations collectives et des comportements coopératifs.

Par « être tournées vers l'avenir », on entend le fait de privilégier ce que nous pouvons façonner et créer en travaillant ensemble, en enrichissant l'espace de délibération et de convergence de vues.

Face aux défis à relever, cette orientation vers l'avenir ouvre des possibilités d'espoir et de résolution créative. En adaptant ces principes à différents contextes, nous pourrions nous engager sur la voie d'un dialogue et d'une action productifs, qui devront être flexibles et itératifs au vu des incertitudes

⁹⁰ Cf. Stéphane Rozès – [L'imaginaire des peuples : soubassement du cours des choses](#) – Revue politique et parlementaire

⁹¹ Cf. Cynthia Fleury & Antoine Fenoglio – [Ce qui ne peut être volé – Charte du Verstoehlen](#)

auxquelles nous faisons face, pour nous permettre d'en tirer des enseignements qui nous aideront à rectifier le tir. Grâce à ces principes, nous pourrions contrer la tyrannie des discours antagonistes unidirectionnels et des identités exclusives uniques. Nous pourrions mieux gérer l'évolution des interdépendances mondiales. Nous pourrions sortir de l'impasse mondiale en suivant une démarche de coopération et de paix. »⁹²

Notons au passage que c'est très probablement, et de manière on ne peut plus paradoxale, cette urgence de réappropriation de la décision politique qui a conduit le peuple américain à porter massivement Donald Trump vers son second mandat présidentiel, ce dernier illustrant à lui seul, selon le grand intellectuel Marcel Gauchet, ce nouveau retournement du monde que provoque « *le retour du politique* » dans une acception « *révolutionnaire* » du terme (comme le montre Natalia Routkevitch).

A l'occasion de la 20^{ème} édition du Forum économique mondial de Davos, en janvier 2025, Robert Muggah exposa les raisons qui incitent à intensifier la coopération globale⁹³ pour que le monde parvienne à maîtriser les mouvements de fracture inhérent aux risques globaux⁹⁴ qui dessinent un « *âge de la turbulence* ».

À l'heure de la montée planétaire du fondamentalisme religieux, du retour des possibilités de chocs des civilisations ou des impérialismes, des conflits ethniques, de la résurgence de l'antisémitisme, de la xénophobie, et de toutes les formes de racisme et de discrimination, à l'heure enfin où les robots humanoïdes, et plus globalement les « *technologies totales* », s'apprêtent à devenir aussi présents dans notre quotidien que les smartphones ou les véhicules électriques, laissant craindre l'effacement progressif de l'humain et la domestication/asservissement des consciences, il devient non seulement nécessaire mais urgent de répondre aux assauts portés au cosmopolitisme et à l'universalisme en construisant un « *camp de l'apaisement* » sur des imaginaires partageables ; un « *camp de l'apaisement* » faisant du respect des droits humains une « *sorte de religion civile du cosmopolitisme contemporain* » reposant sur un universalisme respectueux à la fois de ce qui fait l'humain en l'homme et de la diversité.

Pour Michel Agier, la frontière doit être envisagée comme un lieu d'expérience du monde et de l'altérité. C'est là que se situe surtout le paradoxe évoqué plus haut à l'égard de Donald Trump.

« Il faut mettre la frontière au cœur des réflexions et garder en perspective que c'est là que se jouent pour beaucoup les relations entre les personnes, c'est là où se joue aussi ce qu'Étienne Balibar appelle le conflit des universalismes. Les personnes y viennent chacune avec une combinaison culturelle particulière. Ceux et celles qui sont empêchés de passer les frontières commencent à vivre entre deux mondes, celui qu'ils ont quitté et celui où ils essaient d'aller.

Tel est le paradoxe : la frontière est le lieu d'une reconnaissance mutuelle et d'une relation entre soi et les autres parce qu'elle est un lieu de passage et d'échanges. En ce sens les murs que l'on érige sont le contraire de la frontière.

Pourtant, la profusion des murs fait s'agrandir l'espace de la frontière : des camps et des campements, des zones de transit, des quartiers-ghettos, mais aussi les déserts du Sahara ou de l'Arizona, les forêts du nord du Maroc et des environs de Calais, ou toute la mer Méditerranée, deviennent des espaces-frontières toujours plus grands. L'incertitude sur l'avenir y est totale. On peut généraliser cette condition à toutes les situations d'incertitude, qui oscillent entre la mise à l'écart et la possibilité d'une relation. »⁹⁵

Pour Michel Agier : « *Nous devons faire de l'indésirable un concept politique, c'est-à-dire une notion qui permette d'identifier et de comprendre l'imaginaire au fondement de politiques publiques ou de pratiques privées de rejet, de violence et de mise à l'écart de certaines personnes en raison de leur altérité.* » « [...] *L'indésirable est la figure centrale de la politique lorsque celle-ci devient un concours*

⁹² Voir le [Rapport sur le développement humain 2023 - 2024](#) – PNUD (déjà cité)

⁹³ Cf. Robert Muggah - [Why global cooperation is more important than ever in a world at war](#) – Forum économique mondial (janvier 2025)

Voir également le [Global Cooperation Barometer 2025](#)

⁹⁴ Voir [The Global Risks Report 2025](#)

⁹⁵ Cf. [La frontière comme lieu d'expérience du monde et de l'altérité - Entretien avec Michel Agier](#)

de brutalité contre les « autres ». Ce qui semblait d'abord, dans les premières versions des espaces urbains privatisés, être une non-politique devient aujourd'hui un langage et un horizon de la politique, ceux d'une réduction voire disparition du monde commun. »

« [...] Le concept politique d'indésirable ne nous dit rien de substantiel sur les groupes et personnes qui sont ainsi représentées, pensées ou traitées, mais il nous dit beaucoup sur le plan relationnel donc plus sur les fondements et les représentations des politiques publiques (ou privées) de celles et ceux qui nomment l'indésirable et lui assignent une place à part, que sur celles et ceux qui sont ainsi nommées. Initiée à partir de la condition migrante, cette inquiétude face à l'indésirabilité s'étend à toute l'humanité « superflue » dans laquelle on peut voir les prémices d'une condition d'inhumanité, d'exclusion absolue et d'absence au monde commun.

Les politiques d'indésirabilité ont bien l'effet, non collatéral mais frontal, de rendre superflue l'humanité de celles et ceux qu'elles désignent. En outre, les cibles de l'indésirabilité se diversifient, et parallèlement les mondes désirés ou acceptés se font plus étroits et repliés sur eux-mêmes. »⁹⁶

Le réenchantement du monde implique une réévaluation du rôle de l'esprit dans l'économie et la société. Il nécessite une décolonisation de notre imaginaire et une exploration de la conscience collective pour favoriser le vivre ensemble. Des approches symboliques et mythologiques peuvent servir de guides pour retrouver du sens et une connexion avec le monde.

La culture n'est-elle pas ce domaine des valeurs où l'homme trouve avec les règles et les justifications supérieures de ses pensées et de ses actes les moyens de donner un sens à sa vie ?

La société des hommes a plus que jamais besoin de nouveaux passeurs pour repenser la cité, à l'image du personnage du troyen Enée chez Virgile⁹⁷.

Aux côtés du droit, comme le souligne Thibault Jean-Fred Masset⁹⁸ dans le préambule de sa thèse de doctorat en philosophie et de doctorat en administration de la paix dans laquelle il propose notamment une réfutation de l'hypothèse d'une prégnance toujours majoritaire du théologico-politique dans la nature du pouvoir contemporain, au profit du pouvoir-savoir scientifico-politique, le recours à la pensée critique offre une voie de progrès.

Mais encore faut-il être en capacité d'asseoir la légitimité et de trouver la justification de cette pensée critique : « la critique doit tâcher de porter sur des actions procédant d'une délibération, finalité et surtout d'une effectivité ayant pour principe le quantitatif, actions qui doivent être décisives, du point de vue des effets sur le demos et plus largement sur l'omnis qu'elles proviennent ou non de l'Etat, qu'elles soient centrales majoritaires ou majoritaires décentrées singulières ou collectives. »

Et d'être en capacité de l'exposer librement pour la soumettre au débat et à la délibération, sans avoir à subir les affres de la censure ou de la marginalisation, ou pis encore, de la répression !

Nous devons travailler à penser la multiplicité des Lumières, et permettre ainsi de déplacer la discussion sur un plan qui n'est plus normatif mais historique : il s'agit moins d'évaluer, philosophiquement, l'universalité des Lumières, que de décrire, historiquement, leur universalisation, c'est-à-dire la façon dont certaines idées ont circulé, ont été reprises, appropriées dans des contextes différents. Car c'est cette multiplicité qui garantit leur universalité.

« [...] Heureusement, nous ne sommes pas condamnés à l'alternative entre un eurocentrisme désuet, inadapté au monde du XXI^e siècle, et un relativisme désespérant, sans horizon commun. Pour en sortir, il suffit d'élargir le point de vue, de s'ouvrir à d'autres configurations historiques et géographiques, et de constater que l'Europe n'a pas le monopole des Lumières. Il ne s'agit pas de nier l'importance des apports de la pensée européenne du XVIII^e siècle, mais plutôt d'y voir une étape, une étape essentielle sans doute, mais une étape seulement, d'une histoire mondiale et transculturelle des Lumières. [...] »

⁹⁶ Cf. Michel Agier : [Indésirable, un concept politique](#)

⁹⁷ Cf. Joël Thomas - [Les passeurs dans L'Énéide](#)

⁹⁸ Cf. Thibault Jean-Fred Masset - [Critique et clinique des stratégies de paix au XXI^e siècle - 2019, une critique deleuzo-guattarienne du pouvoir au XXI^e siècle](#) - Academia.edu

Identifier des Lumières, qu'elles soient autochtones ou importées, c'est établir un diagnostic, qui touche à la fois à la modernité et au rapport ambivalent à l'Occident, particulièrement sensible dans les régions du monde qui ont connu la colonisation européenne. Très souvent, ces opérations sont articulées aussi à des projets nationaux, voire nationalistes, comme si chaque nation devait pouvoir revendiquer la spécificité de Lumières locales. Il arrive d'ailleurs que ces filiations aboutissent à des forçages idéologiques, à l'invention de traditions imaginaires, voire à de véritables mythologies politiques, qui doivent être confrontées à une analyse précise des textes et de leurs contextes sociaux et politiques pour éviter les anachronismes incontrôlés.

De cette approche comparative et réflexive, les Lumières européennes du XVIIIe siècle, elles-mêmes, doivent sortir décapées, car elles aussi sont une construction rétrospective. La catégorie historiographique, désignant une période de temps, un mouvement intellectuel ou un ensemble de transformations culturelles, est bien postérieure au XVIIIe siècle. Ce n'est qu'au début du XXe siècle que les termes « Lumières », avec un L majuscule, Enlightenment, Illuminismo et Ilustracion se sont imposés, pour traduire l'allemand Aufklärung, et imposer l'idée d'un mouvement intellectuel paneuropéen donnant son nom à une époque de l'histoire des idées. C'est-à-dire exactement au même moment, par exemple, que le terme keimō en japonais, qui leur est donc exactement contemporain, ou son équivalent chinois qimeng. De plus, les controverses qui entourent l'interprétation des Lumières européennes sont elles aussi saturées d'enjeux politiques, de partis-pris idéologiques et de conflits d'héritages. Lumières radicales contre Lumières modérées, Lumières nationales contre Lumières cosmopolites, Lumières religieuses contre Lumières anticléricales : ces oppositions dessinent des lignes de fracture à travers le continent européen et contribuent à en défaire l'apparente homogénéité.[...]»⁹⁹

Selon Socrate discutant de la meilleure façon de traiter les conflits internes à une famille (c'est-à-dire à une cité), « le meilleur juge est non pas celui qui impose aux autres la partie meilleure – en éliminant les autres ou en les faisant obéir –, mais un juge qui fait participer tous les membres de la cité et leur donne des lois pour l'avenir en faisant en sorte qu'ils deviennent amis. »

Il affirme alors que, si « La cité belle et juste n'est que le résultat de la cure de purification à laquelle il soumet la cité du luxe, enflée par sa propre riche, à travers la mise en place d'un système éducatif qui concernera la cité tout entière ». « Pour une cité, le fait de se vaincre elle-même n'est pas un idéal mais une nécessité, de même que la chose meilleure n'est pas d'avoir un corps purgé mais d'avoir un corps qui n'a pas besoin de purgation. »¹⁰⁰

Cela commence par s'employer à purger le « corps-cité-monde » fragilisé par les guerres et les atteintes aux intégrités territoriales. Car « L'urbicide a de spécifique la volonté de détruire non seulement la ville en tant que bâti, mais aussi en tant qu'objectif identitaire. »

« [...] Dans « The Cosmopolitan Society and Its Enemies » (2002), Beck, constatant le renouveau des identités ethniques et nationales dans un monde pourtant globalisé (ce qu'il tient pour « the Ethnic Globalization Paradox »), défend l'idée que le cosmopolitisme est avant tout un anti-essentialisme qui s'oppose tant au communautarisme qu'au nationalisme. Faisant du respect des droits humains, « une sorte de religion civile du cosmopolitisme contemporain », son cosmopolitisme repose, comme celui d'Appiah, sur un universalisme non « impérialiste », c'est-à-dire respectueux de la diversité.

Ce qu'Appiah résume par l'heureuse formule : le cosmopolitisme, c'est « l'universalité, plus la différence ». Fondé sur une dialectique du même et de l'autre, qui refuse de réduire l'égal à l'identique, le cosmopolitisme de Beck et d'Appiah doit s'entendre comme un cosmopolitisme réflexif et critique, ouvert sur les différentes manières dont, au sein de leurs cultures et de leurs nations, les êtres humains peuvent particulariser l'universalité.

À l'heure des conflits ethniques, de l'islamisme identitaire et politique, de la résurgence en Europe de l'antisémitisme, à l'heure enfin de la montée planétaire du fondamentalisme religieux, cette position me semble pouvoir être raisonnablement tenue. Même si Appiah, à l'instar de Beck, est réticent à employer le terme même d'« humanisme » (qui lui semble se fonder sur un universalisme non problématisé

⁹⁹ Cf. Antoine Lilti - [Lumières multiples : peut-on pluraliser l'universel ?](#) - AOC Média

¹⁰⁰ Cf. Luciana Romeri & Claudio William Veloso - [Les " origines " de la cité chez Platon](#) - Persée

impliquant un ethnocentrisme inavoué), une telle position pourrait aussi se définir comme un « humanisme critique » tel qu'en France le défend Alain Renaut (2009).

En tout cas, c'est à partir d'un tel point de vue, qualifié de « cosmopolitisme enraciné » ou d'« humanisme de la diversité », que peut se laisser penser une identité différenciée ou plurielle, et qu'il est possible d'envisager un dialogue entre les cultures – ce qu'Appiah désigne comme une « conversation » interculturelle qui, si elle ne débouche pas toujours sur un accord, permet au moins de dépasser le conflit et la violence. [...] il n'est pas nécessaire d'abandonner toute référence au concept d'identité, ni même à celui de culture, pour apprivoiser la « bête identitaire » (Maalouf 1998 : 533). Encore faut-il pour cela écarter toute interprétation dogmatique de la culture qui la concevrait sous la forme d'un ensemble homogène et fermé sur lui-même, installé dans une relation d'incommensurabilité avec d'autres entités. Encore est-il requis en outre de ne pas se comprendre et se définir soi-même comme une simple émanation de cette culture absolutisée.

L'identité particulière se construit à la rencontre d'une identité collective elle-même singulière et d'une identité universelle, bien plutôt que dans l'opposition de l'une à l'autre.

Si nous sommes tous immergés dans des groupes d'appartenance singuliers qui nous distinguent et nous différencient, nous ne sommes pas déterminés par eux au point de ne plus nous reconnaître aussi dans de ce qui nous unit à d'autres, y compris à travers nos différences. Sauf à nous trouver inscrits dans une situation de violences et d'affrontements collectifs où l'identité nous est imposée, nous ne sommes pas non plus déterminés au point de perdre toute capacité de réflexion et de choix quant à ce que nous voulons être. Certes, ce choix est circonscrit à partir de données que nous n'avons pas toutes choisies et qui délimitent le champ de nos possibilités.

Quand nous sommes attaqués, méprisés ou tourmentés en raison d'une des dimensions de notre identité, il est difficile, voire impossible humainement, de ne pas céder à la tentation de s'y réduire et de la défendre (et ainsi de « se défendre »). Pour autant, il n'est pas inutile d'essayer de produire, et surtout de mettre en œuvre, quand une telle possibilité nous est offerte, une interprétation non toxique de l'identité collective susceptible de démonter les pièges d'une définition sectaire de soi. »

« L'ethnocentrisme correspond à une attitude naïve, à un préjugé qui fait obstacle à l'entente entre les peuples, à la tolérance, au respect de la dignité de la personne. Différents de par notre identité culturelle, de par nos manières de vivre et de croire, mais tous « égaux en droits et en dignité ».

La Déclaration universelle des droits de l'Homme pose ce principe fondateur qui s'applique sans exception à tous les humains, quels que soient leur ethnie, leur couleur, leur religion, leur sexe, leur âge, ou encore leur orientation sexuelle. Ce principe ne prétend pas expliquer pourquoi les hommes peuvent être si différents, mais bien plutôt il invite à accepter cette différence de fait, réelle, irrécusable, source de richesse spirituelle et de partage.

Enseigner la voie de la tolérance et du respect, c'est aider à accepter tout ce qui nous sépare et à préserver tout ce qui nous unit : humains, parce que nés de parents humains ; humains encore, parce que doués de pensée, de désir et de liberté. »¹⁰¹

L'heure est au retour de la Politique (ici aussi, au sens américain du terme) !

Pour l'anthropologue Arnold Gehlen, « C'est là ce qu'on appelle volonté au sens le plus strict, à savoir, pour le formuler paradoxalement, la disponibilité spontanée de la force impulsivelle suivant des voies pré-esquissées et fixées d'avance, c'est-à-dire la "force de la volonté" (Willenskraft) à proprement parler. Celle-ci résulte entièrement de la discipline (Zucht), de l'histoire de la maîtrise exercée sur les aptitudes et les impulsions de l'homme.

Cette force de la volonté présuppose d'abord le développement d'intérêts permanents déterminés et la transformation de ceux-ci en besoins ; ensuite, la parfaite concentration de la conscience sur les tâches à accomplir ; enfin, la mise en œuvre d'une discipline constante de l'acte selon des activités univoques.

¹⁰¹ Cf. D. Guillon-Legeay - [Claude Lévi-Strauss : l'ethnocentrisme, entre humanité et barbarie, ou le paradoxe du relativisme culturel](#) - Classiques iPhilo

C'est alors que tout l'excédent impulsif de l'homme peut emprunter ces voies, les aptitudes extraordinaires d'une telle force de la volonté étant bien connues : l'homme devient capable de faire entièrement abstraction du "maintenant" de la situation et de fixer l'énergie de son action et de sa représentation sur des objectifs exclusifs et futurs. La tâche dévolue à l'homme ne consiste pas à faire des expérimentations dans les voies balisées du présent, mais à transformer le monde à partir de l'avenir. »

Lorsque Politique – au sens de la géopolitique – et Economie – au sens des échanges commerciaux – s'articulent sur des jeux et enjeux stratégiques, la stabilité stratégique s'en trouve parfois renforcée. Les Accords d'Abraham n'en constituent-ils pas d'une certaine manière la meilleure des illustrations contemporaines alors même que les conflits au Proche Orient laissent craindre une explosion planétaire ?

Le philosophe politique Étienne Tassin propose de dépasser les dichotomies habituelles entre l'éthique et le droit, l'international et le local, pour ouvrir une perspective radicalement nouvelle sur ce que pourrait être un cosmopolitisme actif, nourri par les luttes d'émancipation et par la reconnaissance des étrangers comme sujets politiques à part entière.

Il appelle à faire émerger un cosmopolitisme politique qui s'attache à répondre à trois grandes attentes :

- Une attente écologique à l'égard des univers de vie qui étendrait ses effets d'une expérience locale à un horizon global en s'employant à corriger les effets destructeurs d'un capitalisme agissant sur un mode néolibéral,
- Une attente culturelle pour un agir ensemble (une co-action politique) en faveur d'un ordre partagé de civilités et d'urbanités qui conditionne la conduite des sociétés,
- Une attente politique qui transforme les conflictualités polémogènes et belliqueuses en conflictualités politiques (agonistiques)¹⁰²

Dès lors, comment ne pas adhérer à cette conviction profonde de Stéphanie Dadour, historienne de l'architecture ?

« deux types de traces matérielles subsistent aux guerres : les traces visibles, comme par exemple les infrastructures reconstruites modifiant certains axes urbains, les façades trouées des immeubles qui n'ont pas été rebouchées ou l'installation de postes de contrôle, et les traces invisibles, celles qui rongent de l'intérieur, celles dont on ne sait comment parler et dont on a du mal à identifier les tenants, celles qui sont psychologiques ou traumatiques. [...] parler d'écologie, de construction et de technologie sont les dernières cartes à jouer pour se faire visible puisqu'elles font partie des enjeux sociétaux contemporains occidentaux et capitalistes et qu'elles peuvent encore intéresser ou peut-être capter l'attention des pouvoirs. Pour exister, pour continuer d'être et ne pas être oublié, faire ressortir la carte écologique (une véritable injonction), la construction [...] et la technologie (de plus en plus indispensable) pour se faire entendre. Et [...] ne plus parler de la guerre comme d'une injustice trop souvent abstraite, mais aborder le sujet depuis l'actualité et les intérêts de [la société.] »¹⁰³

Ce cosmopolitisme politique est non seulement indispensable mais possible.

En témoignent les nombreuses initiatives des communautés mondiales de justice numérique qui offrent des visions alternatives au statu quo des Big Tech en promouvant la coopération sur les données et en investissant dans la construction d'infrastructures numériques publiques

Dans un article publié au *Transnational Institute* (un centre de recherche indépendant qui se concentre sur les questions de justice sociale, environnementale et économique à l'échelle mondiale), pour la revue, le chercheur Kai-Hsin Hung (HEC Montréal) dresse les contours d'une IA pensée sur les principes des communs et des mouvements pour la justice numérique, des initiatives collectives

¹⁰² Cf. Étienne Tassin - [La condition migrante : une nouvelle approche du cosmopolitisme ?](#) - ENS-PSL

¹⁰³ Cf. Stéphanie Dadour - [Écocide, urbicide, technologie : nouvelles leçons guerrières au Proche-Orient](#) - AOC media (novembre 2024)

cherchant à promouvoir l'équité et l'inclusivité dans le domaine du numérique¹⁰⁴. Après une première partie constatant le fractionnement des développements technologiques au niveau mondial, suivant une logique de blocs, il déduit des nombreuses initiatives allant dans le sens de la justice numérique cinq grands principes qui forment un projet normatif et politique à même de sortir du déterminisme géopolitique en cours : promouvoir des infrastructures numériques publiques (PDI) ouvertes et décentralisées ; démanteler les monopoles ; construire un mouvement numérique des pays non-alignés ; prioriser l'innovation centrée sur l'humain et inclusives à l'échelle locale ; renforcer la plaidoyer de la société civile.¹⁰⁵

En témoigne également l'expérimentation vivante et spontanée d'Étienne Tassin, certes à une échelle très réduite, au sein de cet espace-frontière que l'on appelle la « *jungle de Calais* » où il observa divers processus de cosmopolitisation à l'œuvre à l'égard desquels les pouvoirs publics ne jouent aucun rôle constructif.

Au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, l'un des illustres inspirateurs de la Francophonie, Léopold Sédar Senghor n'aura eu de cesse d'œuvrer pour une plus large collaboration mondiale au sein d'une communauté francophone écartelée par les jeux et enjeux de la guerre froide.

Probablement aurait-il envisagé cette possibilité de penser la Francophonie comme un laboratoire de ce cosmopolitisme.

La Francophonie¹⁰⁶ parvient-elle aujourd'hui à atteindre ses objectifs ?

La langue française est devenue une langue-monde. Telle est sans doute sa vocation ! Souvenons-nous de ce magnifique discours prononcé à l'égard de la langue française par Léopold Sédar Senghor¹⁰⁷.

En même temps, elle est de moins en moins utilisée, y compris dans des pays considérés comme des piliers de la francophonie. Le Liban, le Maroc et l'Égypte, par exemple, illustrent bien cette tendance. Dans ces pays historiquement attachés à la France, la culture francophone s'efface peu à peu au profit le plus souvent de l'anglais ou de l'arabe, en raison de la résurgence des cultures locales, des facilités d'accès aux médias étrangers s'exprimant dans ces deux langues, et de facteurs géopolitiques.

Les diplomates et les experts lui préfèrent la langue anglaise qui sert aujourd'hui de référence dans de nombreuses organisations internationales et pour des échanges commerciaux transnationaux.

Le rapport de l'OIF cité plus haut alerta sur le "*danger du monolinguisme*" : 97% des offres d'emploi au sein de l'Organisation des Nations unies (ONU) exigent la connaissance de l'anglais, contre 10,4% pour le français (-1,2 point depuis 2017) ; 3,7% (Commission européenne) et 12% (Parlement européen) des documents produits ont pour langue source le français, contre 34% en 1999.

Au-delà des chiffres publiés par l'OIF en 2022¹⁰⁸, qui pourraient conduire la francophonie à 750 millions de francophones en 2070, il s'avère que la Francophonie n'est plus aussi puissante qu'auparavant.

Dans le contexte international contemporain, nul ne peut douter que la promotion et la sauvegarde d'une langue demeure un enjeu civilisationnel majeur en même temps qu'un enjeu de puissance culturelle. Le français n'échappe pas à un tel constat.

¹⁰⁴ Plusieurs initiatives vont dans le sens d'une économie numérique plus juste. Parmi celles citées par l'auteur : [IT for Change](#), [l'Association for Progressive Communication](#), ou encore le livre du *Tierra Común Network* sur la [résistance au data-colonialisme](#).

¹⁰⁵ Cf. Kai-Hsin Hung - [Beyond Big Tech Geopolitics Moving towards local and people-centred artificial intelligence](#) - Geopolitics of Capitalism

¹⁰⁶ Il est d'usage de distinguer la Francophonie (l'Organisation internationale) et la francophonie (l'espace des populations ayant le français en partage)

¹⁰⁷ [Le français, langue de culture, Léopold Sédar Senghor \(revue Esprit, novembre 1962\)](#) - Article publié dans la revue Esprit de novembre 1962, p. 837-844 et reproduit par l'OEP avec l'aimable autorisation de la revue Esprit.

¹⁰⁸ Cf. le [rapport 2022 sur la langue française dans le monde](#) (OIF)

Au début du nouveau millénaire, un appel avait été lancé en faveur d'une Francophonie participative articulée sur une stratégie d'alliances.¹⁰⁹

« Il est souvent réitéré dans les milieux francophones que « la francophonie est riche par la diversité culturelle et linguistique de son aire géographique ». Aussi paradoxale que cette formulation puisse paraître dans un contexte universel, marqué par une prise de conscience massive de la langue et de la culture comme instruments de confirmation identitaire, la réalité présente et les stratégies futures de la Francophonie ne pourraient, en aucun cas, se dérober à un besoin évident, voire vital, de s'allier à cette diversité culturelle et linguistique de ses alliés pour faire face à une hégémonie anglo-saxonne quasi universelle.

Notre époque subit l'influence de la suprématie de l'anglais dans le monde pour des raisons multiples et variées polarisant la diversité linguistique naturelle de la société vers un unilinguisme de dominance à tous les niveaux. Des langues comme le français, l'une des langues contemporaines dominantes dans le monde, sont beaucoup plus concernées que toute autre langue minoritaire, car il ne s'agit pas uniquement d'une question de valeurs culturelles historiques à préserver.

Il est également question d'une stratégie de positionnement à retombées économiques et politiques immédiates et d'une responsabilité historique à l'égard d'une partie du monde qui, en un certain temps, lui était alliée. L'objectif, en fin de compte, n'est pas d'entrer en guerre linguistique contre l'anglais autant qu'il est question de revenir à, ou tout simplement de maintenir, un niveau d'importance que la langue française a toujours eu en tant que langue universelle de culture et de diplomatie, du moins jusqu'au début du XXe siècle.

C'est dans cette perspective que la francophonie est censée jouer un rôle plutôt d'alliance que de dominance en constituant un vecteur intermédiaire entre les cultures et les langues partenaires dans le but d'élargir son assise culturelle et même de promouvoir des débouchés économiques et commerciaux qui l'assisteraient dans ses stratégies de partenariat. L'idée en soi n'est pas récente. Ce sont plutôt ses formes de concrétisation qui gagneraient à être reconsidérées pour faire l'état des lieux de cette intermédiation de la francophonie au profit des cultures et langues partenaires. »

La professeure québécoise Anne Legaré esquisse les conditions qui permettront à cette organisation « de passer du statut d'aire linguistique à celui d'union géoculturelle puis, à celui de pôle géostratégique au plein sens du terme ».

« La principale difficulté de la Francophonie est sa résistance à créer un imaginaire francophone commun. Les inégalités éprouvées de la part de plusieurs partenaires, tant sur le plan culturel (diffusion du livre francophone, reconnaissance, etc.) qu'économique mais aussi sur les plans du financement et du rayonnement, ont institué la Francophonie dans un relatif état d'éclatement.

Les peuples membres de la Francophonie ont besoin d'un imaginaire de rattachement.

Quoique de cultures et de religions diverses, il leur faut éprouver entre eux et avec la France une appartenance commune à des enjeux dont ils imaginent partager en même temps avec les autres peuples les progrès et le dénouement. »¹¹⁰

Mais la France agit-elle avec la détermination nécessaire en faveur du rayonnement international de cette langue ?

Comme le souligne de manière particulièrement explicite Jean-Jacques Kourliandsky, directeur de l'Observatoire de l'Amérique latine de la Fondation Jean Jaurès, dans un article publié à l'issue de la semaine de la francophonie de 2023 sous l'intitulé « *Paradoxe de la francophonie : un espace organisé en quête de sens* » :

« De fait, la France – pays central du monde d'expression française – réduit progressivement la légitimité et la pertinence de continuer à s'exprimer, à écrire, à travailler et à se détendre en français. En dépit de la Constitution qui, dans son article 2, indique que « La langue de la République est le

¹⁰⁹ Cf. Mokhtar Ben Henda - [La Francophonie participative](#) - La Revue Hermès, La Revue 2004/3 (n° 40) 2004/3 (n° 40), pages 242 à 246 - CNRS Éditions / ISSN 0767-9513 - ISBN 2271062462 - DOI 10.4267/2042/9549

¹¹⁰ Cf. Anne Legaré - ["La francophonie: une union géoculturelle en formation."](#) - UQÀM (2008)

français » et de la loi 94-665, dite « Toubon », du 4 août 1994, qui a pour objet de protéger consommateurs et salariés contre tout usage abusif de l'anglais. [...]

Aujourd'hui, on assiste à la construction d'une programmation des cerveaux posant l'anglo-américain comme « clef du succès ». Le français et la culture qui lui est attachée sont exigés pour tout étranger souhaitant acquérir la nationalité française. En revanche, la norme sociale imposée comme allant de soi, nouvel avatar de la « servitude volontaire », prime la substitution de la langue française par l'anglo-américain, et la culture qui l'accompagne : réalisation individuelle, rêve américain, bien-être personnel, technologies de pointe, nourriture, chansons, séries, etc.

La langue, dans un tel contexte, s'imprègne de plus en plus de termes venus d'outre Atlantique. Les mots reflétant des réalités nouvelles sont de moins en moins traduits. Il faut pour savoir exactement de quoi il s'agit se reporter à une source linguistique canadienne et québécoise. Et de plus en plus de mots français usuels sont remplacés par leurs équivalents anglo-américains. Ce phénomène est lisible dans les enseignes commerciales. Les magasins de plus en plus ne sont plus « ouverts » et « fermés », mais « open » et « closed ». Depuis quelques mois, les coiffeurs et leurs salons sont remplacés par des « barber shops ». Le calendrier social et commercial est de plus en plus rythmé par des « fêtes » venues du monde anglo-saxon : Saint Patrick, Halloween, Black Friday, etc.

« La couche yankee [...] au sein de la société française, est relativement récente », ont signalé dans une publication récente Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely. « Mais cette strate culturelle a vu son épaisseur se renforcer ». Au point qu'aujourd'hui, « les États-Unis sont une passion française ».

L'université participe à la légitimation de ces évolutions culturelles et linguistiques. Soit en ironisant sur ceux qui prétendent préserver la priorité accordée au français dans la vie sociale, soit en les « ringardisant ». Un éminent directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Philippe d'Iribarne, a écrit sur le sujet un livre révélateur du méridien de référence des élites intellectuelles et marchandes, L'étrangeté française. Étrangeté au regard de la langue et de la norme désormais dominantes, et légitimées comme telles, qui seules permettent, selon la professeure de lettres et traductrice Pascale Casanova, « d'évaluer, mesurer et comparer ». »¹¹¹

Lors de son entretien avec Jean Claude Mairal réalisé dans le cadre de l'article qu'il signe pour le think tank I-Dialogos sous l'intitulé 'Au cœur des enjeux et défis de la Francophonie'¹¹², Christian Philipp, ancien représentant du président de la République pour la Francophonie, souscrit à l'appréciation d'Yves Bigot, Président de la fondation des Alliances françaises, pour qui « La France est le seul pays qui ne s'intéresse pas à la francophonie » et qui fait que les français « ne mesurent pas combien la Francophonie et la langue française sont notre force »¹¹³.

En 2017, des experts de ce sujet ont formulé des propositions pour améliorer la situation.¹¹⁴

Mais, plus généralement, la France se conçoit-elle comme un pays francophone ?

On peut lire dans deux rapports consécutifs d'évaluation de la politique francophone commandités par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à peu près les mêmes recommandations.

En 2017 : « La politique française en matière de Francophonie n'est pas définie dans un cadre stratégique unique qui en formaliserait les orientations majeures pour les ministères, les opérateurs et les parties prenantes »¹¹⁵.

Et en 2023 : « Formaliser une feuille de route de la France vis-à-vis de la Francophonie : L'objectif d'un document de référence des priorités de la France vis-à-vis de la Francophonie serait avant tout de donner de la visibilité quant à l'articulation entre l'action de la France, l'OIF, ses opérateurs (Agence universitaire de la Francophonie, l'Université Senghor, Association internationale des maires

¹¹¹ Cf. Jean-Jacques Kourliandsky – [Paradoxe de la francophonie : un espace organisé en quête de sens](#) – Fondation Jean Jaurès

¹¹² Cf. Christian Philipp – [Au cœur des enjeux et défis de la Francophonie](#) – I-Dialogos

¹¹³ Cf. Yves Bigot – « La conscience de la force de la francophonie est notre avenir » – Hors-série de l'Eléphant

¹¹⁴ Cf. Roger Pilhion et Marie-Laure Poletti – [Francophonie : quelles réalités, contradictions et perspectives ?](#) Diploweb.com

¹¹⁵ Cf. [Évaluation stratégique de la contribution française à l'Organisation internationale de la francophonie \(2010-2015\)](#) – MEAE

francophones, TV5 Monde), ainsi que les autres acteurs de la Charte de la Francophonie (APF, CONFEMEN et CONFESJES) et de fonder la cohérence de cette action »¹¹⁶.

Il n'y aurait donc pas de vision stratégique unifiée propre à la Francophonie de la part de son principal bailleur de fonds.

« À la décharge des acteurs d'une coopération francophone multilatérale, il semble en fait difficile pour les pouvoirs publics français de concevoir des politiques publiques francophones multilatérales [alors que la France se pense toujours comme une puissance bilatérale, et qu'elle a délégué à l'UE une part importante des instruments politiques de son action multilatérale] »¹¹⁷.

Où en est la France à l'égard du développement, notamment au sein de l'espace francophone ?

Dans sa déclaration sur les premières avancées du Pacte de Paris pour les peuples et la planète, prononcée à Paris le 10 novembre 2023, Emmanuel Macron en a rappelé les grands principes parmi lesquels figure celui pour chaque nation de choisir souverainement son chemin.

L'aide publique au développement¹¹⁸ devait par conséquent être revisitée en profondeur.

En tant que plateforme au service de l'investissement solidaire et durable, l'AFD (l'Agence française de développement)¹¹⁹ doit s'assurer de l'efficacité de ses actions. La production de connaissances et les leçons de l'expérience issues des évaluations permettent, dans une logique d'apprentissage permanent, de réorienter les actions du Groupe pour en améliorer la qualité et doper leurs impacts sur le développement. Les évaluations sont aussi une brique essentielle de la redevabilité du groupe AFD, sur sa mission d'aide publique au développement.

C'est dans cet esprit que sont censés œuvrer désormais les grands opérateurs nationaux de développement comme l'AFD ou encore le Mouvement français pour le planning familial (MFPF), notamment lorsqu'ils interviennent au travers de programmes dédiés à prévenir de manière pérenne les comportements erratiques observés dans les zones de crises aiguës ou de conflits (cf. *supra*)^{120,121}.

Et pourtant, là encore, en même temps, un certain scepticisme s'est fait jour.

Cette aide publique au développement française est bien évidemment conditionnée à la santé des finances publiques d'un Etat dont le niveau record d'endettement public¹²² comme l'évolution de sa richesse nationale¹²³ interrogent ...¹²⁴

« Dans le cadre de l'examen du rapport périodique de la France au Comité des droits de l'Homme des Nations Unies à l'automne 2024, Coordination SUD et le Mouvement Associatif ont attiré l'attention du Comité sur les impacts du Contrat d'engagement républicain (CER) sur les libertés et le financement des associations. Véritable épée de Damoclès pour le secteur associatif, ce contrat établi par la Loi

¹¹⁶ Cf. Évaluation de la contribution du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à quatre institutions de la Francophonie : Agence universitaire de la Francophonie, Assemblée parlementaire de la Francophonie, Association internationale des maires francophones, Université Senghor – MEAE (2023)

¹¹⁷ Cf. Lou Bachelier-Degras - La Francophonie, un projet politique d'avenir ? - Fondation Jean Jaurès

¹¹⁸ Cf. PRÉCIS D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT - PAUVRETÉ, CLIMAT, INÉGALITÉS MONDIALES : APPLIQUER LA LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION SUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

¹¹⁹ Voir la carte de ses projets : <https://opendata.afd.fr/pages/accueil/>

¹²⁰ Voir notamment son Programme d'Appui aux Droits et la Santé de Jeunes (PADSj)

¹²¹ Les financements de l'AFD s'établissent aujourd'hui à plus de 13 milliards d'euros, répartis sur 160 pays ; 52 % de ses engagements bénéficient à des acteurs non souverains (organisation de la société civile, collectivités, secteur privé...). Or il s'avère que selon l'AFD elle-même, seuls la moitié des projets achevés sont évalués. Selon les données compilées par le statisticien Marc Vanguard, l'aide au développement encourage les ressortissants des pays bénéficiaires à émigrer en occident. De plus, d'après une méta-étude sur 140 travaux de recherche courant sur 41 ans, cette aide n'augmente en aucune manière la croissance du produit intérieur brut des pays aidés : la corrélation reste inférieure à 0,1.

Ce que l'on ne dit pas c'est que l'AFD octroie, tout comme la Banque mondiale, des prêts dits concessionnels à des taux et à conditions qui ne sont pas celles du marché, que les pays du Sud doivent ensuite rembourser. Il ne s'agit pas de « dons » mais de « financements » qualifiés à tort ou à raison d'aide au développement.

¹²² Cf. La France, un des pays les plus endettés du monde. Classement 2024

¹²³ Cf. Les pays les plus riches du monde, le classement de la France risque de vous surprendre

¹²⁴ Le projet de budget 2025 prévoit une baisse de 4,3% pour l'action extérieure de l'État, à 3,3 milliards d'euros. La part de l'aide au développement, également gérée par le Quai d'Orsay, chute quant à elle de 23%, à 2,4 milliards.

Séparatisme du 24 août 2021 oblige toute association financée par de l'argent public à respecter des engagements vagues sous peine de sanction financière immédiate ce qui, dans les faits, confère à l'administration un pouvoir d'interprétation de principe à valeur constitutionnelle et remet en cause l'indépendance de la société civile vis-à-vis des pouvoirs publics. Son entrée en vigueur a grandement contribué à dégrader et instrumentaliser les relations entre les associations et les pouvoirs publics à tous les niveaux (locaux, régionaux, nationaux), comme nous l'illustrons dans ce rapport.

Face au risque financier que le CER fait peser sur les associations, il leur est difficile de contester en justice les accusations qui sont portées contre elles, d'autant que beaucoup n'ont pas assez de moyens pour payer des frais juridiques.

La portée extraterritoriale du CER pose également de nombreuses difficultés juridiques et morales en imposant le respect des principes de la République française aux associations françaises dans leurs actions à l'international et aux associations de droit local financées par des fonds publics. Cela peut conduire à la remise en cause de leur indépendance et de leur crédibilité par les populations et les autorités locales.

À l'issue du processus d'examen de la France, le Comité des droits de l'Homme de l'ONU s'est dit « préoccupé » par le fait qu'en vertu du CER « les associations peuvent se voir retirer des subventions publiques pour ne pas s'être conformées à une définition juridiquement vague de "l'engagement républicain", et que les recours judiciaires ne peuvent être déposés qu'après que le financement ait été supprimé. »

Il a demandé à la France de revoir la loi du 24 août 2021 et de s'assurer que le CER « ne puisse pas être appliqué de façon arbitraire pour retirer des subventions publiques aux associations considérées non-conformes avec "l'engagement républicain", y compris en garantissant l'accès à des voies de recours efficaces pour les organisations auxquelles de telles mesures pourront être imposées ». Une demande saluée par Coordination SUD et le Mouvement associatif qui appellent à l'abrogation du Contrat d'engagement républicain. »¹²⁵ « [...]

La France ne peut porter « toute la misère du monde », néanmoins, à partir du moment où elle participe à sa fabrication, n'est-il pas du rôle de ses citoyens, de ses architectes d'en dénoncer les pratiques ? Prendre sa part à cette misère du monde, ou pas ? [...] » s'interroge Stéphanie Dadour.

Au moment où les USA repensent en profondeur leur intervention dans le monde au travers de l'USAID, ne serait-il pas de meilleure politique que de doter l'AFD et les organismes non gouvernementaux intervenant en faveur du développement au sein du Sud global des instruments appropriés à une plus grande efficience de la Francophonie là où se confrontent des modèles de développement et de démocratie ?

Qu'en est-il du Canada, deuxième bailleur de fonds des institutions de la Francophonie, ?

La démission de Justin Trudeau, après neuf années au pouvoir, soulève plusieurs défis pour la francophonie canadienne qui nécessitent une attention particulière pour garantir que les avancées réalisées en matière de francophonie ne soient pas perdues et que les droits linguistiques des francophones au Canada soient protégés et renforcés.

Dans leur déclaration en date du 11 octobre 2024, les chefs d'Etat et de gouvernement ayant en partage la langue française et présents lors du XIX^e Sommet de la Francophonie¹²⁶, comme dans leur résolution produite simultanément, ont formulé de nombreux engagements sur des questions politiques centrales qui n'ont encore produit aucun résultat concret.

Si l'absence de plusieurs chefs d'Etat africains (Sénégal, Mali, Niger, Burkina Faso ; Congo RDC, sans compter l'Algérie, 3^{ème} pays francophone non-membre de l'OIF, et Israël qui compte plusieurs centaines de milliers de francophones, souvent binationaux) ajoute encore au scepticisme, le retrait simultané de l'OIF, à la veille de la journée mondiale de la Francophonie, du Mali, du Niger et du Burkina Faso sur

¹²⁵ Cf. [Les impacts du Contrat d'Engagement Républicain \(CER\) sur les libertés associatives Rapport au Comité des droits de l'Homme à l'ONU](#) – Coordination Sud

¹²⁶ Voir le communiqué de presse à l'issue de ce sommet : [Communiqué de presse à l'issue du XIX^e Sommet de la de la Francophonie](#)

la décision conjointe de leurs dirigeants militaires constitue un évènement géopolitique dont la portée ne saurait être ni momentanément dramatique, ni uniquement régionale, si l'on en juge notamment au fait que ces trois Etats sont membres de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) dont les ministres des Affaires étrangères, dans un communiqué conjoint, ont justifié ce retrait en ces termes : L'OIF, « *au lieu d'accompagner ces pays dans la réalisation des objectifs légitimes de leurs peuples, (...) s'est illustrée par l'application sélective de sanctions sur la base de considérations géopolitiques et le mépris pour leur souveraineté* ».

Cette situation procède bien évidemment d'une multitude de facteurs endogènes et exogènes à l'espace francophone.

Cela tient bien évidemment en priorité à la situation politique et sécuritaire au sein des Etats francophones¹²⁷ (en particulier en Afrique) et ce malgré les nombreuses initiatives entreprises par l'OIF dans le cadre de l'approfondissement de sa « *profondeur stratégique* », et notamment celles menées en coopération avec l'ONU et d'autres acteurs agissant trop souvent en coopération plutôt qu'en coopération sur les théâtres où ils interviennent¹²⁸. La résolution adoptée lors de ce sommet y fait référence. La commission politique de l'OIF y consacre semestriellement un rapport substantiel¹²⁹.

Cela tient également pour partie aux impacts négatifs sur les relations internationales des influences et ingérences divergentes auxquelles les parties prenantes à l'OIF sont soumises.

Enfin, de toute évidence, cela procède de la très forte perte d'influence de la France au sein de la communauté internationale malgré son statut privilégié de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, et ce, y compris, sinon d'abord, au sein de la Francophonie, principalement en raison de postures diplomatiques, de déclarations politiques et d'engagements inconditionnels incompris quand ils ne sont pas perçus comme erratiques.

« Entre l'Afrique et le reste du monde, il y a des tas de sommets qui s'enchaînent et s'enchevêtrent selon des canons et des schémas que nos dirigeants ne maîtrisent pas toujours. Que rapportent finalement tous ces fora — Afrique-France, Afrique-Chine, Afrique-Japon, Afrique-Inde, Afrique-États-Unis, Afrique-Arabie saoudite, Afrique-Turquie, et maintenant Afrique-Italie, Afrique-Corée — qui font valser des milliards de dollars américains sur la piste du développement du continent noir ?

En veux-tu, en voilà ! Des foras à la pelle, qui font courir l'Afrique d'une capitale européenne à une ville asiatique, en passant par l'Inde et autre. Et telle une jeune fille en mal d'idylle, l'Afrique se laisse conter fleurette aux rythmes de sérénades multiples. C'est à qui renchérit le mieux, avec, chaque fois, une corbeille pleine de promesses qui sentent bon les contrats, mais qui doivent ensuite passer par l'étroit entonnoir de la concrétisation.

On compte ainsi aujourd'hui une bonne dizaine de ces sommets entre l'Afrique et le reste du monde, où des pays développés, émergents ou évolués, mettent les bouchées doubles pour faire la cour à l'Afrique. Et nos chefs d'Etat, dans un ballet incessant d'avions, se déportent allègrement dans telle ou telle capitale du bout du monde pour conclure des marchés, nouer des accords, s'entendre parler du développement de leurs pays...

¹²⁷ La situation sécuritaire dans les États francophones est marquée par des crises politiques et des conflits armés qui affectent plusieurs régions. Voici un aperçu des principales préoccupations :

Sahel : La région du Sahel, incluant le Mali, le Niger et le Burkina Faso, fait face à une augmentation significative des attaques terroristes. Depuis 2012, la situation s'est détériorée, avec une montée de plus de 2000% des victimes d'attentats au cours des 15 dernières années. Cette instabilité a des conséquences dévastatrices sur les populations civiles.

République Démocratique du Congo (RDC) : La RDC est confrontée à des violations du droit international et à des violences à l'encontre des populations civiles, exacerbées par la présence de groupes armés. La situation humanitaire et sécuritaire dans l'Est de la RDC continue de se détériorer.

Haïti : La crise multidimensionnelle en Haïti est caractérisée par des violences perpétrées par des gangs armés, affectant particulièrement les femmes et les enfants. La situation nécessite un soutien international renforcé pour rétablir la sécurité.

Gabon et Guinée : Ces pays ont connu des ruptures de l'ordre constitutionnel et des transitions politiques complexes. Les autorités de transition sont appelées à respecter les droits humains et à organiser des élections transparentes.

¹²⁸ Cf. à cet égard la contribution personnelle de Frédéric Ramel au rapport précité.

¹²⁹ Voir par exemple ce [Rapport sur les situations politiques dans l'espace francophone](#) pour l'année 2023

[...] Que gagne vraiment l'Afrique, tout un continent dont les pays, nombreux, affichent des diversités patentes et des inégalités criardes en matière de développement, à dialoguer, plutôt en position de faiblesse, avec des pays, pris séparément !

Dans un article paru le 12 avril 2023, Ronak Gopaldas, directeur de Signal Risk et professeur au Gordon Institute of Business Science, indique dans ISS Today, que cette « diplomatie des sommets » permet plus aux grandes puissances de « se faire des amis et d'influencer les gens en Afrique ».

En nourrissant des ambitions géopolitiques évidentes et en entretenant ainsi, et même en exacerbant « la concurrence entre les puissances mondiales », ces rencontres qui font se déplacer des dizaines de chefs d'État africains apportent-ils au continent autre chose que le faste d'une rencontre à l'autre bout du monde ?

La question mérite d'être posée. Et même d'être tranchée, quand on sait que le continent africain sert désormais de champ fertile à une « nouvelle guerre froide » qui amène les puissances internationales à « se constituer des alliés et à situer leurs adversaires ». Ce sont donc les intérêts des autres qui sont, de prime abord, au cœur de cette cour assidue dont l'Afrique est l'objet de toutes parts, et il est sage et responsable de le savoir. En effet, comme l'a si bien indiqué Joseph Ki-Zerbo, « on ne développe pas, on se développe ». Les discours et les promesses qui concluent ces sommets pompeux ne devraient donc pas faire perdre... le Nord à certains de nos leaders qui pensent devoir tout attendre des autres. [...] »¹³⁰

« Aucun problème ne peut être résolu sans changer l'état d'esprit qui l'a engendré »

Albert Einstein

La Francophonie est-elle en mesure d'offrir une alternative forte et crédible au « choc des civilisations », alors que celui-ci entre désormais en résonance avec d'autres natures de chocs ?

La Francophonie se porte mal, et même très mal.

A l'instar de ce qu'affirma jadis Jacques Delors à propos de l'Union européenne et qui demeure plus que jamais d'actualité dans ce nouvel ordre mondial qui se dessine sans elle : « *Europe has to choose between "survival or decline"* », la Francophonie n'a pas d'autre choix - lapalissien - que de survivre ou de décliner.

En 2004, Abdou Karim Diouf, le Secrétaire général de l'OIF d'alors, déclara :

« Notre force aujourd'hui, qui nous aide et nous inspire pour forger notre avenir, c'est celle que nous ont léguée nos pères fondateurs. Dans ces années 1960 troublées par la décolonisation et la recomposition des rapports de force entre les grandes puissances, l'appel lancé par Léopold Sédar Senghor, Hamani Diori, Habib Bourguiba, Norodom Sihanouk, tous hommes du Sud, n'avait pas été immédiatement compris.

L'idée d'organiser une communauté présente sur les cinq continents, riche de sa diversité, autour d'une langue commune et de valeurs fortes d'humanisme et de partage aspirant à une civilisation de l'universel, était pourtant une approche visionnaire dont on reconnaît à présent plus que jamais l'actualité. Mieux même, c'était une proposition pour oeuvrer à l'organisation d'un monde de paix, de réconciliation et d'enrichissement mutuel qui a attendu des décennies avant de ne plus être considérée comme une utopie ou une sorte d'angélisme, et d'être adoptée comme une vraie réponse aux défis du monde.

[...] Au sein de notre organisation, coexistent et collaborent des États et des gouvernements qui, sur des valeurs communes et sur les grands problèmes du moment, pratiquent la concertation, la règle du consensus dans le respect de l'égalité et de la différence. Cela est particulièrement vrai dans les grandes réunions qui rythment désormais la vie internationale. Ces exemples récents sont nombreux : la XIème Cnuced (Sao Paulo, juin 2004), le Sommet mondial sur la société de l'information (Genève, décembre 2003), la Conférence ministérielle de l'OMC (Cancun, septembre 2003), où les pays francophones,

¹³⁰ Cf. Serge Mathias Tomondji - [Afrique-Monde : sérénades et sommets tous azimuts](#) – I-Dialogos

malgré leurs évidentes disparités économiques, ont démontré qu'ils avaient pris conscience de la nécessité de travailler ensemble et de tisser ainsi la toile de cette solidarité.

Cette solidarité s'exprime aussi à travers nos actions de coopération. Dans chaque domaine, de l'éducation à l'économie en passant par les technologies, c'est cette notion qui oriente nos réalisations. En sachant bien qu'avec les moyens dont elle dispose, la Francophonie ne doit pas se tromper d'objectif. Elle n'est pas un bailleur de fonds, mais un partenaire du développement, un « facilitateur » pour nos États et gouvernements dans leur recherche de financements, dans leur effort pour bâtir et mettre en œuvre leurs politiques, pour trouver leur juste place dans l'économie mondiale.

Nous vivons une époque paradoxale, scandée par les pulsions contradictoires de la mondialisation et de l'unilateralisme.

Nous savons désormais qu'aucun des grands problèmes du monde ne peut se régler seulement au niveau des États. Ce paradoxe a un nom : la crise de la gouvernance mondiale. Les remèdes, nous les connaissons : humaniser le développement économique, démocratiser le système international.

Tout ce que la Francophonie construit se veut une contribution à ces deux objectifs. Tout ce qu'elle peut apporter d'original pour y parvenir, c'est aussi de montrer l'exemple en étant une école du multilatéralisme.

C'est en effet une autre manière de défendre le multilatéralisme que d'affirmer l'universalité de la culture ou de répondre par la solidarité aux effets négatifs des lois du marché. Cela n'est pas une entreprise simple, même si nous avons cet avantage d'avoir appris très tôt, ensemble, que le fait de parler une langue commune ne nous rend pas spontanément d'accord sur tout, mais démontre les vertus du dialogue et du partage. »¹³¹

Si, comme l'affirme le philosophe et anthropologue Philippe Forget : « La paix ne vient pas du dialogue, elle vient de celui qui porte le sens de l'Histoire. », la Francophonie est-elle en mesure de constituer ce territoire d'apaisement dont le monde a tant besoin, une Francophonie pensée, voulue et conçue comme promesse d'un cosmopolitisme émancipateur face aux différentes natures de choc évoquées supra ?

Comme le souligna le professeur Frédéric Charillon en préambule du rapport publié en 2013 par l'IRSEM sous l'intitulé « Francophonie et profondeur stratégique »¹³² :

« Cette réflexion doit d'abord éviter plusieurs pièges.

Le premier d'entre eux consiste à assimiler systématiquement l'espace francophone à un « troisième cercle » de priorités diplomatiques françaises qui, après l'Europe et l'Atlantique, couvrirait en réalité l'ancien empire colonial. [...] ce serait une conception bien « hexagone-centrée ». L'affaire n'est certes pas simple. D'abord, parce que les réflexes diplomatiques (en France comme ailleurs) sont tenaces : si l'on fait exception du Québec ou d'une partie de la Suisse et de la Belgique, c'est bien à l'ancien empire colonial français que l'on pense le plus souvent dans le débat public lorsque la Francophonie est évoquée. Ensuite, parce que ces réflexes sont nourris par des données qui, elles, sont objectives [...]. Enfin, parce que la confusion ne doit pas être faite entre, d'une part, un double constat culturel et démographique bien réel (l'identité francophone d'une partie de l'Afrique, la localisation de plus en plus africaine de la francophonie), et, d'autre part, des conclusions politiques cette fois biaisées, qui octroieraient à la France le double monopole à la fois de la légitimité francophone et de l'expertise africaine. D'autres pays que la France sont autorisés à parler au nom de la Francophonie (à commencer justement par des pays africains), et d'autres pays que la France entretiennent une connaissance fine de l'Afrique et de ses défis à relever. Il sera essentiel dans les années à venir de ne pas amalgamer les différentes problématiques. Il sera essentiel, surtout, de démontrer que la Francophonie n'est pas vue, en France et ailleurs, comme le cheval de Troie des seuls intérêts français.

Le deuxième piège consiste à ne voir la francophonie qu'au prisme d'une définition négative, comme vecteur d'opposition ou de résistance au monde « anglo-saxon ». Certes, la langue française diminue dans les instances multilatérales face à l'anglais, y compris comme langue de travail au sein de l'Union

¹³¹ Cf. Abdou Karim Diouf - [Comment la Francophonie construit son avenir ?](#) - Hermès (2004)

¹³² Cf. [Francophonie et profondeur stratégique](#) – sous la direction de Niagalé Bagayoko et Frédéric Ramel [IRSEM (2013)] – academia.edu

européenne. Certes, le soupçon d'une rivalité est plus facile à ressentir entre ces deux langues européennes qu'entre d'autres idiomes, à la fois parce que le français comme l'anglais comptent parmi les seules langues à être parlées sur tous les continents, et parce que leur utilisation s'observe souvent dans des espaces voisins (au Canada, en Afrique...). Certes, enfin, un parallèle peut être établi entre l'organisation politique de la Francophonie d'un côté et le Commonwealth de l'autre. L'annonce [...] de l'ouverture d'ambassades communes entre le Canada et le Royaume-Uni, assortie du rappel par le Premier ministre britannique David Cameron que « nous sommes deux nations, mais nous avons une seule reine et un ensemble de valeurs », relance d'autant plus les spéculations sur ce retour aux rivalités et structures d'empire, que Londres annonce son souhait de procéder aux mêmes ententes avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ce n'est pas à cela que la Francophonie doit être une réponse – on voit d'ailleurs mal avec quel partenaire ce type d'entreprise pourrait être engagé aujourd'hui.

Le troisième piège, enfin, consiste à ne mesurer la francophonie qu'à l'aune de son maintien ou de son recul quantitatif par rapport à la pratique de la langue « locale » (comme l'arabe au Maghreb), à l'apprentissage de l'anglais, ou à l'usage de ce dernier dans différentes organisations. Depuis le Sommet de Hanoi en 1997 au moins, la Francophonie s'assume comme sensibilité politique, comme réseau, comme approche, comme « toile de signification », pour reprendre la formule de Clifford Geertz. Dès lors, la question est moins « la francophonie, combien de divisions ? », que « la francophonie, pour quoi faire ? ».

[...] la Francophonie constitue bien, à nos yeux, une profondeur stratégique pour ceux qui l'animent, au sens d'un espace d'appui, de solidarité potentielle, de ressources certes immatérielles mais néanmoins mobilisables, et capables à ce titre de proposer des évolutions souhaitables, de résister à des normes ou des orientations non souhaitées. Cela nécessite naturellement la définition d'une Francophonie à la fois politique, sociale et culturelle. Politique dans la mesure où il s'agit ici d'une profondeur stratégique d'un type nouveau, politiquement choisie, construite et entretenue par tous ses participants (donc au service de tous). Et non d'une profondeur stratégique au sens classique du terme, c'est-à-dire qui serait donnée par la géographie (par exemple la profondeur stratégique donnée par le territoire russe). Sans ciment politique, sans affinités électives, sans choix communs assumés, sans postures collectives face à de grands enjeux, cette profondeur-là ne saurait être. Sociétale aussi, dans la mesure où elle ne saurait se décréter sans l'adhésion des citoyens, sans le soutien des sociétés. Une Francophonie partagée par la seule décision politique des dirigeants, sans aucun lien avec une réalité sociale un minimum francophone au moins dans certains cercles, aurait une crédibilité douteuse et donnerait lieu à de nombreuses spéculations sur les agendas cachés de ses membres davantage qu'à une véritable force stratégique en devenir. Culturelle, enfin, car elle doit pouvoir s'appuyer sur un socle de valeurs partagées, socle sans lequel il n'y a pas de projet politique viable. Le sens donné aux évolutions internationales, les lectures qui peuvent en être proposées, les références à partir desquelles ces lectures sont envisagées doivent pouvoir s'appuyer sur des « toiles de signification » comprises par tous ses membres – sinon avec leur accord total sur l'ensemble de ces références.

D'où la difficulté, par exemple, à bâtir une Francophonie efficiente avec des membres qui ne partageraient pas tous la valeur démocratique, ni la même perception de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.... [...]. »

En 2008, Abdou Diouf déclara¹³³ : « [...] ce qui constitue la Francophonie n'est pas seulement le partage d'une langue et de valeurs, ce n'est pas seulement l'appartenance à une organisation commune, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé, et de vouloir en faire encore dans l'avenir. En d'autres termes, c'est de notre volonté de développer la Francophonie que dépendra aussi son avenir. Mais cela ne saurait suffire, car, en dernière analyse, rien ne sera possible sans l'engagement et le soutien déterminé des Etats et gouvernements, sans l'adhésion et l'appui, surtout, des citoyennes et des citoyens. Alors, s'il est utile que nous réfléchissions entre nous, que nous débattions entre francophones convaincus de l'avenir de la Francophonie, il faut aussi que chacun soit persuadé, dans le même temps, de la nécessité d'exercer son militantisme partout et en toutes circonstances, singulièrement hors des enceintes traditionnelles de notre mouvement. Car, entre le passé où sont nos souvenirs et l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs. Et nous avons

¹³³ Cf. Abdou Diouf - [Les défis de la francophonie](#) – Revue internationale et stratégique

incontestablement le devoir de préparer le rayonnement de la Francophonie de demain, en contribuant à faire toujours mieux connaître la Francophonie d'aujourd'hui. »

A une époque où dans le monde comme en France, « *la norme sociale imposée comme allant de soi prime la substitution de la langue française par l'anglo-américain, et la culture qui l'accompagne* », la francophonie semble à nouveau en mesure de reconquérir le cœur des peuples, sans apparaître pour autant comme un instrument géopolitique au service d'un néocolonialisme fantasmé, le français étant devenu une langue monde.

La cité-Francophonie du futur ne doit pas être uniquement l'objet d'un enjeu économique, géopolitique, culturel et écologique au sens le plus étroit des termes qui puiseraient dans les ressources technologiques les instruments de sa prospérité dans un contexte de dépendance généralisée à des tensions, jeux et enjeux géopolitiques de plus en plus complexes.

Faisant suite aux attentats terroristes qui ont frappé la France en 2015, Jean-Claude de l'Estrac, alors Secrétaire général de la Commission Océan Indien de l'OIF, ancien ministre des Affaires étrangères de l'île Maurice, considéra dans un article intitulé '*La Francophonie contre le choc des civilisations*'¹³⁴ que la Francophonie avait alors une exceptionnelle opportunité de faire valoir son utilité au service de l'alliance des civilisations, de devenir un pont, un espace de dialogue serein entre le Nord et le Sud, entre des sociétés laïques et religieuses, entre les pauvres et les riches, entre les États qui se développent et ceux qui n'arrivent pas à trouver un modèle de croissance inclusive.

L'enjeu le plus essentiel pour la Francophonie aujourd'hui est de rendre plus que jamais opérant le concept de « *communauté de destin* » à partir du futur, comme nous y invite Edgar Morin (dans *Penser l'Europe*) en prenant appui sur l'exemple historique unique du projet européen, pour elle-même d'abord, pour le monde ensuite ; une communauté de destin articulée sur une Francophonie institutionnelle aux côtés de laquelle doit émerger une Francophonie des Peuples vivante.

Comme le souligna Abdou Diouf : « *On ne saurait envisager l'avenir de la Francophonie en la dissociant de celui du monde. Ce serait tout à la fois une erreur de perception et de stratégie. Erreur de perception, tout d'abord, parce qu'aujourd'hui déjà la Francophonie est résolument ancrée dans les réalités du monde contemporain, pleinement consciente des enjeux et des défis auxquels nous confronte la mondialisation.*

Erreur de perception, ensuite, parce que la Francophonie aujourd'hui déjà n'est pas une organisation qui vit en autarcie, mais une organisation qui travaille en étroite partenariat avec l'ONU, l'Union européenne, l'Union africaine, le Commonwealth ou la Ligue des Etats arabes ainsi qu'avec les autres aires linguistico- culturelles. Erreur de stratégie, enfin, parce que les missions de la Francophonie devront continuer à évoluer avec le monde, et que nous ne savons pas, aujourd'hui, ce que sera le contexte demain.

Les organisations internationales, qui connaissent depuis quelques années déjà, une crise de légitimité et de fonctionnement, au premier rang desquelles l'Organisation des Nations unies, seront-elles encore des acteurs influents des relations internationales ?

Le multilatéralisme, auquel la Francophonie est fondamentalement attachée, sera-t-il encore de mise dans les relations entre Etats ? Bien plus, quelles seront les prérogatives de l'Etat-nation face à la diversification et à la multiplication des lieux de pouvoir transnationaux ? [...]. »

Le sémiologue sénégalais Pape Massene Sène nous propose une lecture solidement étayée de ce que la culture et le dialogue interculturel cherchent à faire émerger au sein de l'espace francophone :

« Au-delà de la construction identitaire et du sentiment d'appartenance, la culture génère aussi des mécanismes et modes de gestion et de transformation du monde, porteurs de progrès humains : - facteur de cohésion sociale, la culture peut jouer un rôle important dans la prévention et la résolution des conflits, pour l'instauration de la paix indispensable à tout développement durable ; - vecteur de connaissances, la culture est au cœur des processus éducatifs ; - moteur de développement, la culture est en soi un secteur professionnel d'activités, notamment à travers la chaîne de production et de

¹³⁴ Cf. Jean-Claude de l'Estrac - [La Francophonie contre le choc des civilisation](#) – Huffpost (janvier 2015)

distribution des œuvres de l'esprit et des œuvres artistiques, donnant naissance à des industries créatives et performantes. Mais la culture est aussi un levier économique indispensable au développement d'autres secteurs d'activités comme le tourisme, l'artisanat, l'audiovisuel... À ces dimensions s'ajoutent les valeurs [...] qui déterminent la bonne gouvernance, le respect de l'autre et du bien commun. La citoyenneté repose aussi sur le socle culturel, en ce qu'elle prône des valeurs d'un vivre ensemble bannissant égoïsmes individuels et abus de toutes sortes, proscrivant inégalités et iniquités qui compromettent l'épanouissement des personnes et portent atteinte à leur dignité.

[...] Dans les relations entre individus et groupes sociaux, la méconnaissance, le mépris et le rejet de l'autre ont toujours été et demeurent des sources de conflits, ayant souvent abouti à de sanglantes tragédies. Soweto, je me rappelle !

Pour mettre un terme à de pareilles horreurs, il est nécessaire, au moyen du dialogue, d'améliorer la qualité du vivre ensemble. Au sein de la même société, le dialogue permet d'éradiquer les préjugés socioprofessionnels ou sexistes, ou d'éviter les conflits intergénérationnels.

Le dialogue interculturel, comme le définit l'Unesco, est un « processus impliquant des interactions ou des échanges libres et respectueux entre des individus, des groupes ou des organisations, dans le but de mieux comprendre des points de vue différents ». Aussi, dialoguer, c'est faire preuve d'humilité, ne pas s'opposer rien que pour s'imposer, et reconnaître qu'on n'a pas forcément raison a priori.

C'est pour ces raisons qu'en 1236, dans la Charte de Kurukan Fuga dénommée aussi Charte du Mandé, institutionnalisée par l'empereur Soundjata Keita du Mali, il a été proclamé à l'article 22 que « la vanité est le signe de la faiblesse et l'humilité celui de la grandeur ».

Y faisant écho, le poète président Léopold Sédar Senghor, après avoir proclamé le Sénégal pays de dialogue, pour mieux « accorder les différences », a écrit : « Faites-moi rebelle à toute vanité, mais faites-moi docile au génie ! »

Nul doute que le dialogue est indispensable au vivre ensemble, mais faut-il le rappeler, pour bien vivre ensemble, encore faut-il tout simplement vivre.

Promouvoir l'économie de la culture participe de la consolidation du vivre ensemble, en ce qu'il évite que pauvreté, exclusion et misère ne compromettent les conditions d'un dialogue serein : « Ventre affamé n'a point d'oreilles » ! [...] »¹³⁵

Lors d'un colloque organisé en 2008 sur le thème de la « troisième francophonie », celui qui fut considéré comme le stratège de la Francophonie, Michel Guillou, alors directeur de la Chaire Senghor de la Francophonie à l'Université Jean-Moulin de Lyon, a appelé à « une Francophonie forte, influente et attractive », c'est-à-dire à une Francophonie ayant, « en tant qu'ensemble d'institutions et de sociétés civiles formant une communauté qui partage des espoirs de plus grande démocratie », la capacité de se constituer en réelle puissance symbolique à l'échelle internationale :

« La culture devient aux côtés du politique et de l'économique un pilier de la mondialisation et s'assoit comme acteur incontournable à la table des relations internationales. Les espaces voués au troisième dialogue — celui des cultures — prennent de ce fait une importance géopolitique toute particulière. Ils sont les antidotes pacifiques à la guerre des civilisations qui s'amorce et qu'attestent le terrorisme et la montée des fondamentalismes. Les grandes aires linguistiques font naturellement partie de ces espaces. Elles constituent, lorsqu'elles s'organisent, des unions géoculturelles.

La Francophonie appartient à cette typologie. Elle est l'union géoculturelle de langue française. [...] Il faut l'envisager comme une réalité géopolitique à part entière. »

Comme le souligna Alexandre Najjar dès 2010¹³⁶, différents axes sont envisageables.

¹³⁵ Cf. Pape Massene Sène in [DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES DANS L'ESPACE FRANCOPHONE TÉMOIGNAGES ET PERSPECTIVES](#) (rapport de l'OIF établi lors du Xème anniversaire de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles – 2015)

¹³⁶ Cf. Alexandre Najjar - [La Francophonie, un mouvement culturel ou politique ?](#) – in 'la Francophonie face à la mondialisation' – Géoeconomie (Pages 131 à 134)

« (1) La Francophonie représente assurément une alternative à la globalisation sauvage qui menace les identités de chaque peuple et engendre une standardisation culturelle en uniformisant les comportements et les modes de vie. La francophonie a toujours milité pour la diversité culturelle qui est, en quelque sorte, sa raison d'être et qui a été clairement consacrée par la Déclaration de Cotonou. L'OIF a activement soutenu, dès le Sommet de Beyrouth en 2002, la Convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles, adoptée le 25 octobre 2005.

Pour le politologue Ghassan Salamé, « forte de sa propre diversité culturelle, puisqu'elle fut d'abord fondée par des dirigeants appartenant à la fois à l'univers africain, à l'univers arabe et à l'univers asiatique, rejoints ensuite par les pays développés, l'OIF a fait du dialogue entre les cultures le moteur d'une évolution positive et a ouvert une voie opposée à l'hypothèse bien douloureuse du « choc des civilisations » ou de la guerre des religions, une hypothèse qui ressemble parfois étrangement à un projet pour ceux qui voient dans la pluralité des modes de vie un danger et dans l'altérité une insupportable faiblesse ... ».

Pour les pays du Sud, comme pour ceux du Nord, la Francophonie, respectueuse des différences et des spécificités de chacun, apparaît comme un contrepoids nécessaire face à une mondialisation qui s'appuie sur une langue unique pour imposer une pensée unique.

(2) La Francophonie est aussi un outil indispensable pour promouvoir, notamment auprès des États du Sud, la culture de la démocratie et celle des libertés publiques, trop souvent foulées aux pieds dans ces régions du monde. C'est dans cette perspective que la déclaration de Bamako, premier texte normatif de la Francophonie en matière de pratiques de la démocratie, des droits et des libertés, a appelé au « renforcement des institutions de l'État de droit » au sein de l'espace francophone. C'est dans cette perspective aussi que les missions d'observation des élections et l'assistance électorale offerte en réponse à la demande des États intéressés se sont multipliées à l'initiative de l'OIF.

Chaque langue est la fille de son histoire : la langue française, qui connut son siècle des lumières, est, comme l'affirmait Senghor, « le fondement d'un humanisme » ; elle est porteuse des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité qui, en se propageant auprès des pays du Sud, peuvent améliorer le quotidien des populations locales, combattre le racisme, et dissiper les tensions et les malentendus avec les pays du Nord qui, de leur côté, devraient veiller à mieux respecter eux-mêmes ces valeurs qu'ils exaltent.

(3) Sur le plan religieux, la Francophonie peut aussi jouer un rôle non négligeable puisqu'elle permet, à travers le dialogue interculturel, une meilleure connaissance de l'autre et des religions, et qu'elle offre le modèle d'un État laïc où les citoyens sont censés privilégier leur appartenance nationale par rapport à leur appartenance religieuse ou communautaire. La laïcité, déjà expérimentée par des nations musulmanes comme la Tunisie ou la Turquie, peut permettre d'atténuer les extrémismes, de rationaliser le statut personnel des citoyens et de désamorcer les crises. »

S'agissant de la Francophonie institutionnelle, et bien que comme le rappelait jadis le Général De Gaulle : « les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts » - dans le droit fil de ce qu'affirmait Nietzsche, les États sont « les plus froids des monstres froids » et recherchent la satisfaction de leurs intérêts - , chercher à construire une communauté de destin à partir du futur impose aux États parties à la Francophonie d'oeuvrer à traiter en profondeur les causes des fractures qui déchirent leur propre nation au point de favoriser l'émergence de discours et de comportements incompatibles avec un tel projet. L'OIF produit périodiquement des rapports qui en détaillent les ressorts¹³⁷.

Il leur appartient d'oeuvrer collectivement - et prioritairement - à l'instauration des conditions d'une sécurité humaine effective bien au-delà de ce que l'OIF et ses États membres ont pu déjà mettre en place (voir l'annexe au présent document) et ce malgré les nouvelles fractures géopolitiques qu'occasionne la tentative d'instauration d'un nouvel ordre mondial.

¹³⁷ Voir par exemple ce [Rapport 2024 sur l'état des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone](#)

Chercher à construire une communauté de destin à partir du futur impose aux Etats parties à la Francophonie à mobiliser, d'une part, les représentations parlementaires nationales pour qu'elles se saisissent concrètement de cette perspective en déployant à son profit, et en articulation avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, les instruments de la diplomatie parlementaire comme elles le font parfois au profit d'autres objectifs et zones d'influence, et, d'autre part, autant que faire se peut, les administrations publiques pour qu'elles développent des coopérations performatives autour de priorités définies par les instances politiques idoines.

A cette fin, les législateurs comme les régulateurs réglementaires de ces Etats doivent pouvoir trouver dans des fora appropriés les espaces de dialogue et d'échanges nécessaires à une certaine mutualisation de leurs sources d'analyses en vue de produire des processus de convergence des normes juridiques et des codifications qu'ils produisent, dans le respect des souverainetés nationales.

Cela emporte comme exigence – quelque peu utopique, sans doute - d'affirmer une volonté commune de mettre un terme aux jeux et enjeux cyniques d'agendas cachés d'Etats, groupes d'Etats ou d'institutions régionales ou internationales parties prenantes aux nombreux processus conflictuels à l'œuvre, et partant, aux tensions diplomatiques qui mettent en cause l'effectivité et l'efficacité comme le principe même de tels fora ; et partant, de renoncer aux tentations de repli identitaire, comme aux protectionnismes économiques et migratoires les plus radicaux, aux entraves à l'autonomisation et au développement et aux sectarismes idéologiques et confessionnels les plus archaïques, et au recours illégitime à la force armée pour asseoir des positions dominantes exclusives sur les territoires dont les ressources sont sujettes aux prédatons internationales.

Cela leur impose ensuite d'oser chercher à penser ensemble les enjeux de la stabilité stratégique, de la sécurité internationale, du commerce international, de la stabilité financière internationale, du développement durable, ou encore les actions collectives à entreprendre face au changement climatique, dans le cadre de cadres de dialogues à géométrie variable en fonction de la nature des enjeux (F-yy sur le modèle des G-xx), de manière à faire valoir dans les instances de dialogue plus globales telles que les institutions onusiennes des visions partagées, et à formuler des propositions communes.¹³⁸

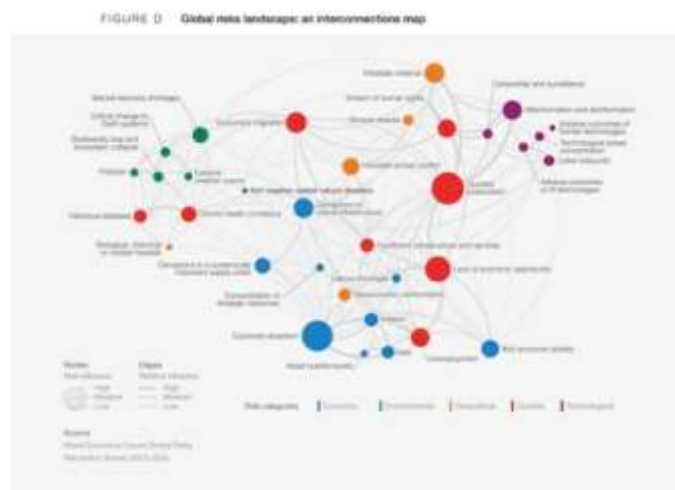
Cela pourrait trouver aisément une concrétisation politique à l'occasion des processus de sélection des pays chargés de l'organisation de grands événements internationaux comme les Jeux olympiques et les Coupes du monde de football ou d'autres événements de portée mondiale.

Cela devrait également pouvoir trouver une concrétisation performative dans la recherche de réponses collectives efficaces aux défis posés à l'espace francophone par les risques globaux tels que les identifie chaque année le *Global Risk Report* établi dans la perspective de la tenue du Forum économique de Davos (cf. ci-après le schéma de ces interconnexions extrait du *Global Risks Report* 2024).

*« [...] la coopération internationale sur les "enjeux globaux" (développement, transition écologique, biodiversité, nouvelles technologies etc.) peut constituer un pont entre des mondes que des forces centrifuges éloignent, les pays développés, les émergents ou encore les pays en voie de développements. À cet égard, plusieurs événements prévus en France au cours de l'année serviront de tests de ce qui reste de la coopération internationale sur les enjeux globaux : citons le sommet sur l'intelligence artificielle en février 2025, le sommet sur la nutrition et la santé en mars, celui sur l'océan en juin à Nice, en attendant sans doute d'autres initiatives de ce type. »*¹³⁹

¹³⁸ Nb : « Paris a tenté au cours des années précédentes de compenser la désaffection de l'Amérique à l'égard du multilatéralisme par des initiatives dites "minilatérales" (en cercle plus restreint). Il n'est pas certain que la série des One planet summit soit appelée à un grand avenir. Sur le projet phare du "Pacte de Paris pour la Planète et les Peuples" - en fait une coalition pour la [réforme des institutions financières internationales](#) (Banque mondiale et FMI) - le fait d'avoir réuni plus d'une soixantaine de pays constitue en soi un succès pour la France. Il faut en voir les limites : les institutions financières internationales ont modifié en partie leur approche pour s'adapter à la nouvelle donne du développement, ce qui les a conduit, comme le préconisait Paris, à dégager 100 milliards de dollars vers les pays les plus pauvres ; mais le changement majeur que constituerait une modification des quotas du capital dans les deux institutions dites de Bretton Wood continue de se heurter à la rigidité du Congrès américain. Alors même que le risque d'une telle rigidité est que la Chine monte de son côté son propre système alternatif de financement du développement comme elle a commencé (timidement à vrai dire) à le faire avec la Banque de Développement des BRICS. » Cf. Michel Duclos (déjà cité)

¹³⁹ Voir l'analyse des risques par pays incluant des indicateurs tels que la criminalité, la stabilité politique et les catastrophes naturelles proposée par *Global Guardian* pour les 5 années à venir : [2025 Global Risk Map](#)



Début janvier 2025, Jean-Noël Barrot, le ministre français des affaires étrangères et de l'Europe, a précisé les grandes orientations de la politique étrangère de la France à cet égard :

« Nous ne pouvons plus attendre pour rendre plus juste ce qui est fort et rendre plus fort ce qui est juste. Cela suppose que chacun trouve sa place dans la gouvernance mondiale. Chaque seconde que nous perdons sur le chemin de la réforme du multilatéralisme alimente le procès en illégitimité de ses institutions. Le succès des BRICS réunis à Kazan, alors même que ses membres n'ont pas de vision commune de ce que doit être demain, est une nouvelle alerte que nous ne pouvons ignorer. Nous en avons parlé ensemble hier.

Ainsi, je souhaite qu'aboutisse à l'horizon 2026, quand notre pays présidera le G7, des chantiers cruciaux pour l'avenir de la paix et de la gouvernance mondiale. Alors que l'ONU fêtera son 80ème anniversaire, avançons résolument pour qu'une juste place soit donnée à nos partenaires africains au sein de la gouvernance mondiale, du Conseil, des institutions financières internationales ; pour l'adhésion la plus large possible et la mise en œuvre concrète du Pacte de Paris pour les peuples et la planète initié par le Président de la République ; pour que les initiatives du Forum de Paris sur la Paix porte leurs fruits ; pour qu'aboutisse l'initiative du CICR - à laquelle nous contribuons aux côtés du Brésil, de la Chine, de la Jordanie, du Kazakhstan et de l'Afrique du Sud - pour une pleine applicabilité du droit international humanitaire. [...] »

L'OIF, l'AUF, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Université Senghor à Alexandrie, des laboratoires d'idées comme I-Dialogos ou le Forum de Paris sur la Paix (qui s'est donné pour mission de mettre la gouvernance mondiale à l'agenda des dirigeants et de l'opinion publique, tout en invitant des organisations publiques et privées du monde entier à présenter leur projet de gouvernance)¹⁴⁰ peuvent jouer un rôle prépondérant dans cette indispensable entreprise.

Encore faudrait-il que les Etats francophones parties à l'Alliance atlantique et/ou à l'Union européenne ne se laissent pas embarquer dans un conflit mondial (voulu ou subi) qui trouverait son principal mobile quelque part à la croisée du choc de civilisations et du choc des impérialismes....

Une telle ambition suppose une conscience historique nouvelle au sein des Etats comme des Peuples de la Francophonie, en veillant à ne pas aller jusqu'à appeler à l'émergence d'un mouvement totalitaire au sens d'Hannah Arendt : *« Un mouvement totalitaire est international dans son organisation, universel dans sa visée idéologique, planétaire dans ses aspirations politiques ».*

Une telle communauté de destin ne saurait être imaginée et élaborée sans que le respect du droit international constitue une règle intangible *a minima* sur l'ensemble des territoires où elle intervient ; une règle qu'elle devrait s'employer à assortir d'un principe de droit tout aussi irréductible : celui de pollueur-casseur-payeur, de manière à ce que le principe de responsabilité puisse trouver une effectivité à la mesure de ses promesses.

¹⁴⁰ Voir son site : <https://parispeaceforum.org/fr/>

Les pouvoirs publics doivent donc s'employer à manifester quotidiennement leur attachement aux grands principes et valeurs qui fondent la démocratie et à la sauvegarde de l'Etat de droit.

Le retour au droit, et notamment au droit international doit plus que jamais guider l'action des Etats et des Peuples francophones, à condition naturellement que ce droit ne soit pas dévoyé et que des privilèges et immunités ne soient pas abusivement consentis aux auteurs de forfaits dont la gravité justifia leur condamnation par des juridictions compétentes.

« Un droit qui ne peut pas être exercé est-il vraiment un droit ? Cela peut être un droit en puissance, à l'avenir radieux s'il arrive à se frayer un chemin au milieu des lois, des tribunaux et des pratiques, mais il doit disposer de cette puissance d'exercice. Il doit voir être conçu pour être un jour exercé. »

[...] Que l'on considère le droit sous son aspect positiviste, comme l'ordonnancement et la hiérarchisation de normes en cohérence les unes avec les autres dans un ensemble qui se suffit à lui-même, ou le droit comme un idéal préexistant (le droit naturel) ou d'un rapport de forces idéologiques, sociales et économiques, nous devons admettre que le droit se résout mal à des notions imprécises. [...] Or la définition de droits précis, justiciables et opposables est parfois malaisée en matière de droits culturels, notamment tant qu'un Etat n'a pas pleinement adopté l'approche des droits culturels et clairement décliné ces droits dans une multitude de domaines et de cas de figure.

[...] La Déclaration de Fribourg de 2007, qui a exercé une influence considérable en la matière, n'est pas un traité et n'a pour ainsi dire aucune valeur juridique. Bien qu'elle ait été rédigée avec la participation bienveillante de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe et de l'Organisation internationale de la Francophonie, elle n'est que le fruit du travail d'un groupe d'expert. [...] Elle ne fait pas évoluer les traités auxquels elle est rattachée car elle n'en a pas l'autorité.

[...] Celle-ci gagnerait à être adoptée et mis en œuvre par la société civile, par le monde académique, et surtout à être pleinement assimilée par les gouvernants, pouvoirs publics et législateurs, et un jour être matérialisée dans un texte juridique. [...] »¹⁴¹

Car il y a dans le droit comme dans les limites déontologiques de la parole un chemin que pourront emprunter les individus de la « société francophone » qui nourrissent des inquiétudes à l'égard des motivations des « Etats profonds » pour exercer leurs droits et devoirs les plus légitimes de controverse, de contestation, de dénonciation, voire même, lorsque les circonstances leur paraissent le nécessiter, de dissidence et d'insoumission, en faisant vivre une démocratie participative aux côtés et en appui des institutions représentatives, pour élaborer collectivement les consentements sur les choix instrumentaux et procéduraux visant à réduire les incertitudes (finalité première de tout processus de gouvernement ou de gouvernance).

Politiser le concept d'« indésirable » au niveau francophone participerait à créer les conditions minimales sans lesquelles le droit international ne parviendra pas à établir un cadre universel de régulation, dans le prolongement de ce qu'il propose désormais s'agissant de la « responsabilité de protéger » !

Mais tout cela resterait vain sans œuvrer collectivement à une revitalisation/consolidation des institutions internationales qui les rende à la fois plus résilientes face aux assauts qui leurs sont portés, et plus attentives aux attentes légitimes des peuples à leur égard.

Chercher à construire une telle communauté de destin impose aussi de rechercher les conditions et les modalités d'un respect comme d'un dépassement des croyances qui habitent les Peuples pour mieux les impliquer, selon des modalités appropriées dans les processus de dialogue, à la fois dans l'esprit des dialogues interculturels et des dialogues interreligieux et interconvictionnel, comme dans les processus d'initiative, dans l'esprit du Forum de Paris.

¹⁴¹ Cf. Elias Khrouss – *Droits culturels au Maroc et prise en compte incertaine du choix des individus* – in [Les droits culturels à l'œuvre, la personne au cœur](#) - ouvrage collectif coordonné par Danielle Pailler – *En toutes lettres* (collection *Les questions qui fâchent*)

Comme le souligne Jacques Amar dans sa thèse (cf. *supra*), « l'appel d'un auteur en faveur d'une « sociologie interculturelle et historique de la laïcité » ¹⁴² a suscité comme réponse la nécessité, au contraire d'articuler « une sociologie transnationale de la laïcité dans l'ultramodernité contemporaine [...]. Le constat sociologique n'en est que plus paradoxal : la religion, reléguée auparavant dans la sphère privée, redevient un mode complet d'organisation sociale à une époque où le nombre de personnes se déclarant pratiquantes ne connaît pas d'évolution significative » ¹⁴³.

Cela appelle à faire de la laïcité un concept politique, mais en conférant à cette notion de laïcité une signification partageable par tous et partout.

La définition de la laïcité française proposée par Delphine Horvilleur¹⁴⁴ offre à cet égard une référence des plus pertinente : « La laïcité française n'oppose pas la foi à l'incroyance. Elle ne sépare pas ceux qui croient que Dieu veille, et ceux qui croient aussi ferme qu'il est mort ou inventé. Elle n'a rien à voir avec cela. Elle n'est ni fondée sur la conviction que le ciel est vide ni sur celle qu'il est habité, mais sur la défense d'une terre jamais pleine, la conscience qu'il y reste toujours une place qui n'est pas la nôtre. La laïcité dit que l'espace de nos vies n'est jamais saturé de convictions, et elle garantit toujours une place laissée vide de certitudes. Elle empêche une foi ou une espérance de saturer tout l'espace. En cela, à sa manière, la laïcité est une transcendance. Elle affirme qu'il existe toujours en elle un territoire plus grand que ma croyance, qui peut accueillir celle d'un autre venu y respirer. »

Dans un billet de blog, l'avocat et essayiste Jean Philippe Immarigeon rappelle ce que la France peut enseigner au monde francophone à ce sujet.

« La France s'est structurée autour de sa légalité, il faut refaire du droit ou périr. 1°) la liberté de culte n'est pas un droit constitutionnel, sorti des garanties par les Constituants de 1789 et renvoyé à des lois de police (1802, 1808, 1905, 1907, 1939 et 2021). 2°) la communication de la foi est une opinion comme une autre, et garantie à ce titre et seulement à ce titre par la Déclaration de 1789... 3°) ... sous réserve qu'elle se comporte comme une opinion communicable donc disputable, réfutable, falsifiable, etc. Que la France redise sa spécificité à l'Humanité ou qu'elle périsse, car à ressembler aux autres elle ne servira plus à rien et surtout à ce pourquoi Dieu l'a créée différente. »

Dans son ouvrage intitulé « *Laïcité j'écris ton nom* », la journaliste, romancière et essayiste franco-iranienne Abnousse Shalmani (née à Téhéran avant de rejoindre très jeune la France avec ses parents fuyant le régime des ayatollahs) témoigne du rôle capital de laïcité à la française : « ce mot qui était un phare pour tous les métèques. Ce mot qui se retourne en une insulte dans la bouche des ennemis de la liberté et de la France. Sans ce mot, je ne serais pas devant vous aujourd'hui. Sans ce mot, mes parents n'auraient pas fait le choix de la France ».

Elle ajoute : « quand vous avez vécu une révolution théologique l'idée est d'aller trouver refuge pour ce qui représente encore un phare de liberté, c'est-à-dire la France. Cependant, la laïcité ne demande pas d'oublier sa singularité. Je veux que tous les enfants, d'ici comme d'ailleurs, aient la même chance que j'ai eue, c'est-à-dire de ne pas être prisonnière de ma naissance, d'être le résultat de mes choix, et pas simplement l'addition de ceux de mon ascendance ».

Œuvrer à la construction d'une communauté de destin à partir du futur est non seulement l'une des voies les plus favorables à la revivification du dialogue entre les Etats et les Peuples comme entre les Peuples eux-mêmes au sein de la Francophonie, mais aussi celle d'une promesse performative de poursuite du développement humain en son sein.

Pour honorer cette promesse performative, les Etats membres de l'OIF identifiés comme riches et signataires du plan de transfert vers les pays en développement adopté par la COP 29 devraient prendre

¹⁴² J. Baubérot - *Pour une sociologie interculturelle et historique de la laïcité* - Archives de sciences sociales des religions n° 146, 2009, p. 183-200

¹⁴³ J.-P. Willaime - *Pour une sociologie transnationale de la laïcité dans l'ultramodernité contemporaine* - Archives de sciences sociales des religions, n° 146, 2009, p. 201-218

¹⁴⁴ Delphine Horvilleur est écrivaine et femme rabbin française appartenant à l'organisation juive libérale *Judaïsme en mouvement* issue du [Mouvement juif libéral de France](#) et de l'[Union libérale israélite de France](#). Elle est membre du Conseil des rabbins libéraux francophones ainsi que directrice de la rédaction de la [Revue de pensée\(s\) juive\(s\) Tenou'a](#).

collectivement l'initiative de réserver en priorité aux autres Etats membres de cette organisation francophone leurs transferts opérés dans ce cadre.

S'agissant de la Francophonie des Peuples, une telle communauté de destin ne saurait être imaginée, pensée, conçue et élaborée sans prendre appui sur des imaginaires partageables et une sphère informationnelle intègre.

Toute réalité sociale repose sur des actes performatifs et des « *croyances partagées* », c'est-à-dire, les représentations collectives qui façonnent les manières de penser à l'échelle individuelle, et ce, souvent inconsciemment. Ainsi les idées, la pensée, sont contrôlées par le contexte social et culturel, et en sont partiellement dépendantes. Cela impose donc d'entreprendre une vaste analyse comparative des valeurs sur lesquelles les peuples et les citoyens de la Francophonie peuvent construire des consensus, ou *a contrario* des dissensus¹⁴⁵.

Un nombre important de pays francophones pâtissant encore d'entraves à l'exercice des libertés les plus fondamentales¹⁴⁶ et plus largement à la promotion des valeurs portées par les mouvements progressistes (cf. les développements relatifs au choc des cultures), cela impose d'entreprendre des réflexions sur les relations qu'entretiennent le pouvoir avec ces valeurs, et d'entreprendre les réformes institutionnelles, politiques et structurelles indispensables en respectant ce que les imaginaires des peuples sont en mesure d'accepter tout en les travaillant avec doigté.

Comme le suggère Anne Legaré : « *La Francophonie devrait aussi chercher à susciter la formation d'une opinion publique francophone. Une organisation de cette ampleur qui veut se tailler une place sur une scène internationale marquée par la domination d'une langue principale associée à l'hégémonie de l'Angleterre au XIXe siècle puis des États-Unis aux XXe et XXIe siècles doit, sans nuire à ses liens d'alliance dans la défense des valeurs de liberté et d'égalité, être réunie autour d'enjeux qui frappent l'imaginaire des peuples et des citoyens qui la composent, et les mobilisent. Car si ce sont les États qui décident, ce sont les citoyens qui sont au fondement de toute véritable politique de changement. Jusqu'à encore tout récemment, on aurait cherché en vain une opinion publique francophone qui se serait élevée sur l'un ou l'autre des sujets d'urgence mondiale. Pas d'opinion publique francophone, pas d'indice de l'existence d'une communauté francophone de ralliement, sauf celle qui réunit les représentants des États et des organisations francophones et celle qui est supposée exister parce qu'elle est comptabilisée par les statistiques en tant que population francophone. Pourtant, à titre d'exemple, les opinions publiques européennes ont fait preuve de nettes convergences partageant une inquiétude manifeste à l'endroit de la gouvernance mondiale des États-Unis depuis 2001.* »

La bataille de l'opinion ne se gagne plus à hauteur d'homme et ne s'écrit plus avec du talent. Ce qu'il faut désormais, ce sont des caisses de résonance. Wikipédia en est une. X en est une autre. C'est d'un combat de mastodontes qu'il s'agit, un combat dans lequel la vérité a encore moins d'importance qu'auparavant.

Tout se joue non seulement hors d'Europe mais aussi hors de l'espace francophone, à coups de milliards, et avec des biais idéologiques (le wokisme d'un côté, le libertarisme de l'autre) qui ne sont pas les nôtres et n'ont rien à voir avec la tradition philosophique à laquelle restent attachés les peuples francophones.

L'entrée fracassante des réseaux sociaux, dans la sphère informationnelle, a totalement bousculé le champ d'action médiatique, et changé les règles. Cela impose de consolider les instruments déjà disponibles pour produire et diffuser sur l'ensemble des territoires de la Francophonie une information suffisamment fiable et indépendante des groupes d'intérêts et de pression les plus divers, à l'image de TV5-Monde¹⁴⁷, et d'œuvrer à l'émergence de nouveaux médias d'information en même temps qu'à une

¹⁴⁵ Cf. à cet égard le [Test des valeurs civilisationnelles](#) proposé par le World Values Survey

¹⁴⁶ Voir <https://www.heritage.org/index/ranking>

¹⁴⁷ Voir <https://www.tv5monde.com/>

politique d'éducation aux médias appropriée, objet même des Colloques annuels francophones sur l'éducation aux médias (EMI) et à la désinformation, organisé par l'UQAM et Globe Reporters.¹⁴⁸

Comme l'illustre l'initiative « *Médias, informations, numérique et Francophonie : croiser les regards entre jeunes journalistes, sur les cinq continents* » portée par le Laboratoire d'idées « *I-Dialogos* », et en particulier le Groupe « *Médias et presse dans le Monde* » en lien avec « *Planète Jeunes Reporters-Sur les pas d'Albert Londres* », la nouvelle génération de journalistes francophones entend pouvoir aider les médias à se ressourcer et se réinventer dans une approche croisée¹⁴⁹.

Comme le souligne Irérée Régnault, le fondateur et animateur du blog 'Où va le web ? : « Facebook, [...] pallie en partie le déficit de presse locale régionale et donc, penser une alternative à son usage n'est pas qu'une question technique et fonctionnelle mais bien une interrogation plus large quant à la disponibilité des espaces de sociabilité, d'exposition et de monstration. Il en va de même pour d'autres publics, journalistes et chercheurs [...] : si, comme l'a montré avec originalité le chercheur Olivier Auber, les humains sont en compétition pour diffuser de l'information afin d'obtenir de l'attention, alors toute alternative doit aussi répondre aux conditions de cette compétition, sans pour autant en reproduire les travers. C'est là tout l'enjeu : inventer des outils qui permettent des visibilités diversifiées, sans succomber aux logiques toxiques de la viralité et de l'économie de l'attention. Autrement dit, il ne s'agit pas seulement de proposer d'autres plateformes, mais bien de repenser les rapports sociaux qu'elles instituent. Dans le prolongement des initiatives de l'UE, du Canada et de l'Australie à cet égard, l'ensemble des Etats membres de la Francophonie devraient obliger Meta (Facebook, Instagram) et Google à payer pour les contenus d'information relayés sur leurs plateformes en versant une compensation aux médias –une façon de soutenir une presse exsangue dont fondent les recettes publicitaires. »

Dans le prolongement des initiatives de l'UE, du Canada et de l'Australie à cet égard, l'ensemble des Etats membres de la Francophonie devraient obliger Meta (Facebook, Instagram) et Google à payer pour les contenus d'information relayés sur leurs plateformes en versant une compensation aux médias –une façon de soutenir une presse exsangue dont fondent les recettes publicitaires.

Le numérique et l'intelligence artificielle étant appelés à envahir tous les registres de l'activité humaine en créant des fractures numériques sources de nouvelles inégalités et des atteintes² aux droits les plus fondamentaux, les organisations de la société civile et les chercheurs de l'espace francophone doivent être soutenus pour plaider et agir en faveur d'une IA pensée sur les principes des communs et des mouvements pour la justice numérique.

Car, comme le souligne Kai-Hsin Hung (cité plus haut) : « *Les communautés pour la justice numérique et leurs défenseurs des droits humains jouent un rôle essentiel, tant dans le « Monde Majoritaire » que dans le « Monde Minoritaire ».* Leurs efforts de mobilisation et de construction de coalitions à travers tous les secteurs et partenaires peuvent stimuler la prise de conscience et les ressources nécessaires pour le débat public et l'investissement dans les infrastructures numériques publiques nécessaires au développement et au déploiement d'une IA plus locale et centrée sur l'humain. »

Mais, là encore, tout cela resterait vain sans œuvrer collectivement à une réforme de la gouvernance d'Internet qui réponde aux inquiétudes évoquées *supra*.

Chercher à construire une communauté de destin impose de considérer l'autre comme une force de proposition dans tous les registres où il dispose de savoirs et de savoir-faire partageables.

Comme le souligne si pertinemment le rédacteur en chef d'*Agora Francophone International* :

« *La promotion de la (F)rancophonie ne passera que par une prise de conscience que la langue française est un merveilleux passeport pour s'ouvrir au monde culturellement, économiquement et s'impliquer dans les grands enjeux du siècle et pas un combat quotidien pour alimenter l'esprit de conquête ou de reconquête !*

¹⁴⁸ Voir [La synthèse du colloque EMI 2024 par Michel Cormier](#)

¹⁴⁹ Cf. « [Médias et Francophonie : croiser les regards entre jeunes journalistes de par le monde](#) » - I-Dialogos

[...] Parler de « la » francophonie en 2025 n'a pas de sens. Les francophones sont multiples et si il est important qu'ils se connaissent, se respectent et parfois s'appriivoisent, il serait vain de vouloir les uniformiser. Les MacDonaldiser. [...] Luttons pour une certaine égalité des droits mais surtout pas pour une uniformisation. Les francophonies ont l'avenir devant elles si nous surmontons les querelles, les ressentiments et les ingérences. Le réseau des Maisons de la francophonie a raison d'œuvrer en ce sens, comme le font les réseaux de Chambres de Commerces et d'Industries, les associations œuvrant dans les domaines de la santé, l'urbanisme, l'environnement, l'éducation ou, soyons confraternels, le journalisme comme l'Union de la Presse Francophone...

[...] Mon sentiment est une crainte. Une de plus direz-vous. La crainte que la langue française devienne peu à peu une langue élitiste. Quand on voit comment elle régresse dans des pays où elle fut puissante, comme la Tunisie, le Maroc, le Sénégal, sans parler de l'Asie du Sud Est.

Croisons les doigts pour que le prochain Sommet de la Francophonie au Cambodge donne l'occasion de multiplier les initiatives de réveil ! [...] »¹⁵⁰

Dès lors, les sociétés civiles, les collectivités, les agents économiques, sociaux et culturels du monde francophone doivent s'engager dans des partenariats dont les dynamiques soient profitables pour tous (jumelages, compagnonnages, échanges, entreprises communes, festivals, etc.).

« À titre d'exemple, a-t-on pris la juste mesure de ce que pourrait représenter l'exploitation judicieuse des récits qui révèlent des visions plurielles du monde, et dévoilent l'imaginaire de tous ces peuples qui composent la Francophonie ?

Contes, mythes, légendes... collectés, transcrits, traduits et édités, mis en image dans des documentaires ou des dessins animés, et/ou mis en scène dans des spectacles vivants constitueraient des offres culturelles exceptionnelles d'échange et de partage, pour mieux se connaître et s'apprécier, mais aussi pour parler au monde et donner corps à l'exception culturelle, sans occulter la dimension économique génératrice de revenus et pourvoyeuse d'emplois.

Hollywood n'illustre qu'à petite échelle ce que la Francophonie pourrait faire pour retenir l'attention du monde avec un pareil dynamisme culturel. Et ce n'est qu'un exemple.

L'énorme gisement de savoir-faire en sommeil dans les cultures de l'espace francophone souffre d'une insuffisante valorisation, y compris la thérapie par les plantes, héritage séculaire.

« Catalyseur de créativité, d'innovation et de développement économique », comme l'a proclamé la Déclaration de Dakar, au XVe Sommet des chefs d'État et de gouvernement en novembre 2014, la culture en Francophonie et son inestimable diversité deviendraient puissamment attractives d'investissements. » (Pape Massene Sène)

« [...] Dans un monde où la compétition règne souvent en maître, choisir la coopération peut sembler un pari risqué et ambitieux. Mais c'est un choix nécessaire, car la coopération permet d'aborder la complexité des défis mondiaux avec une vision plus globale et intégrée.

Contrairement à la compétition, qui pousse à une recherche de solutions simplistes et parfois unilatérales, la coopération prend le temps de construire des solutions durables, en tenant compte de la richesse des différences et des nuances.

Ce choix de la coopération est celui d'un engagement dans des processus plus longs, mais infiniment plus riches et porteurs de transformation.

Il y a, dans cette rencontre, une véritable promesse d'innovation.

L'innovation, je ne la conçois pas comme un simple ajout de nouveautés techniques ou intellectuelles, mais comme une véritable création commune, un processus de co-crédation où les acteurs d'horizons différents apportent chacun leur singularité pour imaginer quelque chose de nouveau, d'impensable auparavant.

¹⁵⁰ Cf. Jean-Claude Mayral - [Entretien avec Arnaud GALY, rédacteur en chef d'AGORA FRANCOPHONIE - I-Dialogos](#)

C'est là que réside toute la richesse de la coopération culturelle : elle ne se contente pas d'une transmission d'un savoir ou d'une compétence d'un pays vers un autre ; elle génère un dialogue dans lequel chaque partie trouve un moyen de renouveler ses pratiques, ses idées, ses valeurs. [...] »¹⁵¹

Permettre la reconnaissance, dans leur pleine dignité, des cultures endogènes et des patrimoines intérieurs dont chacun est porteur dans de complémentaires et fertiles dialogues entre les enjeux de démocratisation et de citoyenneté culturelles pour mieux faire humanité : telle est la finalité du référentiel des droits culturels des personnes que l'AUF défend¹⁵².

*« Partageons cette intention, cette niya,
d'œuvrer pour mieux faire culture ensemble
de mieux se relier à un horizon de communs
pour tenter de mieux faire humanité,
avec au cœur de ce mouvement de vitalité, la personne.*

*Alors,
par une écoute sensible et sincère,
maillons les conditions de la confiance,
pour que des réconciliations continuent de se tisser
.... entre les territoires intérieurs et imaginaires au cœur de la personne, qui sont ces fertilisations de
cultures, les unes endogènes, qu'elles soient moments de partages, transmissions, qu'elles aient été
enfouies au fond de soi, du fait de la quête de référents externes perçus comme meilleurs ; les autres
exogènes,
... entre les personnes, pour (re)fonder des communautés d'identification et de transmission,
... entre les cultures aux sources de légitimations complémentaires, l'une issue d'experts institués,
l'autre d'expertises citoyennes,
... entre les enjeux de démocratisation et de citoyenneté culturelle. »*

Danielle Pailler¹⁵³

Si les Etats comme les Peuples qui composent la Francophonie s'emploient sincèrement et durablement dans les voies de progrès esquissées ici, alors, peut-être, la Francophonie pourrait alors être perçue comme ce laboratoire d'un cosmopolitisme régénéré offrant une promesse performative face à toutes les formes de chocs inter et *infra* civilisationnels ; mais sans pour autant succomber devant cette illusion que l'espace francophone serait capable de faire advenir à lui seul une société totalement et définitivement affranchie de toute forme de haine, de discrimination et de violence, en n'en laissant aucune trace résiduelle.

Et alors, peut-être le monde y trouvera-t-il enfin une raison de placer ses espoirs dans le triomphe de la non-violence, à l'image de ce qu'entreprirent avec succès Gandhi et Nelson Mandela.

Bien sûr, le principe de réalité nous interdit de feindre d'ignorer les incertitudes qui pèsent sur l'avenir.

Cet espoir placé dans une francophonie repensée pour constituer cet espace d'apaisement dans le monde restera illusoire dès lors que les tenants et les aboutissants des idéologies, doctrines et stratégies qui en appellent aux chocs des impérialismes et des civilisations resteraient prégnants, et que des alliances inconditionnelles seraient contractées entre ou avec leurs protagonistes et thuriféraires.

« Le doute est un hommage rendu à l'espoir. »

Lautréamont

¹⁵¹ Cf. Mathieu Leporini - [La coopération culturelle : l'art de " créer des ponts entre les mondes "](#) - Fondation Jean Jaurès
Mathieu Leporini est directeur de l'Institut français de Lettonie et conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Lettonie

¹⁵² Cf. par exemple [Les droits culturels à l'oeuvre, la personne au coeur](#) – déjà cité

¹⁵³ Docteure en sciences humaines et sociales, Danielle Pailler a exercé les fonctions de Directrice Régionale Maghreb pour l'Agence Universitaire de la Francophonie

Il existe suffisamment de beaux esprits et de bonnes volontés dans toutes les communautés, dans tous les peuples, dans toutes les religions, pour que des réponses appropriées surgissent de manière heureuse avant qu'une déflagration mortifère ne vienne balayer les espoirs et les promesses placés dans notre humanité.

« Nous avons connu les totalitarismes et nous en avons connu la fin. Nous avons vu l'apartheid et nous en avons vu la fin. C'est dire que les problèmes, aussi difficiles soient-ils, peuvent trouver leurs solutions. »

Stéphane Hessel

ANNEXE

Qu'est-ce que la Francophonie aujourd'hui ?

L'Organisation internationale de la Francophonie – OIF –, présente sur l'ensemble de la scène mondiale, s'efforce de la rendre toujours plus attrayante au moyen des missions définies dans le Cadre stratégique de la Francophonie 2023-2030¹⁵⁴ et illustrées dans la Programmation 2024-2027 de l'OIF¹⁵⁵.

Cette organisation dispose d'une charte qui définit les objectifs de promotion de la langue française et de la diversité culturelle, établit les principes de coopération entre les États membres, axés sur la paix, la démocratie et les droits de l'homme, et guide les actions de l'OIF dans divers domaines, tels que l'éducation, le développement durable et la solidarité entre les pays francophones¹⁵⁶.

L'adoption en 2005 de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a permis à l'OIF de s'imposer comme chef de file dans le concert des nations et à faire preuve de sa maturité politique. Des 139 États parties à la Convention, plus de la moitié sont membres ou observateurs de la Francophonie, et en très grande majorité des pays du Sud.

Chaque Sommet des chefs d'État et de gouvernement est l'occasion de rappeler l'objectif de voir tous les membres de la grande famille francophone adhérer à cet instrument juridique international essentiel à l'ère de la mondialisation où plane le danger de l'uniformisation culturelle et linguistique.

Au sein de l'Union européenne (UE), 6 États-membres sont membres de l'OIF, 11 sont observateurs et un est associé. Pourtant, seuls 3 États membres comptaient une majorité de francophones au sein de leur population : la France (97 %), le Luxembourg (92 %) et la Belgique (76 %). Parmi les pays de l'UE vient ensuite le Portugal, avec 25 % de francophones parmi ses habitants, puis l'Italie (20 %), les Pays-Bas (19 %), l'Allemagne (15 %), l'Irlande (13 %), l'Autriche (13 %), Malte (13 %), l'Espagne (12 %) et la Roumanie (12 %). Les 15 États membres de l'UE restants comptent tous moins de 10 % de leur population francophone. En valeur absolue, 9 pays de l'Union européenne comptent plus d'un million de locuteurs francophones. C'est le cas de la France (66,4 millions), de l'Allemagne (12,3 millions), de l'Italie (11,8 millions), de la Belgique (8,8 millions), de l'Espagne (5,5 millions), des Pays-Bas (3,3 millions), du Portugal (2,5 millions), de la Roumanie (2,3 millions) et de l'Autriche (1,2 million).

En dehors de l'UE, d'autres pays européens comptent une part importante de leur population parlant la langue française. Ainsi, 97 % de la population de Monaco est francophone, 70 % de celle d'Andorre, 67 % des habitants de la Suisse, ou encore 16 % de la population du Royaume-Uni. Tout cela fait du français la deuxième langue la plus parlée sur le continent européen, après l'anglais.

Trois types de locuteurs francophones peuvent être distingués. Les premiers sont les « francophones de naissance », que l'on retrouve en particulier en France, en Belgique dans les régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, en Suisse romande et au Luxembourg. Ils naissent et vivent dans un environnement francophone, sauf en cas d'expatriation.

Certains locuteurs, dont le français n'est pas la langue maternelle, « vivent aussi en français », selon l'expression de l'OIF. Ils ont appris le français à l'école et l'utilisent quasi-quotidiennement dans une sphère professionnelle, administrative, dans leurs activités culturelles ou dans leurs consommation médiatique (presse écrite et audiovisuelle). C'est souvent le cas dans les pays où le français est la seule langue officielle ou l'une des langues officielles, comme dans certains États d'Afrique. Cette configuration est cependant rare en Europe ; on peut l'observer en Belgique “non francophone” (région flamande) et au Luxembourg.

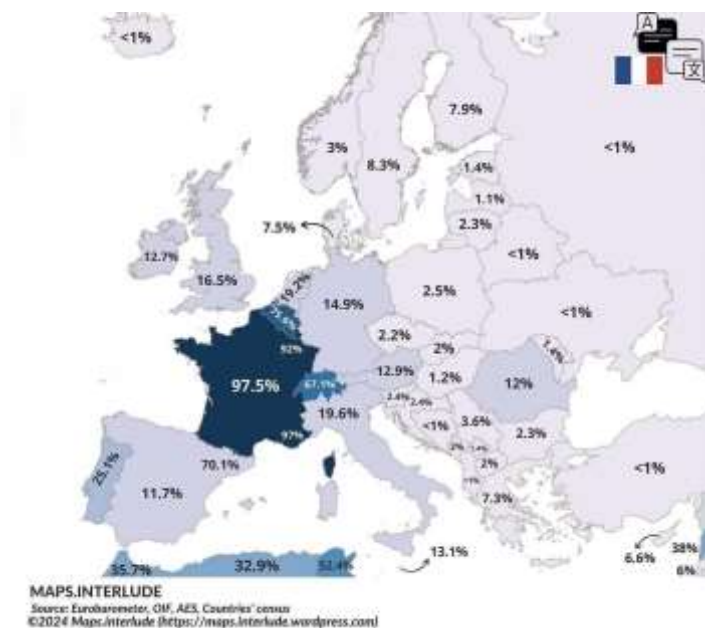
¹⁵⁴ Cf. le [Cadre stratégique de la Francophonie 2023-2030](#)

¹⁵⁵ La Francophonie a dévoilé en fin d'année 2023 sa nouvelle programmation 2024-2027, centrée sur trois piliers stratégiques mettant la langue française au premier plan au service des cultures et de l'éducation, de la démocratie et la gouvernance, et du développement durable. Cette nouvelle programmation incarne l'ambition de l'OIF de contribuer à un monde plus solidaire, pacifique et respectueux des diversités.

Cf. la [Programmation 2024-2027 de l'OIF](#)

¹⁵⁶ Cf. la [Charte de la Francophonie](#)

Enfin, le troisième type de francophone est le locuteur « par choix ». La langue française est alors mobilisée ponctuellement pour des besoins de communication, des pratiques culturelles ou professionnelles. Le français est dans ce cas considéré comme une langue étrangère. C'est le cas dans un certain nombre de pays européens.



A Bruxelles, la Représentation permanente de la Francophonie, son ambassadeur et le groupe des Ambassadeurs francophones de Bruxelles défendent les intérêts de la Francophonie auprès de l'Union européenne.

La devise de l'Union européenne, «*Unis dans la diversité*», fait écho à l'idée selon laquelle une union s'enrichit de la pluralité des cultures et traditions nationales. C'est cela que souhaitent véhiculer les acteurs de la Francophonie.

Pour l'OIF, promouvoir le français au sein de l'Union européenne comme ailleurs dans le monde, c'est également promouvoir la diversité des cultures et surtout refuser qu'une langue, en l'occurrence l'anglais, devienne omnipotente. A travers une langue, ce serait des manières de penser, des cultures, une histoire qui se diffusent.

« *Derrière une langue, il y a des valeurs, une culture, du droit, une conception de la société* ». ¹⁵⁷

Face à une mondialisation souvent perçue comme un phénomène d'uniformisation culturelle, la Francophonie se positionne comme une alternative, promouvant la diversité linguistique et culturelle. Elle se donne pour mission de préserver les spécificités de chaque culture tout en créant des passerelles entre elles.

De cette manière, elle œuvre pour un monde où il est possible de cultiver son identité tout en dialoguant avec les autres. La démocratisation de la culture francophone, à travers le cinéma, la littérature et les arts, permet d'atteindre des audiences variées.

Une spécificité importante des acteurs locaux de la francophonie commune à tous les pays membres à part entière de l'OIF ou associés est leur fonctionnement en réseaux : les nombreuses associations de juristes, journalistes, universitaires, dentistes, agriculteurs... francophones, d'un côté, mais, de l'autre, plus importants encore, les réseaux invisibles des anciens élèves des lycées bilingues et des filières francophones.

Il existe également ce que Anna Krasteva appelle paradoxalement « *une francophonie sans francophones* » qui se manifeste au travers de programmes d'échange et d'aide touchant des populations traditionnellement éloignées de la Francophonie, lesquels produisent une image positive et dynamique

¹⁵⁷ Cf. Christian Philip - *La francophonie en péril ?* – Géoéconomie (2015)

des réseaux francophones. L'État n'a plus le monopole de la francophonie. De nouveaux acteurs sont entrés en scène, s'inscrivant dans les deux conceptions de la société civile : celle de droite qui met l'accent sur l'esprit d'entrepreneuriat et l'initiative individuelle, celle de gauche qui valorise associations et réseaux.

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)¹⁵⁸, premier réseau universitaire au monde avec plus de 1000 universités et centres de recherche scientifique issus de près de 120 pays, et qui est également l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche de la charte et du Sommet des chefs d'État et de gouvernements de la Francophonie, est devenue une organisation d'aide au développement par le savoir et la connaissance dont la mission principale est de penser mondialement la Francophonie scientifique et agir régionalement en respectant la diversité.

Des initiatives publiques et privées, des échanges entre jeunes et des collaborations artistiques sont autant de moyens pour promouvoir la francophonie dans le monde entier. En assurant la transmission des valeurs et des savoirs, la francophonie se prépare pour un avenir où les cultures continueront d'éclore et de se croiser, invitant chacun à aimer et célébrer la diversité.

Lorsqu'on examine les motivations qui ont pu conduire les pays d'Europe centrale et orientale libérés du joug soviétique à candidater à la Francophonie, on perçoit l'importance de la culture, ces pays trouvant dans les diverses modalités d'expression de la francophonie des réponses à leur quête d'émancipation géopolitique et de démocratisation ; *« le trait commun à toutes ses modalités étant le passage d'une francophonie aux couleurs culturelles à une francophonie au goût globalisé liée à la mobilité et à l'ouverture - que ce soit celle des personnes ou des résultats scientifiques »*¹⁵⁹.

Le français figure parmi les six langues officielles de l'ONU aux côtés de l'anglais, l'arabe, le chinois (mandarin), l'espagnol, et le russe. Si ces langues sont utilisées lors des réunions des différents organes de l'ONU et pour la diffusion des documents officiels, seuls l'anglais et le français sont les langues de travail reconnues par le Secrétariat de l'ONU.

Historiquement, avant que le Royaume-Uni n'entre dans l'Union européenne et encore jusqu'au début des années 1990, le français était la langue de travail dans les couloirs des institutions européennes. Bien qu'ayant perdu de l'influence, elle reste l'une des trois langues officielles de travail de l'Union européenne avec l'allemand et l'anglais et sert de "langue pivot" pour les traductions dans les 24 langues officielles de l'UE. Elle demeure également l'une des trois langues obligatoires pour les concours spécialisés de la fonction publique européenne. 80% des fonctionnaires de la Commission européenne parlent ainsi le français. La Cour de justice de l'Union européenne, qui fait figure d'exception, rédige ses documents en français et rend ses jugements dans la langue de Molière, avant d'être traduits dans les autres langues officielles.

Les Français établis à l'étranger incarnent une richesse souvent méconnue : celle de la binationalité et de la multinationalité.

En 1998, Amin Maalouf, alors écrivain avant de devenir bien plus tard Secrétaire perpétuel de l'Académie française, confiait déjà :

« À ceux qui me demandent d'où je viens, j'explique donc patiemment que je suis né au Liban, que j'y ai vécu jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, que l'arabe est ma langue maternelle, que c'est d'abord en

¹⁵⁸ Voir son site : Agence Universitaire de la Francophonie

¹⁵⁹ « Décembre 1993, la Bulgarie devient membre de la Francophonie. Le Ve sommet (16-18 octobre 1993) décide d'accepter deux pays de l'Est - la Roumanie et la Bulgarie. D'autres vont suivre : la Moldavie (1996), l'Albanie (1999), la Macédoine (1999). Plusieurs Peco (Pays d'Europe centrale et orientale) attestent leur intérêt et s'associent comme observateurs : Pologne (1997), République tchèque (1999), Lituanie (1999), Slovaquie (1999), République slovaque (2002).

Cette vague de pays non francophones ne manque pas de soulever questions et doutes : « Beaucoup de francophones trouvent très curieux qu'on ait accepté des pays tels que la Bulgarie ou la Macédoine dans la Francophonie. Ils craignent que la Francophonie perde de la crédibilité en diluant ainsi ce forum international ». Ces doutes étaient partagés : si la Francophonie se demandait ce que les pays post-communistes pouvaient lui apporter, l'opinion publique, dans nos pays, se demandait également ce que la Francophonie pouvait lui apporter. Les réactions se déployaient dans une gamme allant de l'indifférence à la curiosité. Dans les deux, cas l'argument était culturel - à part dans les couches lettrées où le français n'a pas de racines. En fait, l'adhésion à la Francophonie est un acte de volontarisme politique à double objectif : changer radicalement l'orientation géopolitique tout en cherchant une pluripolarité, une diversification des réseaux d'appartenance. [...] »

Cf. Anna Krasteva - Francophonie et démocratisation post-communiste – academia.edu / HERMÈS 40, 2004

traduction arabe que j'ai découvert Dumas et Dickens et 'Les Voyages de Gulliver', et que c'est dans mon village de la montagne, le village de mes ancêtres, que j'ai connu mes premières joies d'enfant et entendu certaines histoires dont j'allais m'inspirer plus tard dans mes romans. Comment pourrais-je l'oublier ? Comment pourrais-je m'en détacher ?

Mais d'un autre côté, je vis depuis vingt-deux ans sur la terre de France, je bois son eau et son bon vin, mes mains caressent chaque jour ses vieilles pierres, j'écris mes livres dans sa langue, jamais plus elle ne sera pour moi une terre étrangère.

Moitié français, donc et moitié libanais ? Pas du tout ! L'identité ne se compartimente pas, elle ne se répartit ni par moitiés, ni par tiers, ni par plages cloisonnées. Je n'ai pas plusieurs identités, j'en ai une seule faite de tous les éléments qui l'ont façonnée, selon un 'dosage' particulier qui n'est jamais le même d'une personne à l'autre. ».¹⁶⁰

L'un des derniers Baromètre Français du Monde révèle que 40 % d'entre eux possèdent une seconde nationalité, héritée par filiation (31 %) ou acquise après une longue résidence (39 %).

Ces chiffres racontent une appartenance multiple, où les racines françaises cohabitent harmonieusement avec des horizons internationaux. Cette hybridité identitaire est une force. Elle transcende les frontières géographiques et culturelles : 82,6 % des répondants revendiquent un attachement profond à leur nationalité française, tout en s'intégrant activement à leur pays d'accueil.

Ces citoyens du monde sont les vecteurs d'un dialogue enrichi entre les nations, véritables passeurs de valeurs universelles (lesquelles reposent sur une ou plusieurs des trois exigences universelles de l'existence humaine auxquelles les gens doivent faire face : les besoins des individus en tant qu'organismes biologiques, les exigences de l'interaction sociale coordonnée et les besoins de survie et de bien-être des groupes)¹⁶¹.

Mais comme le suggère Jean Claude Beacco¹⁶² à propos de l'apprentissage de la langue française au Japon :

« il y a peut-être encore des Vibert in fieri, au Japon comme ailleurs (dont des descendants en droite ligne raciste en France), moins extravagants, mais non moins redoutables, prompt à prêcher la supériorité de leur nation sur d'autres et à légitimer ainsi non l'asservissement juridique, qui est devenu politiquement trop coûteux sur la scène internationale, mais une acculturation généralisée. Leçon d'histoire que nous devons à la francophonie du passé, qui fait resurgir de l'extérieur nos propres fantasmes et fantômes.

[...] Les collègues japonais spécialistes de langue, littérature, culture françaises et de didactique du Français [...] interrogent la francophonie du dehors. Position de choix pour créer du sens. Mais celle-ci, à rebours, les interroge de l'intérieur, sur leur société et elle les conduit à s'interroger sur ses choix sociétaux collectifs qui sont aussi, volens nolens, les leurs mais dans lesquels beaucoup rechignent à se reconnaître.

Si la francophonie peut être créditée de cette capacité à révéler, c'est que, dans leurs principes, enfin libérés de leur gangue colonialiste, les institutions de la francophonie ont fait trésor de la diversité linguistique et culturelle.

La francophilie n'est pas menaçante pour qui y succombe : elle ne représente pas au Japon un modèle culturel exclusif et dominant en mesure de produire des acculturations massives, mais bien une variété de la distinction et une forme de l'ouverture.

La francophonie distingue mais n'exclut pas et la francophilie ne constitue pas un écart marginalisant par rapport à la conformité ambiante. »

¹⁶⁰ Cf. France Guérin-Pace - [Sentiment d'appartenance et territoires identitaires](#) - L'Espace géographique 2006/4 (Tome 35), pages 298 à 308

¹⁶¹ Cf. [19 valeurs fondamentales selon le modèle de Schwarz](#).

¹⁶² Cf. Jean Claude Beacco - [La Francophonie, catalyseur du questionnement sociétal \(Préface\)](#) -

La francophonie ne se résume plus à une pratique commune de la langue française et d'échanges culturels. Elle est aussi le territoire de l'économie, du commerce, des grandes ruptures civilisationnelles et de la géopolitique ; un territoire en interaction permanente faisant parfois système avec d'autres territoires traversés par des jeux et enjeux généralement comparables aux siens quand ils ne sont pas communs ; un territoire dont les constructions juridiques procèdent souvent de processus qui hybrident des perspectives et des contraintes qui lui échappent souvent, notamment à l'égard des migrations internationales.¹⁶³

A en juger par le discours qu'a prononcé en 2019 le président Emmanuel Macron à l'Académie française où il a dévoilé son « *grand plan pour la promotion de la langue française* », la responsabilité de la gestion de la puissance culturelle de la langue française doit être partagée. « *La France doit aujourd'hui s'enorgueillir d'être un pays parmi d'autres, qui apprend, parle et écrit en français* » a dit le président de la République. « *C'est ce décentrement qu'il nous faut penser. Le français s'est émancipé de la France, il est devenu cette langue monde, cette langue archipel.* »

Ce que confirma Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie, dans un discours prononcé le 12 décembre 2019 : « *Ce n'est pas la France qui impose la francophonie, elle résulte du libre choix que font tous les États qui y adhèrent. [...] La France n'est ni à l'initiative, ni le maître d'œuvre de la francophonie. Mais elle s'est attachée à l'accompagner et à contribuer à son organisation et à son développement.* » « *Quand la diplomatie française fait de la défense et de la promotion de la langue française une priorité, ce n'est plus seulement une langue nationale et un intérêt national qu'elle défend, mais elle se fait le porte-parole de cette immense communauté de l'esprit dont sa langue assure l'unité et qui ne cesse de s'étendre.* »

¹⁶³ Cf. par exemple Iris Goldner Lang – [The european Union and migration : an interplay of national, regional and international law](#) – Symposium on framing global migration law – Prt III